



HAL
open science

Les enjeux du foncier : autorité, pouvoir et identité. Le cas de l'investissement de Green Resources dans la réserve forestière de Bukaleba, en Ouganda

Hanne Dihle

► To cite this version:

Hanne Dihle. Les enjeux du foncier : autorité, pouvoir et identité. Le cas de l'investissement de Green Resources dans la réserve forestière de Bukaleba, en Ouganda. Science politique. 2013. dumas-00948147

HAL Id: dumas-00948147

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00948147v1>

Submitted on 17 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hanne Dihle

Mémoire de Master 2 Recherche en Études africaines
mention Science politique

Les enjeux du foncier : Autorité, pouvoir et identité
Le cas de l'investissement de Green Resources dans la réserve
forestière de Bukaleba en Ouganda



Sous la direction de Madame Marie-Emmanuelle Pommerolle.

Université Paris 1 Panthéon- Sorbonne

UFR 11 Science politique

2012/2013

Remerciements

Je remercie Marie-Emmanuelle Pommerolle, ma directrice de recherche, pour son écoute, ses conseils avisés et ses encouragements tout au long de mon travail. Merci surtout pour les nombreuses discussions que nous avons eu en tête à tête, cela été une précieuse source de motivation.

Je remercie également Johanna Siméant pour ses conseils bibliographiques et pour sa disponibilité au cours de l' année universitaire.

J'adresse mes remerciements à tous mes enquêtés qui m'ont accordé un peu de leurs temps et partagés leurs points de vue avec moi. D'abord un grand merci aux travailleurs et employés de Busoga Forestry Company et Lango Forestry Company et à la population des forêts de Bukaleba et Kachung. Je remercie également mes enquêtés de la National Forsesty Authority, de l'unversité de Makerere et de l'ambassade de Norvège de Kampala.

J'adresse toute ma gratitude à Susanne Bodevik pour avoir osé partir sur le terrain avec une inconnue et avoir partagé durant un mois: hypothèses et réflexions, et cette expérience qu' à été le terrain pour nous deux. Je remercie également Aldon Walukamba pour l'énergie et l'enthousiasme avec lesquelles il nous a guidé sur le terrain. Merci à Marianne G. Boye de m'avoir logée à Kampala. Merci à Anne Kari Garberg et Tor A. Benjaminsen grâce à qui j'ai pu voir à quel point le sujet était intéressant. Et, merci à Antonin et Elise, pour leurs corrections de français.

Un grand «tusen takk» va à Jann et à ma famille en Norvège. Merci pour votre patience et pour avoir toujours eu confiance en moi. Pour finir, merci à l'équipe de BULAC, «*la familia*»: à Giulia, Enézia, Mehdi et Justine, pour les pauses cafés, les blagues et votre amitié pendant cette année.

Je remercie en particulier Giulia, son amitié, pour sa relecture très attentive et ces mots d'encouragement.

Listes des acronymes

BFC : Busoga Forestry Company, la fillère de Green Ressources qui administre Bukaleba CFR.

CFR : Central Forestry Reserve.

LC : Local counsel (Conseil local)

LFC : Lango Forestry Company, la fillère de Green Ressources qui administre Kachung CFR.

NFA : National Forestry Authority.

NRM : National Resistance Movement

Table des matières

Remerciements	2
Listes des acronymes	3
<i>INTRODUCTION</i>.....	8
Présentation de mon terrain de recherche	9
La plantation de Bukaleba	11
La plantation de Kachung : l'intérêt comparatif	13
L'histoire de la forêt de Bukaleba	13
La « population locale »	14
Présentation des hypothèses de recherche	16
Retours méthodologiques.....	18
Travailler à deux : avantages et désavantages	18
L'accès aux terrain/présentation de soi	19
Portrait Mads Aspren	21
Portrait Olav Bjella.....	21
Méthodes de recherche	22
<i>PREMIERE PARTIE :</i>	
<i>Le foncier et la construction de l'autorité politique</i>	24
Chapitre 1 : La construction de l'autorité étatique : saisir les zones rurales par le contrôle des ressources forestières.....	26
La centralisation du pouvoir sur les réserves forestières : une expression de pouvoir étatique	26
L'absence de la NFA sur le terrain : manque de ressources ou stratégie politique ?	29
Portrait Jimmy Ouna.....	30
Portrait Fiona F. Driciru	31
Portrait Nampogo Wiberforce.....	32

Les conflits fonciers comme processus de construction d'autorité	33
Marchandisation des ressources forestières : le retrait de l'État ou son redéploiement?	35
Chapitre 2 : L'instrumentalisation politique des questions fonciers	37
Instrumentalisation du foncier comme technique de construction de légitimité politique	37
La faible légitimité politique des membres du local council	40
Portrait Juliet Nanyazi	42
 DEUXIEME PARTIE :	
<i>D'un terre « libre » à une terre « accaparé » ?</i>	
<i>Le contrôle d'accès aux terres : entre expression du pouvoir et stratégie de</i>	
<i>« laisser-faire »</i>	
	45
Chapitre 3 : Privatiser pour mieux contrôler ?	47
Les mesures de contrôle mises en place par Green Resources : la plantation « patchwork » ..	47
Portrait Bumali Kafumo	50
Le contrôle des frontières : la libre circulation dans l'espace et son attraction économique	52
L'arrivé des migrants-travailleurs.....	54
Portrait Fred Okori	54
« Fertiliser » l'économie locale	55
Chapitre 4: Les processus donnant accès aux terres aux villageois : le pouvoir des surveillants-	
contractors et la stratégie de laisser-faire de l'entreprise	57
La forte hiérarchisation des travailleurs et sa traduction dans l'espace de la plantation	58
Le surveillant – contractor : « gatekeeper » aux pratiques transgressives d'exploitation des	
terres ?	62
La stratégie du laisser-faire : quand l'illégalité devient une condition de réussite économique ?	
.....	67
 TROISIEME PARTIE :	
<i>Le foncier, facteur de discours identitaires.....</i>	
	70
Chapitre 5 : La production de l'imaginaire de la « communauté locale ».....	71

La « communauté » : une construction nécessaire pour la revendication de droits fonciers ...	71
Le « développement communautaire » comme discours de domination	72
Portrait Thomas Lojep.....	75
Chapitre 6 : Les multiples facettes de la « communauté » au service de stratégies différents	
.....	76
La ferme du gouvernement : « la communauté » présentée aux autorités	76
Le « flou » de la « communauté » comme stratégie de légitimation politique	78
Green Resources comme mobilisateur des langages identitaires	79
CONCLUSION.....	82
Annexes.....	84
Annexe 1. Liste des entretiens.....	84
Annexe 2 : Gouvernement local en Ouganda (zones ruraux).....	87
Annexe 3 : Carte de la plantation de Bukaleba	88
Bibliographie.....	89

Présentation de Green Ressources

Green Ressources, établi en 1995, est une entreprise privée norvégienne. Elle est l'une des plus grandes entreprises de reboisement en Afrique ainsi qu'un des principaux leaders dans la production de bois en Afrique de l'Est.

Au total, l'entreprise a 25000 hectares de forêts en Tanzanie, Mozambique et Ouganda. L'entreprise emploie plus que 3 600 personnes et a investi plus de 120 millions de dollars dans ces opérations en Afrique depuis 1995.

Green Ressources produit du bois pour l'utilisation traditionnelle comme matériaux de construction, mais également pour le secteur de la bioénergie. De plus, depuis 2010, l'entreprise vend des crédits carbone à travers le *marché volontaire du carbone*. Sur ces marchés, des individus ou des organisations achètent de "bons carbone" à des projets de réductions d'émission de gaz à effet de serre ou de capture du carbone. Ces bons servent à compenser les émissions des acheteurs.

INTRODUCTION

« Green Resources' strategy is based on the sustainable development of the areas in which it operates. The company believes that forestation is one of the most efficient ways of improving social and economic conditions for people in rural areas. »

(Green Ressources, Company report 2012)

« Pour compenser le dommage créé par notre propre surconsommation, nous finançons des projets au Sud qui prennent la terre des plus pauvres. Green Resources est ainsi un instrument de colonialisme de climat de l'occident »

(Tor A. Benjaminsen, professeur Université des sciences de la vie, Adresseavisa le 14. avril 2102.)

Le débat sur Green Ressources dans les médias norvégiens est caractérisé par l'affrontement de deux discours. D'un côté, le discours de triple « win-win » mis en avant par l'entreprise elle-même, insiste sur les bénéfices économiques, environnementaux et sociaux de ses investissements. Par des projets de « développement communautaire » dans ces zones investies, l'entreprise affirme assurer un « développement économique » au niveau local. Ce discours positif est contredit par des ONG's de protection de l'environnement. Celles-ci accusent l'entreprise de « néo-colonialisme » et d'« accaparement foncier », en mettant notamment l'accent sur des conséquences négatives pour les « populations locales » vivant autour des plantations de l'entreprise.

Le terme « accaparement foncier » est fortement utilisé par les ONG de développement et de protection de l'environnement pour dénoncer certains investissements fonciers directs à l'étranger à grande échelle². Ces derniers sont généralement faits par des entreprises venant de pays du « Nord » dans les pays du « Sud », avec pour résultat la dépossession de petit propriétaires de leurs propriétés

1 A savoir par les ONGs de protection de l'environnement *Fremtiden i våre hender* (L'avenir dans nos mains) et *Spire*.

2 Ruth Hall (2011) : « Land grabbing in Southern Africa : the many faces of the investor rush » *Review of African Political Economy*, 38 : 128, page 143.

foncières. Étant donné la hausse importante de ce type d'investissements ces dernières années, l'« accaparement foncier » est devenu le nouveau « buzz-word » dans le monde de développement.

Pourtant, ce terme est également repris par des travaux académiques. L'utilisation par des universitaires de ce terme militant et politiquement très chargé nous semble discutable car elle implique non seulement de forts enjeux politiques, mais aussi – et surtout – une connotation très péjorative de dénonciation. L'utilisation du terme nous semble contestable selon deux regards :

- Le discours « d'accaparement foncier » met l'accent sur une relation de domination à sens unique. L'entreprise étrangère est le dominant, les « paysans pauvres » sont les dominés. Lorsqu'un rôle est attribué à l'État hôte, c'est comme un facilitateur passif des actions de l'entreprise. Cette idée cache des analyses plus subtiles comme le rôle de l'État hôte, sa part active et les actes de résistance à cette domination, l'instrumentalisation des acteurs au niveau de la localité, etc. pour ne mentionner que quelques pistes à étudier.
- Le discours « d'accaparements fonciers » est utilisé pour décrire des investissements dans des localités affichant des caractéristiques très différentes. La logique appliquée est la même en Amérique latine, Afrique ou en Asie. L'idée d'« accaparement des terres » est ainsi un terme culturaliste homogénéisant les pays dits du « Sud ». Les localités investies par les entreprises sont alors présentées comme des sociétés passives, aseptisées et sans historicité propre.

En adoptant une démarche moins caricatural, nous souhaitons étudier les enjeux fonciers de l'investissement de Green Ressources dans un pays et un contexte particuliers : la plantation de la forêt de Bukaleba en Ouganda.

Présentation de mon terrain de recherche

La plantation de la forêt de Bukaleba est l'une des deux plantations de Green Resources en Ouganda. Le choix du pays a été guidé par le statut particulier que les espaces des plantations – aujourd'hui détenues par l'entreprise – occupent dans la législation de l'État. Les espaces sont des *Central Forest Reserves (CFR)*, c'est-à-dire qu'ils sont des réserves pour les forêts depuis 1932. La population de ces espaces est par conséquent illégale. Aujourd'hui, les CFR sont sous l'autorité du gouvernement central, administrés par une agence publique : la National Forestry Authority (NFA). La NFA a par la suite autorisé la gestion de deux réserves à Green Resources : Bukaleba et

Kachung. Elle a en même temps autorisé l'entreprise à y établir une plantation d'arbres à des fins commerciales. Les autres plantations de Green Resources au Mozambique et en Tanzanie ne sont pas des réserves forestières. Ce choix de terrain m'a ainsi permis d'étudier l'État ougandais comme un acteur de ces espaces à travers l'action de la NFA.



Cercle bleu : la plantation de la forêt de Kachung, administrée par Lango Forestry Company. Cercle rouge : la plantation de la forêt de Bukaleba, administrée par Busoga Forestry Company. Source: http://www.afrique-planete.com/ouganda/carte_ouganda.htm carte retouchée par l'auteure.

Green Ressources a l'autorisation de reboiser les terres par une plantation commerciale sur une période de 50 ans (1996-2046), cette autorisation est ensuite renouvelable³. La plantation des terres s'est faite par étapes, la surface des terres plantées ont augmenté graduellement. Aujourd'hui, la zone de la forêt de Bukaleba contrôlée par Green Resources est de 9 165 ha de terres dont 4 500 ha sont voués à la plantation des arbres⁴. Les espèces d'arbres plantés sont des pin et eucalyptus, des

³ Teddy Nsamba, Senior Plantation Manager BFC, entretien réalisé le 13 février 2013

⁴ Le reste de la terre contrôlée par Green Resources est utilisée de la façon suivante : 4000 hectares de la CFR sont réservés pour la conservation et alors non-utilisés pour la plantation. 165 hectares sont utilisés pour l'infrastructure et

espèces qui ne sont pas naturellement présents en Ouganda, mais qui ont été choisis parce qu'ils poussent très vite.

La plantation de Bukaleba

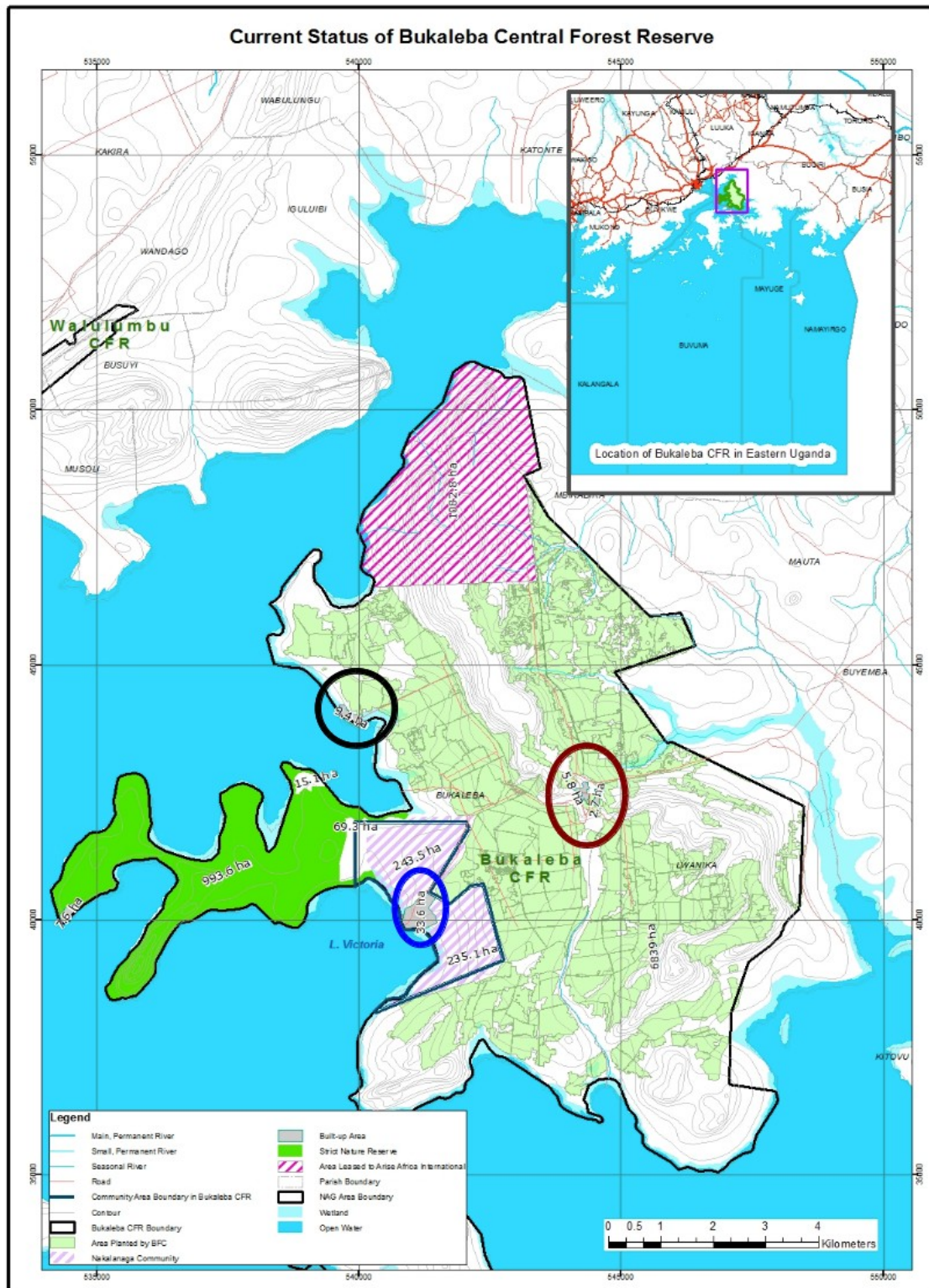
La plantation est située au bord du lac Victoria dans le district de Mayuge, à 120 km à l'est de Kampala, et est administrée par Busega Forestry Company (BFC), une filiale de Green Resources. Le *district* de Mayuge est connu pour ses activités d'agriculture, son sol fertile, sa pluie abondante et ses nombreuses plantations de canne à sucre⁵. De plus, Mayuge a connu une croissance démographique qui est parmi les plus importantes du pays⁶. Cette croissance a provoqué une forte pression sur les terres agricoles, la grande majorité de la population ayant pour principale activité l'agriculture de subsistance. Les enjeux fonciers sont donc importants dans ce *district*.

Le choix de la plantation de Bukaleba a été guidé par le fait qu'il y a une population importante à l'intérieur de la plantation. Cette population vive à l'intérieur de la plantation malgré le fait que la législation ougandaise interdit la population des CFR ainsi que des activités de culture sur ces terres. Elle me semblait alors donner une bonne occasion d'observer les relations entre l'entreprise et les populations, ainsi que entre les populations et l'Etat. On compte 3 villages à l'intérieur des frontières de la plantation : Bukaleba, Nakalanga et Walumbe. Ces villages représenteraient une population d'environ 7 000 personnes.

500 hectares sont mis de côté pour la plantation par des communautés locales.

5 NEMA (2009) *Uganda, Atlas of our changing environment*. National Environment Management Authority, Kampala, Uganda, p. 164, consulté à la bibliothèque de NEMA.

6 *Idem*. p. 165.



Carte de la CFR de Bukaleba. Cercle noir: village de Walumba. Cercle rouge: village de Bukaleba. Cercle bleu: village de Nakalanga. Ce dernier village est entouré par les 500 hectares des "terres communautaires". (Source: NFA)

La plantation de Kachung : l'intérêt comparatif

Green Ressources a également une plantation au nord du pays, dans la forêt de Kachung. Les informations et les entretiens rassemblés pendant nos deux jours et demi passés dans la plantation sont avant tout utilisés dans une perspective comparatiste ou pour confirmer des hypothèses sur la plantation de Bukaleba.

La plantation est administrée par la filiale Lago Forestry Company (LFC). Il n'y a pas de villages à l'intérieur de la plantation de Kachung, mais les populations vivant autour de celle-ci utilisaient déjà ces terres pour cultiver avant l'arrivée de Green Ressources. L'activité économique principale de la région est l'agriculture de subsistance.

L'histoire de la forêt de Bukaleba

La réserve forestière de Bukaleba a été établie en 1932 par l'administration britannique⁷. Avant cette date, l'espace était déjà peuplé, mais une épidémie de la mouche tsé-tsé a forcé les populations à fuir l'espace quelques années plus tôt⁸. En 1942, le gouvernement colonial a réinstallé les populations qui ont survécu à l'épidémie dans des villages *autour* de la nouvelle réserve forestière. Depuis la réinstallation, la démographie de la zone a été fluctuante à cause des migrations de pêcheurs et de paysans, venant et quittant ces terres en fonction de la saison. Les habitants sont des migrants venus de différentes parties du pays et à différents moments, vivant principalement dans les villages autour de la forêt⁹. Pourtant les populations cultivaient et exploitaient également les terres à l'intérieur de la réserve forestière ; par conséquent, des colonies se sont également établies à l'intérieur de la forêt.

Au début des années 1970, « *Bukeleba beef farm* » a été établie pour la production de viande de bœuf. C'était une « ferme de gouvernement »¹⁰ étroitement liée au régime d'Idi Amin Dada. Malgré son statut de ferme publique, elle servait en réalité comme une réserve de viande pour les soldats de Amin Dada. La ferme a été installée juste à l'extérieur de ce qui était la réserve forestière de Bukaleba, mais elle s'est très vite élargie pour finalement pénétrer la réserve. Les terres de la réserve ont été cultivées pour la production de nourriture destinée aux travailleurs et de fourrage

7 Entretien avec Kabi Maxwell, *Forest utilisation specialist* NFA le 19 février 2013.

8 En 1886, quand l'évêque de Hannington, un évêque britannique, passait par la zone où la CFR de Bukaleba se trouve aujourd'hui, les terres étaient déjà peuplées. (UFRIC) (1999) *Bukaleba Forest Reserve*, L'université de Makerere, faculté de sylviculture et conservation de la nature, p. 1.

9 Idem p. 3.

10 Traduit de l'expression utilisée par mes enquêtés pour désigner cette ferme, à savoir : « the government farm »

pour les bœufs. Ejuku Nickson – un des anciens travailleurs pour la ferme qui habite toujours au village de Bukaleba – nous explique que les terres situées entre la localisation actuelle des villages de Nakalanga, Walumbe, Bukaleba et Masaka, ont été utilisées pour la « ferme du gouvernement. » Lors de mon passage sur ce terrain, j'ai observé d'anciens bâtiments et infrastructures pour l'élevage juste au sud du village de Bukaleba. Les activités de la ferme ont ainsi provoqué un fort déboisement de la réserve forestière car les arbres ont été coupés permettre l'agriculture.

La « ferme du gouvernement » a attiré un nombre important de travailleurs. Quand celle-ci ferma officiellement ses portes en 1993, tous les employés ont été licenciés. Malgré cette fermeture officielle, les anciens travailleurs et leurs familles ont continué à cultiver les terres comme avant.

Les conflits militaires internes, par exemple la guerre civile qui a amené le Président Museveni au pouvoir en 1986, ont également eu un effet sur la population de la forêt de Bukaleba. La guerre civile de 1981-1986 entre le *National Resistance Movement* de Museveni et le régime du Président Obote a causé d'importants déplacements des populations. Ces événements, cumulés à un très faible contrôle sur les réserves dans cette période, ont participé à l'augmentation du nombre de personnes venues s'installer à l'intérieur de la plantation.

La reconstruction des structures étatiques après la prise du pouvoir par Museveni en 1986 a également été importante dans le secteur forestier par une reprise du contrôle sur les réserves forestières du pays. Par conséquent, entre 1989 et 1991, toute la population de la réserve forestière de Bukaleba a été formellement expulsée par le Ministère de la forêt (Forest Department, FD)¹¹. Les soldats du gouvernement ont également détruit les églises et les écoles qui y avaient été construites. Malgré ce processus d'éviction, certains habitants sont restés à l'intérieur de la réserve forestière et ont continué à cultiver les terres de la réserve. Les principales activités de ces personnes sont alors la pêche et l'agriculture. La forêt a également été utilisée comme source de combustible et de bois pour des constructions et pour faire paître les animaux. En 1996, lorsque Green Ressources a eu l'autorisation de faire des plantations commerciales à l'intérieur de la CFR, une population importante vivait à l'intérieur de la réserve forestière.

La « population locale »

Par « *population locale* », nous entendons les habitants des villages à l'intérieur de la CFR de Bukaleba, soit ceux des villages de Bukaleba, Nakalanga et Walumbe. Quand nous parlons de la CFR de Kachung, cela désigne les habitants des villages visités à la lisière de la forêt. Pour donner

¹¹ Uganda Forestry Resources and Institutions centre (UFRIC) (1999) *Bukaleba Forest Reserve*, L'université de Makerere, faculté de sylviculture et conservation de la nature, p. 9

au lecteur une première idée des rapports de force et caractéristiques de ces populations, nous avons regroupé « la population locale » dans quatre groupes. Dans cette présentation simplifiée, nous avons choisi d'insister sur les liens que les villageois entretiennent avec l'entreprise (travailleurs/non travailleurs) ainsi que leur lien à l'ancienne « ferme du gouvernement », pour expliquer leur position sociale dans la localité.

1) Les travailleurs reconvertis

Le premier groupe social de « population locale » est celui qui porte des caractéristiques de travailleur de Green Resources et d'ancien travailleur pour la « ferme du gouvernement ». Les travailleurs de l'entreprise – surtout ceux qui ont un poste comme surveillant de travailleurs des champs – ont une position de pouvoir au village grâce à leur rôle de "portiers" donnant accès aux terres aux autres villageois au travers de pratiques transgressives d'exploitation de celles-ci. Nous souhaitons alors souligner le lien entre travail pour l'entreprise et le pouvoir au village.

Leur position du pouvoir liée au travail est doublée par une autre position valorisée dans la société locale : leur lien avec « la ferme du gouvernement ». La rhétorique de la « ferme de gouvernement » est la plus importante dans les revendications d'un droit coutumier sur les terres. C'est cette référence historique qui marque le clivage entre « eux qui appartient vraiment à la terre » et les *nouveaux arrivants*.

2) Les nouveaux arrivants

Les *nouveaux arrivants* sont des travailleurs de l'entreprise qui ne revendiquent pas un droit coutumier sur les terres. Ces personnes sont des gens qui se sont installés à l'intérieur de la CFR plus récemment (5-10 ans) à la recherche d'un travail au sein de l'entreprise. Du fait de leur capacité à contrôler l'accès aux terres pour les autres villageois, les *nouveaux arrivants* occupent également une position de pouvoir dans les villages. Pourtant, les *nouveaux arrivants* sont exclus des revendications des droits fonciers coutumiers.

3) Les « leaders locaux »

Un troisième groupe se compose des anciens travailleurs de la ferme du gouvernement qui ne travaillent pas pour Green Resources. Ce groupe va jouer un rôle important dans les revendications des droits fonciers coutumiers où ils vont mettre en avant la rhétorique du « ferme de gouvernement ». Ils n'ont pas de lien avec l'entreprise et fonctionnent comme des

mobilisateurs de critiques à l'égard de Green Ressources. Ce groupe est fortement représenté dans les *local councils*.

4) Les non travailleurs-nouveaux arrivants

Le dernier groupe social est celui des non travailleurs de l'entreprise / nouveaux arrivants. De la même façon que les travailleurs de l'entreprise et de l'ancienne ferme du gouvernement tiennent deux positions dominantes dans la société – par leur possibilité de donner l'accès aux terres aux autres villageois et par la monopolisation du discours de droit coutumier –, ce groupe est doublement marginalisé. Ces personnes sont à la fois exclus des revendications des droits fonciers coutumiers, et ils sont dépendants des travailleurs de l'entreprise pour avoir accès aux terres.

Présentation des hypothèses de recherche

Le foncier peut dans un premier temps être défini comme « l'ensemble des règles d'accès et de contrôle s'exerçant sur la terre »¹². Ces règles sont formées par des rapports de force entre différents acteurs : au niveau du gouvernement central par des législations foncières, mais également au niveau local où l'application de ces législations et l'accès aux ressources foncières sont définis par des rapports de force dans la localité. La propriété foncière n'est alors pas une relation entre une personne *et* la terre, mais entre des personnes *à propos de* la terre. Le foncier fonctionne ainsi comme un révélateur de processus sociaux divers. En nous appuyant sur une riche littérature des sciences sociales sur les enjeux du foncier, l'idée de cette étude est de dépasser l'hypothèse – largement diffusée – d'une domination à sens unique mise en avant par le discours de « l'accaparement des terres ».

Les questions foncières en Afrique sont habituellement des espaces de réflexions investies par l'économie, le droit ou l'anthropologie. Pourtant, en adoptant une perspective de sociologie politique, nous pouvons étudier le lien entre la terre et l'autorité politique. Catherine Boone¹³ a souligné le lien entre la formation de l'État en Afrique et le contrôle du foncier dans les zones rurales, par exemple par la création de structures de l'État pour renforcer la capacité extractive de l'État. La plantation de Bukaleba est une réserve forestière sous le contrôle du gouvernement

12 L. Gay, « L'instrumentalisation politique des questions foncières en Ouganda », 2011 <http://www.ceri-sciences-po.org>

13 C. Boone *Political Topographies of the African State. Territorial authority and institutional choice*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 5.

central ; nous nous demandons alors dans quelle mesure le contrôle des ressources forestières peut-être compris comme une étape dans la reconstruction de l'État ougandais depuis la prise du pouvoir de Museveni en 1986 ? Et l'arrivée de l'entreprise présente-t-elle un affaiblissement de la présence de l'État dans ces zones ?

La complexité de la législation foncière en Ouganda facilite l'*instrumentalisation* des droits d'accès à la terre par l'élite politique¹⁴. Il existe officiellement la propriété privée (*freehold*), la location (*leasehold*), la loi coutumière (*customary law*) et enfin le système *mailo*, un modèle foncier propre au royaume du Buganda en Ouganda. Les anciens travailleurs de « la ferme du gouvernement » revendiquent un droit foncier coutumier sur les terres de plantation. De quelle façon est-ce que ces revendications sont des objets instrumentalisés par des hommes politiques ? Et avec quels intérêt ?

Le lien entre foncier et pouvoir est également défini par la question d'*accès* aux terres. Il s'agit de processus sociaux par lesquels les populations arrivent à bénéficier de ou exploiter les terres sans être propriétaire. Une étude de ce processus permet d'observer des rapports de forces entre l'entreprise et la localité. Comment l'accès aux terres aux populations est-il contrôlé par l'entreprise ? Et existe-il des pratiques de résistance à la domination de l'entreprise ? Christian Lund¹⁵ a montré que l'accès aux ressources foncières est lié au statut de l'individu dans le monde social : dans notre cas, qui peut accéder aux terres et par quels processus ?

Enfin, le foncier peut être abordé par les enjeux identitaires qu'il soulève. Quel est le lien entre *avoir* (la propriété foncier) et *être* (identité sociale) ? Selon Lund, ce lien est défini par le fait que la revendication d'une identité sociale permet d'accéder à du foncier. Quelles discours identitaires trouvons nous alors sur notre terrain ? Et quelles relations de domination soulèvent ces discours ?

Cette étude se propose d'éclairer les enjeux sociaux des questions foncières à travers trois éclairages : la construction de l'autorité politique – qu'il s'agisse de celle de l'État ougandais ou de celle des hommes politiques qui participent à son incarnation ; l'accès aux terres comme enjeu instaurant un rapport de force (entre l'Etat, l'entreprise et les populations locales) ; et enfin, mobilisation le recours à un discours identitaire pour revendiquer un droit foncier.

14 L. Gay « L'instrumentalisation politique des questions foncières en Ouganda », CERI juin, 2011 <http://www.ceri-sciences-po.org>

15 C. Lund, « Property and citizenship in Urban Africa », brouillon pour un numéro à paraître en 2014 de *Politique Africaine* sur « Property and Citizenship in Urbanizing Africa », p. 7.

Retours méthodologiques

Pour étudier ces questionnements, j'ai effectué une enquête du terrain en Ouganda entre début février et fin mars 2013. Dans cette période j'ai été installée à Kampala et j'ai visité la plantation de Bukaleba à deux reprises. Au total j'ai passé 4 jours entiers dans la plantation de Bukaleba (11-13 février et le 18 mars 2013). La plantation de Kachung a été visité pendant deux jours (15 -16 février)

Travailler à deux : avantages et désavantages

Avant de partir sur le terrain, j'ai appris qu'une autre étudiante norvégienne travaillait également sur Green Resources en Ouganda. Comprenant l'intérêt de partager des informations de terrain ainsi que, entre autres, les frais de transports sur les plantations, nous avons choisi de partir sur le terrain en même temps. Mon premier mois de terrain a donc été un « travail d'équipe » avec Susanne Bondevik. Pourtant, j'ai passé les trois dernières semaines seule, et suis retournée sur mon terrain d'étude une seconde fois.

Je vois à la fois des avantages et des inconvénients à ce travail en équipe. L'aspect positif de cette collaboration est que j'ai à tout moment eu une personne avec qui je pouvais partager mes idées et mes hypothèses. Grâce à notre coopération, je n'ai jamais perdu l'envie ou la motivation de travailler pendant l'enquête de terrain.

Étant donné le temps limité que nous avons dans les plantations, nous avons choisi de mener la plupart des entretiens ensemble, sauf quelques entretiens de plus approfondis que j'ai voulu mener seule. La majorité de nos entretiens au village sont des entretiens collectifs, avec les membres du *local council* et des auditeurs/participants du village. On s'est alors trouvées dans la position d'être en face de 15 à 20 hommes et un grande groupe d'enfants pour nos premiers entretiens. La nervosité du chercheur débutant a été renforcé par le nombre d'auditeurs, et il était rassurant d'être deux pour conduire les entretiens, surtout au début du terrain. Les pauses pendant les parties de l'entretien menées par ma collègue m'ont aussi donné du temps pour réfléchir aux questions que je souhaitais poser par la suite.

Cependant, je pense que les entretiens souffrent quelque peu de nos problématiques et perspectives différentes. Susanne est étudiante dans une école de commerce avec une approche très différente de la mienne. Par conséquent, la situation d'entretien a été alors difficile à « contrôler » et les questions oscillent entre différents sujets. Je pense alors que le fait d'être deux enquêtrices a

limité le temps que chacune aurait souhaité accorder à un sujet en particulier, coupée par l'autre chercheur qui posait « trop vite » une nouvelle question et empêchait ainsi un véritable approfondissement.

Après le départ de Susanne j'ai passé trois semaines seule en tant que chercheur, et ça a aussi été une très bonne expérience. Le fait de pouvoir focaliser uniquement sur mes propres hypothèses a été très bénéfique ; et une fois les contacts établis sur le terrain, il a été facile d'y retourner pour deux jours. Des considérations financières m'ont contrainte à limiter le temps que j'ai pu passer dans la forêt. Pendant ma dernière journée à Bukaleba, j'ai pu faire deux entretiens personnels plus longs qui m'ont été d'une grande valeur dans mon enquête.

L'accès aux terrain/présentation de soi

Pour faciliter mon accès au terrain, j'ai contacté une journaliste norvégienne qui a écrit des articles sur l'entreprise pour une ONG de protection de l'environnement norvégien. Certains de ces articles sont écrit sur la base d'une visite dans la plantation de Bukaleba. La journaliste m'a mise en contact avec la personne avec laquelle elle est partie à la plantation : Aldon Walukamba, un journaliste de radio ougandais. Avant de partir en Ouganda, M. Walukamba et moi avons passé un accord pour qu'il m'accompagne sur le terrain comme chauffeur, interprète et « guide ». Walukamba était déjà une personne connue parmi la population du village, donc notre accès aux entretiens a été facilité par le fait que je suis arrivée avec une personne que mes enquêtés connaissaient déjà.

Le fait d'être venu avec une personne déjà connu au village a également des fortes conséquences sur comment j'ai été perçus par les villageois. M. Walukamba a déjà amené des représentants des ONGs, comme la journaliste norvégienne, sur le terrain. Et il me semble alors que certains villageois ont attribué ces mêmes caractérisés sur moi ; une militante de protection de l'environnement. De plus, j'ai vite compris que Walukamba était très critique envers les actions de l'entreprise. Tout en revendiquant une « objectivité journalistique » il a essayé de nous convaincre de la réalité de sa version de la plantation, vite résume par la désignation de l'entreprise comme des « agresseurs » et des villageois comme des « victimes ».

Comme c'est Walukamba qui nous a facilité les entretiens, il a d'une certaine façon pu nous faire rencontrer les personnes qu'il voulait, et donner ainsi la parole aux enquêtés pouvant souligner son point de vue. Pendant le terrain, j'ai été consciente de cette relation de pouvoir entre mon « guide » et moi. J'ai essayé de limiter le plus possible cette situation, en prenant mes propres décisions – avec qui je voulais m'entretenir, etc – mais il est certain que le rôle important de M.

Walekumba a influencé ce que j'ai pu voir sur le terrain (et également ce que je n'ai pas pu voir).

Afin de confirmer mes hypothèses basées sur mon premier passage dans la plantation, j'ai voulu de retourner à Bukaleba. Cette fois, j'ai choisi d'y aller sans Walekumba. J'ai loué un chauffeur qui ne connaissait pas les enjeux des villages, et j'ai également contacté l'un de mes enquêtés rencontré lors de mon premier passage dans la plantation, le *parish chief* de Bukaleba¹⁶, Albert Mudhu Gambya. Il a accepté de m'accompagner au village comme interprète. Pendant ce passage, M. Mudhu Gamgya s'est tenu beaucoup plus en retrait que Walekumba. Cette fois j'ai été plus autonome dans le choix de mes enquêtés et la situation de l'entretien.

Avant de partir sur le terrain, je n'ai pas souhaité contacter les cadres de l'entreprise Green Resources en Norvège, car je soupçonnais que, après avoir été l'objet de critiques dans les médias norvégiens, cela viendrait plutôt perturber que faciliter mon accès au terrain. Et comme mon accès sur le terrain et aux discours des acteurs locaux étaient plus importants pour mon sujet que l'accès aux cadres de l'entreprise, j'ai choisi de contacter l'administration de Green Ressources présente directement sur place. Pour Susanne, qui travaille sur le marché du carbone et les investisseurs de l'entreprise, l'accès aux cadres a été plus important et elle a alors contacté deux figures très importantes de l'entreprise, à savoir Mads Asprem et Olav Bjella (*voir encadrés ci-dessous*). Les deux ont refusé l'entretien, donnant pour motif les critiques médiatiques. D'après la réponse de Asprem par un courrier électronique à Susanne, ils avaient peur de faire, une fois de plus, l'objet de critique parce que les entretiens se « retournent contre-eux ».

¹⁶ Note de précision : « Bukaleba » est le nom du *village* de Bukaleba, mais aussi de la zone de la CFR en totalité. Nous parlons alors du village de Bukaleba (*un* des villages situés à l'intérieur de la forêt/CFR) ainsi que de la forêt de Bukaleba (la CFR/forêt en sa totalité). Le *parish* est le niveau du gouvernement local au-dessus de village et elle couvre alors la même zone géographique que la forêt de Bukaleba. Cf. Annexe 2.

Portrait Mads Asprem

Né en 1961 à Levanger en Norvège, il a fondé Green Resources en 1995 et en est le directeur depuis.

Il a été formé en économie à l'Université de Wharton et Chicago aux Etats-Unis. Ensuite, il a eu une carrière comme analyste au Morgan Stanley (1991-2000) et Merrill Lynch (2000-2005). Deux banques d'investissement américaines très importantes. Au sein de Morgan Stanley, il a travaillé dans le domaine des investissements dans le secteur forestier. Depuis 2006 il est le directeur général (*managing director*) de Green Resources.

Il vit et travaille à Londres.

Portrait Olav Bjella

Né en 1963 à Hallingdal en Norvège. Bjella est « resource director » à Green Resources. Avec Mads Asprem, il est le porte-parole de l'entreprise dans les médias norvégiens.

Il a été formé à l'Université des Sciences de la Vie d'Ås et a ensuite travaillé au sein du secteur forestier en Norvège. En 2006, il a obtenu le poste de directeur exécutif de la National Forestry Authority en Ouganda. Peu après, il a quitté ce poste après un conflit entre la NFA et le Président Y. Museveni sur la vente des réserves forestières aux entreprises d'huile de palme et canne à sucre.

Après avoir quitté son poste à la NFA, il a été recruté par Asprem. Il vit et travaille depuis à Dar-es-Salam.

Une fois sur le terrain, notre coopération avec Green Resources, ou bien avec Busoga Forestry Company et Lango Forestry Company, a été beaucoup plus positive. Nous avons été bien reçues à la fois dans les plantations par les travailleurs, les administrateurs et les cadres des bureaux. Pourtant, le 19 mars je suis allée au bureau de Busoga Forestry Company à Jinja pour un entretien. Mon enquête était en retard, et j'ai alors pu discuter un peu avec le monsieur du bureau à côté. J'ai expliqué qui j'étais et je travaillais sur le « développement rural autour des plantations de Green Resources », ayant choisi de présenter mes recherches de cette façon car c'est un sujet facilement compréhensible et avec un angle positif. Après avoir cherché sur son ordinateur, l'employé de BFC me demande de nouveau mon nom. Puis il me dit qu'ils ont reçu un e-mail qui les mettent en garde contre une étudiante norvégienne qui cherche des informations sur l'entreprise. Il m'explique que le mail indique d'être prudent en donnant des informations à une certaine Susanne Bondevik car des ONGs créent des problèmes à Green Resources en Norvège. Je lui ai alors dit que je n'étais pas cette personne et lui ai montré la lettre de la Sorbonne. Puis j'ai un peu joué l'étudiante « naïve » en demandant qui avait envoyé cet e-mail, et il m'a répondu que c'était Mads Asprem, le directeur de Green Resources. Les autres personnes présentes dans le bureau de BFC ont entendu notre conversation, y compris une personne avec laquelle j'ai fait un entretien par la suite. Mon enquête a accepté de faire cet entretien, mais n'a pas voulu qu'il soit enregistré à cause de la lettre que j'avais

montrée. Cette anecdote me confirma donc mes soupçons : ne pas contacter les cadres de l'entreprise en Norvège avant d'aller en Ouganda fut la bonne décision à prendre pour accéder à mon terrain.

Méthodes de recherche

Avant de partir sur le terrain, j'ai fait quelques entretiens informatifs afin d'avoir des connaissances concrètes sur ces plantations. J'ai alors rencontré une journaliste qui est partie à Bukaleba. J'ai également parlé avec un professeur des universités qui a travaillé sur les plantations de l'entreprise en Tanzanie et qui a pu me parler de ces expériences d'actions de l'entreprise dans ce pays. Ces entretiens m'ont permis de mieux préparer mon terrain et guider mes lectures.

Afin d'avoir accès aux représentations des acteurs et leurs pratiques quotidiennes, j'ai privilégié des entretiens semi-directifs. Aux villages des plantation, les entretiens collectifs avec les membres du *local council*¹⁷, se sont déroulés comme un échange où la parole a été libre entre les différents membres du conseil. J'ai ainsi pu observer qui sont les porte-paroles du village, et comment ils se présentent devant quelqu'un d'extérieur. Les questions posées ont porté sur l'histoire du village, la vie quotidienne et la relation avec l'entreprise et le gouvernement. J'ai surtout privilégié les questions sur l'entreprise et la NFA pour accéder à leurs représentations vis-à-vis de ces acteurs. Dans ces contextes d'entretiens collectifs, il a été difficile de poser des questions sur leurs trajectoires personnelles.

J'ai également fait des entretiens individuels plus approfondis avec un certain nombre d'habitants des plantations : des travailleurs de l'entreprise, des villageois non-travailleurs et des membres du *local council*. Par ces entretiens, j'ai pu avoir plus d'informations sur la trajectoire de l'enquêté et d'avoir des éléments sur sa position dans le village. Pendant ces entretiens, j'ai demandé aux enquêtés de dessiner des cartes de la plantation. Cet exercice m'a permis de comprendre quels sont les différents lieux « importants » de l'espace de la plantation et autour selon eux. De plus, en faisant les cartes, mes enquêtés a évoque les lieux et sujets dont j'avait pas prévu dans mon guide d'enquête.

Les entretiens avec l'administration de Busoga Forestry Company, la NFA et les administrations locales ont également représenté une partie importante de mon terrain. Ces entretiens m'ont permis de comprendre les rapports de force qui se jouent entre les différentes institutions. Pendant ces entretiens j'ai essayé d'avoir des données sur leurs représentations des

¹⁷ Les membres du conseil sont élus par les populations du village. Leur mandat est d'abord une fonction administrative. Les membres fonctionnent également comme des représentants des villageois et comme autorité concernant les questions coutumières. Cf. annexe 2.

habitants des plantations. Finalement, lors de mes recherches dans les plantations, l'observation de l'espace, des panneaux de signalisation, des barrières, des frontières a été une source importante de compréhension de la construction de l'espace par l'entreprise.

PREMIERE PARTIE : Le foncier et la construction de l'autorité politique¹⁸

L'une des façons les plus importantes dont l'Etat-nation exerce son pouvoir est à travers le contrôle du territoire national et d'extraction des ressources naturelles. L'autorisation de la gestion des ressources naturelles à une entreprise étrangère nous invite alors à réfléchir sur le lien entre le foncier et la construction de l'autorité politique. Au lieu d'interpréter l'arrivée de Green Resources comme le « retrait de l'État »¹⁹, nous allons penser les chevauchements du pouvoir entre l'entreprise et les différents acteurs politiques dans les plantations, ainsi que les conflits fonciers qui cela soulève, comme des étapes de la « construction de l'autorité de l'État » dans les zones de la plantation.²⁰

Nous comprenons le lien entre propriété et autorité comme un processus de légitimation réciproque entre l'institution qui administre la propriété et l'acteur qui la demande²¹. En demandant un titre de propriété à une institution, le demandeur reconnaît en même temps le droit de cette institution de contrôler le foncier. De la même façon, en donnant ce droit au demandeur, l'institution reconnaît son droit d'être propriétaire. Le contrat entre propriétaire foncier et autorité est ainsi un acte de renforcement mutuel dans le pouvoir de donner/recevoir la terre.

Ce lien entre foncier et autorité politique doit également être pensé sous l'angle de l'instrumentalisation des conflits fonciers par des entrepreneurs politiques dans le but d'accroître leur propre légitimité politique.

18 Nous comprenons l'autorité comme elle est définie par Max Weber : comme le pouvoir légitime. Dans d'autres mots ; le pouvoir est associé avec une minimum de conformité volontaire par le groupe sur lequel le pouvoir s'exerce. (M. Weber, *Economie et Société, les catégories de la sociologie* Paris, Plon, 1971.)

19 S. Strange. *The Retreat of the State : the Diffusion of Power in the World Economy*, *Politique étrangère*, 1997, vol. 62, n° 2, pp. 387-392.

20 C. Boone, « Land regimes and the structure of politics : patterns of land-related conflict », *Africa : the journal of the international african institute* 83 (1), 2013, page : 189

21 T. Sikor et C. Lund « Access and Property : A question of Power and Authority », *Development and change*, vol 40, n°1, 2009, p. 1-22.

« Encroachers »

Les habitants de la CFR de Bukalaba sont désignés comme des « encroachers » par la NFA. Le verbe « encroach » en anglais signifie « seize or acquire wrongfully property or privilege » ou bien « to intrude on the territory, rights or accustomed sphere of action of others ». L'idée de l'utilisation illégale de la propriété d'autrui est alors centrale dans cette notion. Si le verbe « to encroach » trouve son équivalent avec « empiéter », le terme « encroacher » n'a pas pu être traduit de façon satisfaisante. A cause de l'importance de ce terme dans les discours de la NFA, nous avons fait le choix de conserver le terme en anglais.

Chapitre 1 : La construction de l'autorité étatique : saisir les zones rurales par le contrôle des ressources forestières

Un nombre des réformes du secteur forestier depuis les années 90 ont renforcé la présence du pouvoir du gouvernement central dans les réserves forestières et ainsi dans les zones rurales du pays dans deux façons : par la centralisation des ressources forestières et la construction progressive de l'autorité de la NFA. La construction de l'autorité de la NFA se fait dans des étapes à travers des conflits fonciers qui l'oppose à d'autres institutions revendiquant un pouvoir sur les mêmes espaces.

Egalement, la marchandisation des ressources forestières par l'ouverture aux acteurs commerciaux comme Green Ressources est pensée, pas comme un retrait de l'Etat, mais comme la présence de l'Etat à travers l'entreprise.

La centralisation du pouvoir sur les réserves forestières : une expression de pouvoir étatique

L'État exerce son pouvoir dans les zones rurales du pays à travers le contrôle des ressources naturelles, et parmi elles les réserves forestières. Malgré des réformes de décentralisation, l'État a toujours eu la mainmise sur les ressources foncières.

La décentralisation a été une partie importante des réformes mises en œuvre par les *programmes d'ajustements structurels* imposés par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque Mondiale en échange de soutiens financiers au début des années 1990. Juste un an après la prise de pouvoir, Y. Museveni a abandonné son programme socialiste pour s'ouvrir à la libéralisation économique et les soutiens du FMI²². En 1993, le secteur forestier a connu une de ces réformes de décentralisation avec la création des *Local Forest Reserves* sous le contrôle du *district*. L'objectif revendiqué par le gouvernement de la réforme a été l'autonomisation économique des régions du pays ainsi qu'une meilleure gestion des forêts par des mesures de contrôle décentralisés²³. Il s'agit alors de mesures de « démocratisation » en conformité avec les exigences du FMI.

Pourtant, plusieurs chercheurs ont montré que cette réforme a été en premier lieu une façon d'élargir le contrôle de l'État central sur les ressources naturelles²⁴. Au lieu d'une décentralisation, la

22 A. Sjögren, *Between militarism and technocratic governance : State formation in contemporary Uganda*, Stockholm, Department of Political Science Stockholm University, 2007, p. 37.

23 F. Muhereza, « Traditional authorities in Uganda and the management of legislatively decentralised forest resources » in Sandra Evers, Marja Spierenburg, Harry Wels (dir) *Competing jurisdictions, settling land claims in Africa*, chapitre 11, Boston, Brill Leiden, 2005 p. 267.

24 Idem.

réforme avait pour résultat une privatisation des ressources, contrôlées par des acteurs forts au niveau local, comme par exemple des royaumes du pays. Le président a ainsi fortifié les « liens de patronage » entre les royaumes et le *National Résistance Mouvement* de Président Museveni. En d'autres termes, le président a consolidé le contrôle des zones ruraux par une politique de « décentralisation ». Plutôt qu'un transfert de pouvoir « vers le bas », le résultat réel de cette « décentralisation » a été le renforcement du pouvoir central. Le contrôle des ressources forestières au niveau national a donc toujours été important, et la « décentralisation » n'était que « sur le papier ».

Cinq ans plus tard, en 1998, cette « décentralisation » a été détournée, et le pouvoir central sur ces ressources a été institutionnalisé. Les *Central Forest Reserves (CFR)* remplacent les *Local Forest Reserves*. Une réforme du secteur forestier en 2003 a créé la *National Forestry Authority*. La NFA est sous le ministère ougandais de l'eau et du développement, mais adopte le fonctionnement d'une entreprise commerciale dans sa gestion des réserves forestières de l'État. Un autre aspect important de la création de la NFA a été l'ouverture aux acteurs commerciaux dans la gestion forestière. La NFA donne des autorisations aux entreprises privées pour la gestion des CFR, comme par exemple l'entreprise Green Resources. Il y a alors eu une marchandisation des ressources forestières du pays. La centralisation des réserves forestières a également centralisé les revenus de la forêt. Par exemple, la redevance foncière payée par Green Resources est centralisée et il n'y a pas de retour direct à la région²⁵.

Malgré la centralisation du contrôle des réserves forestières sous la NFA en 2003, certains pouvoirs sont restés au niveau de la région. Par exemple, chaque région a un *natural resources officer*, qui est responsable de la surveillance environnementale dans la gestion des ressources naturelles de la région, y compris les CFR²⁶. Les fonctionnaires au niveau du district fournissent des rapports au Ministère de l'eau et de l'environnement. Le contrôle de l'État sur les réserves forestières s'exprime donc également par d'autres voies que la NFA; alors par l'administration locale. Pourtant, il y a une grande différence dans la possibilité des districts d'appliquer ce droit de surveillance. Lors de mes recherches de terrain, j'ai parlé avec les *natural resources officers* des deux régions où les plantations de Green Resources sont localisées, Mayuge et Dokolo. Les deux officiers ont souligné que les CFR sont sous l'autorité de la NFA et non de la région. Pourtant, les deux officiers divergent quand ils parlent du pouvoir de surveillance de la région. Quand l'un souligne que la région n'a

25 Correspondance de courriers électroniques avec Rebecka Isiko, secrétaire du conseil foncier régional de Mayuge, le 20 mars 2013, et entretien avec Vincent Wasiswa Bagiire, député de la région de Mayuge le 15 mars 2013, ainsi qu'un entretien avec Rashid Ssekitto, *Land management specialist NFA*, le 19 février 2013.

26 Musa Lubanga, District natural Resources officer, Mayuge district, entretien réalisé le 12 février 2013.

aucun mandat sur les CFR²⁷, l'autre met l'accent sur le rôle important de surveillance du district²⁸ :

“Bukaleba forest reserve is a central forest reserve that is under the authority of the NFA. But we (district) have a monitoring role to ensure that the people operating in the forest are in compliance with policies and laws. It was allocated to Green Resources with a permit to run that forest (...) so we monitor them. The relationship has been a little bit challenging, cause they, being investors they sometimes ignore the environmental aspects of the forest to gain profit. (...) At times we go in conflict and we go and negotiate”.

(Musa Lubanga, *District natural resources officer*. Mayuge district, entretien réalisé le 12 février 2013)

L'autre fonctionnaire de Dokolo insiste lui sur les obstacles à cette surveillance, notamment en termes de transport. Les officiers n'ont pas de moyens de transport pour circuler dans les forêts.

“It's the same problem, not only in Dokolo, but region wide, we don't have enough facilitation. We have good laws, but we can not implement these laws. It's difficult. We need to travel a lot but I don't even have a motorcycle. What do expect? I can not move out?”

(Rajabi Epilla, *Natural resources officer Dokolo*, entretien réalisé le 15 février 2013)

Le pouvoir de surveillance de la région est inégalement revendiqué par les deux fonctionnaires. La capacité de surveillance du gouvernement local est plus forte dans la région de Mayuge qui se trouve au sud du pays, qu'à Dokolo qui se trouve au nord du pays. Cette différence peut être expliquée par le lien que ces régions entretiennent avec le pouvoir central. La construction et l'exercice du pouvoir de l'État a pris des formes différentes au nord et au sud de l'Ouganda²⁹. La position forte du NRM au sud, ainsi que son développement économique relativement fort, ont donné lieu à une valorisation de cette zone par le régime. Il y a alors une plus forte présence des institutions bureaucratiques et étatiques au sud. En revanche, le nord qui n'a pas connu le même développement économique et où la légitimité du NRM a été faible, la présence de l'État est moins importante³⁰. Le nord est alors marginalisé par le régime de Museveni, à la fois économiquement et politiquement. La difficulté de surveillance des fonctionnaires du *district* de Dokolo sur les CFR est une manifestation de cette marginalisation.

La centralisation institutionnelle du contrôle des ressources forestières est une forme que prend l'exercice du pouvoir étatique dans les zones rurales. Et ainsi une expression de la construction de l'État. Pourtant, une étude de la NFA sur le terrain nuance cette idée de contrôle central.

27 Rajab Epilla, *District natural Resources officer*, Dokolo district, entretien réalisé le 15 février 2013.

28 Musa Lubanga, *District natural Resources officer*, Mayuge district, entretien réalisé le 12 février 2013.

29 A. Sjögren, *Between militarism and technocratic governance: State formation in contemporary Uganda*, Stockholm, Department of Political Science Stockholm University, 2007, p. 8.

30 Pour la marginalisation du nord par le régime de Museveni, voir également M. Bøås et K. C. Dunn (dir) *African guerillas: raging against the machine*, Boulder: Lynne Rienner Publishers, 2007. p.131-149.

L'absence de la NFA sur le terrain : manque de ressources ou stratégie politique ?

La centralisation institutionnelle du pouvoir sur les réserves forestières de la NFA n'est pas reflétée pas dans les réalités des CFR. La NFA est un acteur avec une faible présence sur le terrain. Cette faible présence peut être comprise par le manque de ressources et une dévalorisation des questions sociales au sein de l'organisation, mais également comme une stratégie politique.

Au sein de la NFA, on constate un manque de connaissance des réalités sociales de terrain, c'est-à-dire des CFR. Une fois arrivé à leur bureau à Kampala, j'ai demandé à parler avec des personnes qui travaillent particulièrement avec les CFR autorisées à Green Resources ; j'ai été dirigée vers Rashid Ssekitto qui a travaillé sur la forêt de Bukaleba³¹. A propos des connaissances sociales du terrain, M. Ssakitto a répondu que la NFA a enregistré le nombre des personnes vivant à l'intérieur de la CFR de Bukaleba, ainsi que quelques traits sociaux de ces populations en 2005.

“Regarding the social component, it's when you go there, when you meet them and discuss with them...that's what we have. But actually assessing their behaviour is still lacking actually. The social component is lacking. Of course we carry out some surveys once in a while, like in 2005 I think we tried to establish the number of encroachers we have in the reserve ; where do they come from? What tribe? How many children? That was for us to prepare them and guide them to where go next. Other than that is just a collaboration, discussion. We don't look in depth, the hygiene is more or less looked after from the district.”

(Rashid Ssekitto, entretien réalisé le 19 février 2013)

Le sondage de 2005 est alors l'information la plus importante dont dispose la NFA sur les caractéristiques sociales des populations. La personne chargée du sondage en 2005, à laquelle Ssekitto a fait référence, était *le spécialiste de la prévention d'encroachment*, un poste qui est aujourd'hui occupé par Jimmy Ouna (depuis 2009).

31 Rashid Ssekitto a travaillé comme *Land management specialist* à la NFA. Il est diplômé en sylviculture et « impact environnemental » de l'Université de Makerere.

Portrait Jimmy Ouna

Spécialiste de la prévention d'encroachment NFA

Jimmy Ouna, âgé de 39, travaille comme *spécialiste de la prévention d'encroachment* à la National Forestry Authority depuis 2009. Le mandat de cette poste est de veiller à ce que les CFR soient libres de tout type d'empiétement comme la culture, populations et le pâturage.

Il est la quatrième personne qui exerce à ce poste depuis 2004. Avant d'obtenir celui-ci au siège, Ouna a travaillé au sein des structures décentralisées de la NFA. Le premier comme *field supervisor* en 2004. Il a accumulé différents postes au sein de la NFA. En d'autres termes, il a fait « les étapes de l'organisation verticale », de surveillant à une poste au siège.

Ouna est diplômé en sylviculture de l'Université de Makerere en 2001. Après avoir travaillé pour la NFA au nord du pays, il a repris ces études en « conflict management and peace studies » à l'Université de Gulu en Ouganda en 2006. En 2012, il a fait un certificat en administration des ressources naturelles à l'institut national de développement rural en Inde.

(Source : Jimmy Ouna, entretien réalisé le 28 février 2013. Certains informations bibliographiques trouvé sur le page « linked-in » de M. Ouna)

M. Ouna admet ne pas avoir connaissance des statistiques dont M. Ssekito parle. Par contre, il nous a montré d'autres statistiques sur les empiétements dans les CFR. Ces statistiques sont très généraux, ils donnent par exemple de l'information sur le pourcentage d'hectares occupés par les populations. En revanche, ils ne contenaient aucune information sur les caractéristiques sociales des populations, contrairement aux propos de Rashied Ssekitto. La spécialiste de la prévention de l'*encroachment* qui est responsable de l'éviction des populations des CFR a donc très peu d'information des caractéristiques sociales sur ces personnes. Cela témoigne de la faible présence de la NFA sur le terrain. Comment expliquer cette faible présence ? Le témoignage de Fiona F. Driciru nous informe à ce sujet.

Portrait Fiona F. Driciru

Collaborative forest management specialist NFA

Collaborative forest management specialist à la NFA depuis 2004. Chargée de négocier des accords avec les populations qui habitent autour des CFR ainsi que de coopérer avec les ONG qui opèrent dans la zone en question. Les accords passés avec les communautés portent sur la création des entreprises liées à la forêt, par exemple l'apiculture. L'objectif de ce type d'accords de coopération est de faire en sorte que les gens qui vivent autour de la forêt puissent tirer « bénéfice de la forêt ».

Driciru est diplômée en sylviculture de l'Université de Makerere ainsi qu'en socio-économie aux Pays-Bas. Elle a entre 40 et 50 ans.

(Source : Entretien avec Fiona F. Driciru, au bureau de NFA à Kampala, le 12 mars 2013)

Mme Driciru a mis l'accent sur le manque de ressources au sein de la NFA pour expliquer la faible présence sur le terrain de l'institution en général et la non-réalisation des projets de coopération en particulier.

« The biggest challenge is the lack of funding. Because when we negotiate an agreement (with the communities), we agree that we are going to do A, B, C together. So we sign the agreement and that's where we stop, we don't go ahead to implement, because we don't have the money. And then you raise the communities hopes, and then you don't do what you said you were going to do ! »

(Fiona F. Driciru, entretien réalisé le 12 mars 2013)

Selon Driciru, la négociation des accords donne à espérer les populations qui vont ensuite être déçues. Cette idée résonne dans les représentations des villageois vis-à-vis à la NFA qui se sentent oubliés par la NFA. Dans la partie de la CFR de Bukaleba plantée par Green Resources, il existe des « terres communautaires »³² de 500 hectares mises à disposition pour les populations qui habitent à l'intérieur de la plantation. Cet espace a été mis à disposition par Green Resources et la NFA en 2000 pour que les populations puissent s'engager dans la sylviculture. C'est alors un exemple de *Collaborative forest management*. Malgré le fait que les terres aient été promises aux populations en 2000, la distribution des terres entre les villageois n'a pas encore été faite par la NFA, et selon le président du *local council* (LC) dans le village de Nakalanga, « personne entre les villageois peut profiter de ces terres aujourd'hui »³³. Aldon Walekumba a ensuite expliqué que la

32 Traduction de terme « *community land* » utilisé par Green Resources et la NFA.

33 Entretien collectif, Nakalanga village, président de LC, opinion leader, secrétaire du LC, plusieurs auditeurs. Dans le

question des 500 hectares créé des conflits entre les villages. Le jour où les 500 hectares vont être distribués entre les villageois, la taille de l'espace ne permet qu'à une minorité des populations d'en bénéficier. Le conflit entre les villageois se centre alors sur la question de savoir *qui sont les bénéficiaires légitimes de cette espace ?* Une des personnes qui s'exprime par rapport à ces 500 hectares est Nampogo Wiberforce.

Portrait Nampogo Wiberforce

Entre 40 et 50 ans, marié et avec des enfants, headman de Busoga Forest Company et secrétaire général du sub-county de Bukaleba.

En tant que headman, il est le leader d'une équipe des travailleurs dans la plantation. Il participe également aux recrutements pour l'entreprise. Il est donc aussi un *contractor*.

Aldon Walukamba le décrit comme un « leader d'opinion » au village de Bukaleba où il habite depuis 1973. Il est un ancien travailleur pour la ferme du gouvernement ainsi qu'un ancien soldat au sein de l'armée (1986-1993) du régime de Museveni ; le *National Resistance Army*. Après ces années dans l'armée, il a pris sa retraite volontairement et est retourné à Bukaleba en 1993. Depuis, 1996, il travaille pour Green Resources.

Membre du conseil local au niveau de sub-county, Wiberforce fait partie d'un *local council* avec du pouvoir à la fois politique et législatif (Cf. annexe 2). Cette position peut être mise en lien avec son passé au sein du *National Resistance Army*. Pour assurer la stabilité de son régime Y. Museveni a « donné » des positions politiques aux anciens soldats de la NRA, ainsi que dans la police et les médias. Le poste important de Wiberforce au sein du gouvernement local peut ainsi être liée à son passé militaire.

(Source : Entretien avec Nampogo Wiberforce, au village de Bukaleba 12 février 2013.)

Wiberforce nous explique qu'il ne sait pas ce qu'il va se passer avec les 500 hectares. Ils attendent l'action de la NFA.

“So we don't know what the government is proposing for that area. But we are here, we are waiting for that proposed 500 ha to be given to people so that they plant their own trees. But this was proposed in 2000.”

(Nampogo Wiberforce, entretien réalisé le 12 février 2013)

bâtiment LC, réalisé 11 février 2013.

Le président du *local council* au village de Nakalanga a également souligné ce sentiment d'absence d'action de la NFA.

“At least NFA used to come, but now it’s two years back”.

(président du LC de Nakalanga, entretien collectif réalisé le 11 février 2013)

Les villageois se sentent alors oubliés de la NFA à propos de ces 500 hectares de terres « communautaires ». Les employés de la NFA expliquent ce manque d'action par un manque de ressources. Pourtant, la complexité de la distribution des terres et les enjeux politiques liés à une telle distribution nous semblent également être un facteur important pour comprendre l'absence de la NFA. Les revendications des villageois de droit coutumier sur ces terres sont fortes et une distribution tournée vers seulement une partie des villageois implique alors des enjeux politiques pour la NFA. De plus, ces enjeux sont renforcés par l'instrumentalisation politique des revendications. Nous pensons ici à la rhétorique de « retour des terres aux communautés » pendant les campagnes électorales pour l'élite politique³⁴. Pour éviter ces enjeux politiques liée à cette partage. La NFA reste absente dans le cas des 500 hectares. Finalement, ce manque de présence de la NFA sur les CFR ouvre un espace qui permet à d'autres acteurs politiques d'exercer leur pouvoir sur ces derniers.

Les conflits fonciers comme processus de construction d'autorité

Il existe des chevauchements parmi les institutions étatiques qui revendiquent une autorité sur les CFR. Le conflit entre la NFA et le *local district land board*³⁵ de la région de Mayuge en est un exemple. En 2003, le *land board* de Mayuge a donné l'autorisation à l'ONG Arise Africa de s'installer avec un orphelinat à l'intérieur du CFR de Bukaleba. L'ONG a depuis construit plusieurs structures, entre autres une école et plusieurs internats. Selon la NFA, l'autorisation donnée par le *land board* de Mayuge est illégale car seule la NFA a le droit de donner des autorisations à l'intérieur des CFR.

“Arise Africa has 1000 hectares in the forest. This is the land given illegally in the forest reserves.”

HD: *“Illegally? But by the NFA?”*

“No it was given by the land board, the district land board. So that is the battle which we

34 L. Gay « L'instrumentalisation politique des questions foncières en Ouganda », CERI juin, 2011 <http://www.ceri-sciences-po.org>

35 Le mandat officiel des *land boards* est de détenir et répartir le foncier du gouvernement du district, qui n'est pas la propriété d'une personne privée ou d'une autorité étatique. Pourtant, les *land boards* sont sous-financés et ne fonctionnent pas toujours en conformité avec leur mandat. (Minority rights group international « Land, livelihood and identities : Inter-community conflicts in East-Africa », 2011. p. 11.)

have in Bukaleba : this Arise Africa.”

(Jimmy Ouna, *encroachment specialist NFA*, entretien réalisé le 28 février 2013)

De son côté, Isahaka Magemeso, le président du *local district land board* de Mayuge a souligné pendant notre entretien que c'est le *land board* qui administre le foncier dans la région de Mayuge.

« The land board is in charge of the government land in the district. So you can not say that the licence is illegal”

“We don't report to the NFA and they don't report to us (...) The NFA and the land board do not see each other ».

(Entretien personnel avec Ishaka Magameso, président local land board, le 18 mars 2013)

Isahaka Magemeso revendique l'autorité du *local district land board* sur la totalité des terres de la région et la légalité de l'autorisation d'Arise Africa. Questionner cette licence est en même temps questionner l'autorité du *board*. Après plusieurs années de conflit entre la NFA et le *land board*, le désaccord est aujourd'hui porté devant le tribunal. Si celui-ci reconnaît le caractère illégal de l'autorisation délivrée par le *land board* et donne ainsi à la NFA le monopole sur la gestion des ressources forestières du pays, la légitimité institutionnelle de la NFA va accroître. Ce conflit représente donc un pas important dans la construction de l'autorité de la NFA.

A travers ce conflit et l'appel au tribunal, la NFA s'est également manifestée aux yeux des villageois comme l'autorité de la CFR. Pourtant, en 2003 quand Arise Africa a eu l'autorisation, le *land board* a été vu comme l'autorité en charge du foncier dans la CFR par ces mêmes villageois. Il y a donc eu un basculement au yeux de ces villageois.

“The licence is not illegal cause NFA just came in recently, before we were using what was the district land board. NFA came in when the licence was already given”.

(Batambuze Wilbroa Shaina, président du *local council*, entretien collectif au village du Masaka'B³⁶ réalisé le 18 février 2013)

Il faut alors penser la construction de l'autorité comme un processus graduel qui se fait à travers des conflits fonciers ; en 2003, alors que la NFA venait de naître, son autorité parmi les populations a été très faible. Aujourd'hui, elle est reconnue comme l'autorité des CFR. Une étape de cette construction de l'autorité est, comme nous l'avons vu, le recours au tribunal. Par la manifestation de l'illégalité de l'autorisation d'Arise Africa, La NFA cherche à obtenir la

36 Masaka'B qui est situé à la frontière des terres d'Arise Africa et la plantation de Green Resources.

reconnaissance de leur autorité³⁷.

Marchandisation des ressources forestières : le retrait de l'État ou son redéploiement?

Comment penser l'effet de la marchandisation des réserves forestières sur la présence de l'État dans ces espaces ? Nos enquêtés villageois soulignent que l'État ougandais est l'autorité responsable du foncier : les terres sont une *Central Forest Reserve*, donc réservées pour la forêt et gouvernée par l'État. En conséquence, les revendications du droit coutumier sur le foncier sont dirigées vers les différentes institutions de l'État, et non vers l'entreprise. Pourtant, l'entreprise est l'objet de revendications pouvant être identifiées comme des revendications de « services publics ». Par exemple, les leaders locaux vont revendiquer la responsabilité de l'entreprise dans la nécessité de construire de centres de santé, d'écoles et de routes pour les populations de la plantation :

“Busoga Forest Company could have facilitated a school. It is far from here to Bukaleba. They have a primary school, but here at Nakalanga, they have no school. And also, at least they should put up the roads”

(Président du *local council* du village de Nakalanga village. Entretien collectif réalisé le 11 février 2013.)

Ces types de revendications ont été répétées dans la quasi-totalité de mes entretiens avec les villageois du CFR de Bukaleba³⁸. Les revendications sont liées aux discours de « responsabilité sociétale de l'entreprise » et de « situation win-win » portée par l'entreprise, qui met l'accent sur les bénéfices pour les populations tirés des actions de l'entreprise.

« Green Resources facilitates socio-economic development and poverty alleviation in rural areas through provision of employment, infrastructure development, schools, health and other community development. »

(site web de Green ressources, rubrique *community development : developing people*)

Le lien entre ce discours de « win-win » et les revendications des populations est également marqué par la reprise de certains mots de ce discours par les villageois dans les revendications à l'encontre de l'entreprise. Par exemple, la caractérisation des populations comme des *stakeholders*,

37 Le renforcement de l'autorité de la NFA sur les CFR assure également un contrôle central sur les revenus de la forêt. Arise Africa paie une redevance foncière à la région de Mayuge à travers le *land board*. Par contre Green Resources ne paie rien directement au district, mais à la NFA. Les revenus des CFR vont alors directement à l'état central et est ainsi un élément d'exercice du pouvoir du régime sur les zones rurales.

38 Il est possible que l'importance de ces revendications ait été exagérée par le fait que je suis norvégienne, et que j'ai été vue comme quelqu'un qui pourrait transmettre leurs messages à l'entreprise. En prenant en compte cet effet, l'importance des revendications de ce type vers l'entreprise, au lieu de vers l'État, m'a quand même frappé.

des parties prenantes de l'action de l'entreprise et qui en tirent bénéfice.

“They (les populations) are our primary stakeholders in our operations.

(Teddy Nsamba, Senior Plantation Manager BFC, entretien réalisé le 13 février 2013)

« So let them look at the community as stakeholders (...) so that we have light in the future ».

(Inconnu, entretien collectif Walumbe village réalisé le 11 février 2013)

Cette reprise de termes montre l'importance du discours « win-win » dans les représentations des villageois. Un autre acteur qui souhaite que l'entreprise prenne des mesures contre les problèmes sociaux est le député de Mayuge district, Vincent Wasiswa Bagiire³⁹.

« Cause they (Green Resources) are not going to leave Mayuge the other day or tomorrow, they are there for the long run. So you have to find a mechanism. Once you go and work in an area, it becomes your problem. If I go to study in the UK, and I find a street that is dirty, it becomes a part of my problem. Cause I cant say I'm a foreigner after all, cause I use the same street. So if people are advocating for cleaning off that street, I have to be a part of that. Or better still, I can champion the cleaning of the street. »

(Vincent Wasiswa Bagiire, entretien réalisé le 15 mars 2013)

La métaphore de la rue sale est utilisée par Wasiswa Bagiire pour souligner que l'entreprise a une obligation envers les problèmes sociaux et économiques dans leur zone d'action. Ces revendications des villageois et du député concernant la responsabilité de l'entreprise peuvent être interprétées comme des formes de retrait de l'État dans cette zone. C'est-à-dire de l'affaiblissement de l'autorité de l'État au profit d'un nouveau acteur : l'entreprise⁴⁰. Il nous semble pourtant qu'une autre hypothèse doit être étudiée : le redéploiement de l'Etat⁴¹ dans la privatisation de services publics. Au lieu d'un retrait de l'État, il s'agit d'un autre type de gouvernamentalité étatique adapté aux transformations internationales et nationales. La marchandisation des ressources forestières sous le contrôle central assure à l'État central une mainmise sur les ressources forestières et sur les revenus qu'elles génèrent.

Jusqu'à présent, notre attention s'est principalement sur la construction de l'autorité politique

39 Il est membre du parti du président, le *National Resistance Movement*, il est ensuite diplômé en économie à l'Université de Bradford en Grand Bretagne ainsi que d'autres universités comme l'Université de Makerere où il a étudié le « développement social ». M. Bagiire a 38 ans.

40 S. Strange. *The Retreat of the State : the Diffusion of Power in the World Economy*, *Politique étrangère*, 1997, vol. 62, n° 2, pp. 387-392.

41 HIBOU, Béatrice, « De la privatisation des économies à la privatisation des Etats, une analyse de la formation continue de l'Etat », in B. Hibou (dir), *La privatisation des Etats*, Paris, Karthala, 1999, p. 11-67.

étatique à travers des conflits fonciers. Le foncier introduit également des enjeux de construction d'autorité politique liée à aux hommes politiques au niveau central et local.

Chapitre 2 : L'instrumentalisation politique des questions fonciers

Le lien être foncier et la construction de l'autorité politique doit également être pensé à travers des carrières des entrepreneurs politiques au niveau local et national. Les conflits fonciers vont être instrumentalisés par ces acteurs afin d'accroître leur légitimité politique.

Instrumentalisation du foncier comme technique de construction de légitimité politique

Pour assurer sa légitimité parmi les populations du pays, le président ougandais s'est traditionnellement appuyé sur une politique dite « populiste », comme en créant de nouvelles régions ou en baissant des taxes⁴². L'instrumentalisation politique des conflits fonciers par le président est une continuation de cette technique « populiste ». Pendant sa campagne électorale en 2011, le président est venu à Bukaleba où il a promis de rendre les 500 hectares des « terres communautaires » aux habitants de la forêt, s'il est réélu⁴³. La nuit même de la réélection de Museveni, une partie des populations de la plantation de Bukaleba est entrée dans la zone des 500 hectares et a coupé 40 hectares des arbres de Green Resources. Ils ont également commencé à construire des maisons sur ces 40 hectares.

“The President was in Mayuge and ordered them that you go and occupy that land. Poor Africans, what we did, we cut down the trees, committing offences destroying the forest trees. Yet, that area....it was planned for planting.”

(Nampogo Wiberforce, contremaitre *BFC*, entretien réalisé le 12 février 2013)

La confiance et l'espoir inspiré par le président étaient important parmi les populations de la plantation de Bukaleba. Pourtant, jusqu'à aujourd'hui la promesse donnée pendant la campagne électorale de 2011 n'a pas été tenue. Les 500 hectares des « terres communautaires » sont plantés par Green Resources, mais restent non utilisés par les villageois. Les villageois gardent toutefois leur confiance dans les promesses faites par le président, et le pouvoir de ce dernier, ce qu'illustrent les propos du *parish chief* Sajjabi Aggruy :

42 F. Golooba-Mutebi « Uganda in 2005 : Political, economic and social trends », in H. Charton et C. Médard (dir.), *L'Afrique orientale, annuaire 2005*, Paris, Edition L'Harmattan, 2007, p. 11-30.

43 Entretiens informels avec Aldon Walukamba, journaliste Uganda Radio Network, février/mars 2013, et Nampogo Wiberforce, entretien réalisé le 12 février 2013

“During the elections, he pledged to at least give back parts of this forest to the community. 500 hectares for land to the people. But which he has not done...I think...how can I term it? He has not yet for filled his promise.

SB: Does he have the power to for fill his promise? To give the forest back?

- The President is the President.”

(Conversation entre Susanne Bondevik et Sajjabi Aggruy, le 11 février 2013)

De la même façon, Ejuku Nickson nous explique que les leaders locaux mettent tout leur espoir dans l'action du président.

“ The president is saying that the 500 hectares should be given to the community, so now we are taking steps to allow us to use the land officially. We are now going on to the presidential office. That is what we are now going for.”

(...)

“We are now trying to lobby to the president office. But not then again through NFA. Now we are going back to the central government, in order to give us a recommendation and be licensed the land officially.”

(Ejuku Nickson, secrétaire general du LC1 du village de Bukaleba, entretien réalisé le 18 mars 2013)

Face à l'absence d'action de la NFA dans le cas des 500 hectares, les leaders locaux ont choisi de se tourner vers le président. Pour être officiellement propriétaires des 500 hectares, ils vont faire du lobbying auprès du bureau présidentiel. L'espoir lié au président deux ans après sa promesse est donc toujours existante. Pourtant, un « retour » des terres aux villageois à Bukaleba implique l'action du Parlement national. Ce n'est que le Parlement d'Ouganda, après l'initiative de l'exécutif, qui peut changer le statut légal des 500 hectares. Selon Vincent Wasiswa Bagiire, député de la région de Mayuge, un tel processus n'a pas encore débuté car cela implique des enjeux politiques importants.

“As a politician I can understand why it has not happened. Because it is not only that area that has land issues. There are land issues all over the country. So if you sort that one out, you are opening up... And besides, it will be hard to deal with it on the floor of the parliament. Because, then other people, other members will say; we have the same issue. Why are you giving Bukaleba priority? There is land that requires to be degazetted here and there”

“And me as a member of parliament, I'm representing that area, but I'm also a national leader. And being a national leader means you can't afford to be selfish, and also I have to look ahead. If I brought such a motion to the floor, would it be supported? I can guarantee that it will not be supported. There are land problems all over the country. And other members will say, you can not bring this in isolation”

(Vincent Wasiswa Bagiire, député de la région de Mayuge, entretien réalisé le 15 mars 2013)

Étant donnée l'importance des conflits fonciers en Ouganda le cas de Bukaleba ne peut pas passer devant le parlement en isolation. Le fait de « retourner » les 500 hectares aux populations de

Bukaleba va avoir des implications pour le reste du pays, où il y a des nombreuses cas similaires. Il y a alors des grandes enjeux politiques liées à un tel processus.

La situation non-déterminée des 500 hectares semble avoir laissé la porte ouverte à son instrumentalisation par le président au moment des élections. Le discours du président, par lequel il se met en avant comme le défenseur des populations est une technique « populiste » utilisée pour accroître sa légitimité et ses soutiens dans la population pendant les périodes électorales. D'une manière générale, les questions foncières ont d'ailleurs été largement mobilisées par les différents candidats pendant cette élection de 2011⁴⁴. L'instrumentalisation faite par Museveni n'est donc qu'un exemple de cette tendance plus large où le foncier devient un « outil » politique.

Hors du contexte électoral, la politisation des questions foncières est exemplifiée par la suspension de l'expulsion des populations des CFR *via* des directives présidentielles. La dernière en date, faite en mars 2013⁴⁵, a été critiquée comme anticonstitutionnelle par les avocats d'*Uganda Law Society*⁴⁶. D'après ce groupe de juristes, les directives vont à l'encontre du mandat donné à la NFA de veiller à ce que les CFR soient non peuplées. Un de mes enquêtés à la NFA m'a demandé d'arrêter l'enregistreur avant de se prononcer sur ces directives présidentielles. Après m'être exécutée, mon interlocuteur affirme que les promesses faites par le président aux populations concernant le « retour » des terres ne sont « *que des stratégies pour avoir des votes* », fréquemment utilisées par le président. Mon enquêté a également ajouté que ces promesses ont de fortes implications sur le travail de la NFA ; « *our hands are tight when it comes to handling encroachers* ».

Cette peur de se prononcer sur les actions du président, je ne l'ai pas retrouvée chez Jimmy Ouna⁴⁷, responsable au sein de la NFA et qui doit veiller à ce que les CFR ne soient pas peuplées.

“The biggest problem now in handling encroachment, is the way the politicians are politicising the land issues in the country. (...) In that they promise to give the forest reserves in exchange of votes. This is basically the biggest challenge we have. When we started evicting people from almost all the forest reserves in 2005, by that time we were also approaching electing periods. So the president has to give a directive to halt the evictions in the forest reserves. That was a very big blow to us. Because from that time, you go to evict people from the forest, they give to you the presidential directive not to touch them. So that generally became a very big problem, and even politicians have started using the same thing now. So you find even up to now people are entering, so we can't do much”

44 GAY, Lauraine, « L'instrumentalisation politique des questions foncières en Ouganda », 2011 <http://www.ceri-sciences-po.org>

45 Communiqué de presse, the State house of Uganda, le 28 février 2013, <http://www.statehouse.go.ug/media/press-releases/2013/02/28/president-wishes-kenyans-peaceful-elections-halts-land-evictions>

46 The Observer, *Museveni new land directives unconstitutional – law experts*, 1 mars 2013, téléchargé le 20 août de http://www.observer.ug/index.php?option=com_content&task=view&id=23967&Itemid=114

47 *Spécialiste de la prévention d'encroachment NFA*

(Jimmy Ouna, *Spécialiste de la prévention d'encroachment NFA*, entretien réalisé le 28 février 2013)

La politisation des questions foncières par le président est une difficulté importante dans les évictions des populations établies dans les CFR. Pourtant, Ouna explique davantage cette responsabilité par l'instrumentalisation des directives du président par les des « leaders locaux ». En effet, lorsque la NFA va sur le terrain pour expulser des populations des CFR, les leaders locaux utilisent les directives présidentielles pour résister à l'autorité de la NFA.

“You know the President was responding to the outcry of people: “they are evicting us, they are evicting us”. So, being the part who is responsible, he has to respond; “let me understand what is going on first before we continue, cause it's affecting my people”. But then, people who had interests started manipulating that statement. They stopped NFA from doing their work. “We can do whatever we want in the forest”, that kind of thing. Because it was a press realise, so anybody can access it. So politicians also started using this document, and that stopped NFA from evicting people. That is politics, that has been very destructive to us. (...) The people keep on entering because there are local politicians trying to manipulate everything to get votes”

(Jimmy Ouna, *Spécialiste de la prévention d'encroachment NFA*, entretien réalisé le 28 février 2013)

Selon M. Ouna la directive présidentielle a été instrumentalisée par les hommes politiques locaux pour obtenir des votes. Le lien entre foncier et légitimité politique s'applique alors également pour les leaders locaux. Une anecdote du terrain nous semble exemplifier cette idée. Les entretiens avec les *local councils* ont toujours été des entretiens collectifs. Par exemple, mon entretien au village de Nakalanga s'est déroulé avec une audience de 20-30 villageois. Avant de vouloir commencer la conversation, les membres du *local council* ont attendu qu'un nombre important de villageois arrive. J'ai alors pu noter une « mise en scène » des membres du conseil pendant l'entretien. D'une façon générale, l'entretien s'est clôturé par un discours ou bien un appel fait par le président qui a mis en avant leur droit coutumier sur les terres. Cette anecdote nous semble montrer l'importance pour les membres du *local council* de mettre en scène leurs qualités de leader dans les questions foncières devant les villageois. L'autorité des leaders locaux dans les villages est alors fortement liée à leur capacité d'assurer l'accès aux terres des villageois.

La faible légitimité politique des membres du local council⁴⁸

Les membres du *local council* (LC) au niveau du village sont élus tous les 5 ans, directement par tous membres du village de plus que 18 ans et selon un scrutin secret. Pourtant, au niveau du village, il n'y avait pas eu d'élections officielles depuis 2001 à cause de manque de financements.

48 Cf. annexe 2.

Les membres du village n'ont alors pas pu élire les membres du LC – dont le rôle est de représenter les villageois – depuis 12 ans⁴⁹. Par contre, nous savons qu'il y a eu des changements de membres du conseil⁵⁰ : certains membres du LC auraient donc eu leur place au sein du LC par des voies autres qu'une élection démocratique. Mes entretiens avec les présidents des LCs ont été des entretiens collectifs avec une audience d'environ 20 personnes. Dans ce contexte, je ne me sentais pas assez à l'aise pour poser des questions sur les trajectoires personnelles des membres du conseil ; nous avons donc peu d'éléments sur cela : les membres des conseil présents pour l'entretien (souvent le président, le vice-président et le secrétaire) étaient tous hommes de plus que 40 ans, et aucun d'entre-eux ne travaillent pour l'entreprise au moment notre entrevue. Les quatre présidents des LC que j'ai rencontrés ont mis l'accent sur leur histoire longue au sein du village, ceux de Walumbe et Bukalaba ont souligné leur attachement à la « ferme de gouvernement ». L'absence d'élections fait que d'autres ressources sociales ou économiques sont mobilisées par ces acteurs pour accéder à ces fonctions dans les villages. Il nous semble que leur rôle importante dans les revendications de droit coutumier est un des ressources qui leur permet un accès au *local council*.

Les membres des LC ont traditionnellement l'autorité sur le droit coutumier concernant le foncier au niveau du village. D'après le Ministère du gouvernement local en Ouganda, les *local councils* au niveau du village sont chargés de la résolution des conflits, du maintien de la loi et de l'ordre, ainsi que de la sécurité dans le village⁵¹. Dans le pratique, ils fonctionnent comme des tribunaux de justice populaire (*popular justice*) qui peuvent présider dans des affaires de droit coutumiers, comme la propriété foncière⁵². Pendant la période où les populations cultivaient les terres, les membres du LC contrôlaient le foncier dans le village. Leur pouvoir de décider des questions foncières nous semble alors être à la base de leur autorité dans les villages. L'affaiblissement de cette autorité après l'arrivée de l'entreprise et sa mise en place d'interdictions, s'est traduit chez les villageois par un sentiment de méfiance à l'égard des membres du LC. L'anecdote des 500 hectares et le témoignage de Juliet Nanyazi en sont un exemple.

49 The Sunday Monitor, « Did Ugandans just forget about lower Local Council elections ? » 27 mars 2013, téléchargé le 1. septembre sur <http://www.monitor.co.ug/OpEd/Commentary/Did+Ugandans+just+forget+about+lower+Local+Council+elections+/-/689364/1731074/-/fxx5gu/-/index.html>

50 Par exemple le président du conseil à Nakalanga.

51 Site web du ministère du gouvernement local ougandais.

52 L. S. Khadiagala, « The failure of Popular Justice in Uganda ; Local Councils and Women's Property Rights » in *Development and Change* Vol. 32, 2001, p. 63.

Portrait Juliet Nanyazi

Entre 40 et 45 ans, propriétaire du kiosque à nourriture au centre de Bukaleba depuis 3 ans. Nanyazi habite au village depuis 5 ans.

Avant de venir à Bukaleba, elle habitait dans un autre village à l'intérieur de la CFR. Dans ce village, elle cultivait la terre, mais après que l'entreprise lui a refusé cette activité, elle est venue à Bukaleba.

Le kiosque de Nanyazi est placé au centre du village, à côté de la route utilisée par les travailleurs de BFC. Beaucoup de clients, à la fois travailleurs et villageois, s'arrêtent à son kiosque.

Nanyazi a 6 enfants. Les enfants sont scolarisés à l'extérieur de la CFR, ils habitent également à l'école.

(Source : entretien avec Juliet Nanyazi réalisé le 18 février 2013.)

La veille du jour de notre entretien, les membres du LC sont venus demander Mme Nanyazi de participer à une collecte pour payer des inspecteurs de la NFA. Le but a été d'accélérer le processus du « retour » des 500 hectares aux villageois.

M. Mudhu Gumbaya (interprète pour Mme Nanyazi)⁵³:

“Now she is saying that yesterday evening, some people came asking her for 10 000 Ugandan schillings, telling her that they want 250 000 from this village then Nakalanga also, and Walumbe. To make 2 million to pay the surveyors to come and demarcate the land.... So she is thinking that maybe the delay had been caused by the leaders”.

HD: “And who where these people who came and asked for the money?”.

“They are leaders⁵⁴, local leaders (...) Now she is saying that she was asking the local leaders that if she give this money and they don't get the land, will the money be brought back or?”

(Juliet Nanyazi, entretien réalisé le 18 février 2013.)

Mme Nanyazi exprime un doute sur la sincérité des intentions des membres du conseil. Elle se demande également si le retard dans la distribution des terres n'est pas produit par les membres du conseil pour pouvoir ensuite en tirer profit en demandant de l'argent aux populations. Les membres des LC au niveau du village ne sont pas rémunérés, leur engagement et travail au sein du conseil est alors basé sur le bénévolat.⁵⁵ Le fonctionnement du LC est alors dominé par des lignes de « patronage » - alors une relation client/patron - pour obtenir l'aide du *local council* il faut payer.⁵⁶

53 M. Gumbaya, qui m'a accompagné au deuxième passage au Bukalaba, nous a servi comme interprète entre luganda et anglais.

54 Après l'entretien nous avons confirmé que les local leaders dont Mme Nanyazi parle sont des membres du *local council*

55 A. Sjögren, *Between militarism and technocratic governance: State formation in contemporary Uganda*, Stockholm, Department of Political Science Stockholm University, 2007, p. 85.

56 L. S. Khadiagala, « The failure of Popular Justice in Uganda ; Local Councils and Women's Property Rights » in *Development and Change* Vol. 32, 2001, p. ?????.

La méfiance envers les membres du conseil s'exprime alors à travers un registre répandu, celui de la critique de l'intérêt économique personnel des membres du CL.

La méfiance à l'égard des membres du conseil s'exprime également par des « théories de conspiration ». Depuis le début des LC en 1986, les membres de ces conseils ont été perçus comme des représentants du NRM et du pouvoir central. Le contrôle sur les membres des LC par le régime de Museveni est grand. Le ministre du gouvernement local a par exemple le pouvoir de dissoudre des *local councils*. Les membres du conseil ne sont pas vus comme des agents neutres⁵⁷. Nous retrouvons cette idée de membres du conseil comme des « agents coopérant avec le pouvoir » dans les témoignages des villageois à propos des leaders locaux. Pendant un entretien collectif au village de Nakalanga, un des villageois, un homme d'environ 40 ans qui ne fait pas partie du LC, mais qui est caractérisé comme un *leader d'opinion* par les autres villageois, a pris la parole :

“I'm wondering whether the former chairman is the one that connects with the Busoga Forest Company to refuse us to cultivate in our land, in which we thought were our land, even given to us by the president.”

(« *Leader d'opinion* » pendant un entretien collectif au village de Nakalanga village. Environ 20 participants, réalisé le 11 février 2013.)

Le leader d'opinion accuse alors l'ex-président du LC de « trahison ». Après l'entretien, j'ai demandé à Aldon Walukamba de m'expliquer ce qui s'était passé avec l'ex-président du conseil. Il m'explique alors que celui-ci a été attaqué par deux habitants du village. L'attaque a été violente, et aussi bien l'ex-président que les attaquants ont fui le village après. La frustration causée par leur situation et le conflit sur les 500 hectares des « terres communautaires », a été la motivation de l'attaque. Cette petite anecdote montre les forts enjeux du contrôle foncier pour l'autorité des membres du CL. Le président du *LCl* de Walumbe craint lui aussi des réactions des populations

“ We negotiate with the company.... and now they refuse us to cultivate. As leaders we are elected by votes and selected. Now for us as the leaders, we are worried we can even be assaulted by the local community because they vote for us, they give them their votes. Now we are worried.”

(Président *local council* village de Walumbe, entretien collectif réalisé le 11. février 2013)

Le rôle d'intermédiaire dans les négociations avec l'entreprise, tenu par les membres du *LCl*, met donc aussi leur légitimité en danger. Quand les négociations n'aboutissent pas au résultat souhaité par les villageois, ça peut avoir des conséquences graves pour les leaders car ces derniers vont les désigner comme responsables.

57 A. Sjögren, *Between militarism and technocratic governance: State formation in contemporary Uganda*, Stockholm, Department of Political Science Stockholm University, 2007, p. 85.

Finalement, la méfiance des villageois concernant les leaders locaux est doublée par une méfiance de la part de la NFA et de Green Resources. Ces deux mettent la responsabilité pour les conflits entre les populations et l'entreprise/NFA sur les membres du *local council*. D'abord, Jimmy Ouna⁵⁸, a mis l'accent sur comment les directives du président sur les expulsions des populations des CFR sont instrumentalisées par des hommes politiques locaux. Egalement Green Resources met l'accent sur le rôle des *local leaders* dans les conflits entre l'entreprise et les populations.

« We normally don't have problems with the communities, the encroachment is often caused by a leader somewhere »

(Teddy Nsamba, Senior Plantation Manager BFC, entretien réalisé le 13 février 2013.

Nous voyons alors que les leaders locaux sont dans une position intermédiaire éprouvant la pression de deux côtés : de la part des habitants du village et de la part de la NFA et Green Ressources. En somme, l'arrivée de l'entreprise a affaibli l'autorité du *local council* parce qu'il ne détient plus le monopole de l'accès au foncier dans le village. Les tentatives des membres du conseil pour reconstruire cette autorité en se présentant comme leaders des revendications foncières des populations, se retournent contre eux puisqu'elles affaiblissent leur légitimité aux yeux de la population – qui les tient pour responsables – dans les cas où ces revendications ne sont pas entendus par la NFA ou Green Resources.

Nous avons pensé le foncier comme outil de construction de l'autorité politique au travers de deux axes : la construction de l'autorité de l'état central et la construction de l'autorité des hommes politiques. Ces deux processus se font en même temps et ils sont toutes les deux l'expression de la présence de l'Etat dans la plantation. Cette étude nous a permis de nuancer l'idée de la domination d'entreprise en face d'un état « passive » mis en avant pas le discours « d'accaparement foncier ». Une étude focalisant sur l'exercice du pouvoir de l'entreprise dans l'espace de la plantation, ainsi que les pratiques de résistance des populations à cette pouvoir, nous permettons d'encore dépasser l'idée de la domination de l'entreprise.

58 *Spécialiste de la prévention d'encroachment NFA*

DEUXIEME PARTIE :

D'un terre « libre » à une terre « accaparé » ?

Le contrôle d'accès aux terres : entre expression du pouvoir et stratégie de « laisser-faire »

D'après la littérature militante sur les accaparements fonciers, l'arrivée d'investisseurs étrangers introduit des mesures fortes de contrôle des terres. Le foncier est *accaparé, pris, saisi* par l'entreprise étrangère. Pourtant, en faisant l'étude des mesures de sécurité et surtout du contrôle des frontières des plantations de Green Resources, nous allons voir que ces dernières ne peuvent être appréhendées comme un espace homogène et entièrement contrôlé par l'entreprise. La plantation doit davantage être pensée comme un « patchwork » d'espaces, où le contrôle de l'entreprise est plus ou moins « vécu » par les villageois. Nous pensons ici à la fois à des espaces physiques, mais également à des espaces accueillant des d'activités humaines, comme la culture, le pâturage, etc.

Dans cette plantation « patchwork », l'accessibilité ⁵⁹ des terres aux villageois obéit à divers processus sociaux. L'accessibilité est également révélateur des importantes rapports de force. Elle obéit d'abord à l'organisation du travail qui met les surveillants de l'entreprise dans une position de pouvoir ou ils peuvent contrôler l'accès aux terres des autres villageois. Cette position de pouvoir est défini par des pratiques légales d'accès aux terres – à savoir le recrutement des travailleurs journaliers – ainsi que par des pratiques transgressives ; l'exploitation des terres de la plantation illégale par les villageois. Au sein des villages, le lien forte entre le contrôle d'accès aux terres et le pouvoir, crée des nouvelles hiérarchies et des rapports de force. Finalement, l'accessibilité des terres aux villageois est également défini par une stratégie de laisser-faire de la part de l'entreprise en face de ces pratiques transgressives d'exploitation. Cette stratégie de laisser-faire permet à l'entreprise de continuer ces activités tout en respectant des normes des certifications internationales.

59 T. Sikor et C. Lund ont travaillé sur la différence entre l'*accès* et la *propriété* de ressources naturelles. Selon les auteurs, l'accès, défini comme la possibilité de bénéficier/profiter d'un espace, est conditionné par des processus sociaux qui peuvent se faire en dehors d'un cadre juridique et normatif de propriété. "*Property relations may reflect the influence of a set of laws and norms lending legitimacy to claims on resources. Access, in turn, may be constituted by a different set of processes conditioned by a broader range of social institutions. As a result, property and access may be distributed among social actors in different ways.*" (T. Sikor et C. Lund « Access and Property : A question of Power and Authority », *Development and change*, vol 40, n°1, 2009, p. 6.)

Les professionnels dans les plantations de Green Ressources

(Travailleurs des champs)

Plantation manager : diplômé en sylviculture, il est le chef de l'administration quotidienne de la plantation, et a pour mission d'en surveiller la conformité avec les objectifs de Green Ressources et de la NFA. Il fait son rapport à la NFA chaque jour et est secondé par un *assistant plantation manager*.

Plantation supervisor : diplômés eux aussi en sylviculture, ils sont des surveillants, employés de façon permanents. Chefs des *headmen* et des *contractors*. Aussi nommés *Field supervisor*.

Headman : en charge de surveiller une équipe des travailleurs, les *headmen* occupent aussi de plus en plus la fonction de *contractor*.

Surveillant-Contractor : il recrute un groupe de journaliers pour des périodes courtes et en assure la surveillance. Les *contractors* sont mieux payé que les *headmen*. Les journaliers sont payés indirectement par Green Ressources, via les *contractors*.

Gardiens de sécurité : ils ont pour mission d'empêcher le développement d'activités illégales dans la plantation. Ils surveillent la plantation jour et nuit. Officiellement, ils ne sont pas armés par l'entreprise, mais dans la pratique, ils utilisent des machettes et des bâtons.

Travailleurs des champs : ils sont les plus nombreux dans la plantation et répartis en équipes rattachées à un surveillant (*headmen* ou *contractors*). Leurs activités consistent principalement à planter, récolter et désherber. Du fait de l'importance de cette activité de désherbage (« *slashing* »), les travailleurs portent également le surnom de « *slashers* ». Une grande partie des travailleurs sont des journaliers embauchés par les *contractors* pour des périodes limitées.

Chapitre 3 : Privatiser pour mieux contrôler ?

La privatisation de la gestion des CFR par des entreprises commerciales comme Green Resources a été une mesure pour mettre fin aux pratiques illégales d'exploitation des réserves et ainsi leur dégradation⁶⁰. Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser à la question du contrôle exercé par l'entreprise GR sur les plantation, et des mesures mises en place pour limiter les pratiques illégales. Si la littérature militante défend principalement l'idée que les entreprises étrangères exercent un contrôle aigu sur ces espaces « accaparés », nous nous attacherons ici à démontrer que l'exercice du pouvoir de GR trouve certaines limites. Il faut penser le contrôle de l'entreprise non pas comme un *état*, homogène et effectif, mis en place à l'arrivée de l'entreprise, mais comme un *processus*. Penser en termes de *processus* permet alors d'aborder la plantation comme un « patchwork » avec différents espaces où le contrôle de l'entreprise est plus ou moins exercé. De plus, les flux aux frontières de la plantation montrent que la privatisation et la commercialisation de la gestion des réserves ont eu un effet non seulement de mise en place des mesures de contrôle renforcés sur certains activités illégaux par l'entreprise, mais également d'attraction des migrants-travailleurs qui vont s'installer à l'intérieur de la plantation pour accéder au travail fourni par l'entreprise. Par conséquent, l'ouverture des frontières et la libre circulation des migrants-travailleurs à l'intérieur de la plantation, ainsi que l'idée de la plantation « patchwork » nuancent l'idée du contrôle fort exercé par l'entreprise.

Les mesures de contrôle mises en place par Green Resources : la plantation « patchwork »

Un des premiers aspects du contrôle des plantations que nous aimerions souligner est l'absence de barrières autour des plantations. Aussi bien à Bukaleba qu'à Kachung, il n'existe pas de barrières pour limiter l'entrée dans la forêt. J'ai fait l'expérience de pénétrer dans l'espace de la

60 F. E. Muhereza, « Traditional authorities in Uganda and the management of legislatively decentralised forest resources » in Sandra Evers, Marja Spierernburg, Harry Wels (dir) *Competing jurisdictions, settling land claims in Africa*, chapitre 11, Boston, Brill Leiden, 2005 p. 282 .

De plus, nos enquêtes à la NFA ont confirmé que, dans le cas des réserves de Bukaleba et Kachung, la coopération public/privé dans la gestion des plantations a été vue comme une solution pour remédier aux taux élevés d'*encroachment* dans les deux CFR.

plantation sans autorisation préalable de Green Resources. Comme nous l'avons vu dans l'introduction, les responsables de Green Resources ont, depuis la Norvège, mis en garde leurs salariés en Ouganda contre « des étudiants, professeurs et ONG de la Norvège qui souhaitent avoir des informations sur l'entreprise »⁶¹. Malgré ça, je n'ai pas eu de problème d'accès aux plantations dans les deux localisations. A Bukaleba, nous avons circulé dans une grande partie de la plantation pendant quatre jours entiers, à pied et en voiture. Pour pénétrer dans cette zone, j'ai choisi de prendre différentes routes d'entrée, une située à l'est et l'autre au nord. Ce choix m'a permis d'observer une plus grande partie de la plantation et de confirmer l'absence de barrières. Personne n'a contrôlé nos papiers d'identité ou arrêté la voiture pour nous demander où nous allions et dans quel but. Cependant, l'expérience de circuler en tant que chercheuse européenne dans une voiture n'est pas la même que celle de circuler comme villageois à pied ou en vélo. Notre expérience de l'accessibilité de la forêt doit de ce fait être relativisée.

Cette idée d'accessibilité, on la retrouve dans le discours des acteurs de Green Resources. Selon Teddy Nsamba, le *plantation manager*, la plantation est une « ressource naturelle » accessible pour les habitants de la plantation. Nsamba nous explique que les villageois utilisent la forêt pour ramasser du combustible (branches d'arbre, brindilles, etc), et que cela n'est pas illégal. A propos des barrières, il nous assure que les barrières ne sont pas nécessaires car les populations connaissent les frontières de la réserve, et les respectent.

“We don't have fences because the boundaries are quite clear, and the communities are aware that this is a forest reserve. And because we also have communities living inside the forest reserve, so if we create barriers, we are denying them access”.

HD: “Are they allowed to circulate in the forest during the day and the night?”

“Yes, they move. Cause as I said they come in for other forest products, like firewood. So if they go there for firewood, it's not a crime. It's a forest. It's a natural resource. Although we also try, during our patrols, if you are doing a particular activity, we create different areas, so if you are going to pick firewood, this is the most likely area, so that you don't have to move around the entire area. They are quite allowed to move around.”

(Teddy Nsamba, *Senior Plantation Manager BFC*, entretien réalisé le 13. février 2013)

Plus tard dans notre conservation, Nsamba mentionne également des herbes médicinales comme un type de produit que les populations ont le droit d'exploiter. Elle met alors l'accent sur l'accessibilité de la forêt aux usages des populations. La description de la plantation comme une « forêt » et « une ressource naturelle » au lieu d'une « plantation commerciale » sont des éléments importants dans son discours. Il nous semble que ce discours est un exemple de la mise en avant

⁶¹ Citation du mail de Mads Asprem, le directeur général de Green Resources, envoyé aux employés de la BFC. Un employé à BFC m'a lu le mail en voix haute le 19. mars 2013 pour m'expliquer pourquoi je ne pouvais pas avoir l'accès à l'organigramme de l'entreprise.

d'une relation positive et une « vivre ensemble » avec les populations locales par l'entreprise. De décrire la plantation comme « une ressource naturelle accessible aux populations » est alors un élément central de la rethorique de la « situation win-win » de Green Resources.

Les villageois vont en revanche souvent mettre l'accent sur l'inaccessibilité de la forêt. Le témoignage de Mary Nafuna, la directrice de l'école primaire du village de Bukaleba, est révélateur de ce phénomène.

“And we are not allowed to do anything here, we are not allowed to cultivate here, even food we buy from outside. There is nothing here.”

(Mary Nafuna, *head mistress* à Bukaleba primary school, au village de Bukaleba, elle habite au village depuis 5 ans, entre 45 et 50 ans, entretien réalisé le 12. février 2012.)

Le discours de « l'accessibilité de la forêt » semble également contredit par l'existence, de jour comme de nuit, de patrouilles de sécurité dans les plantations. Par conséquent, même en l'absence de barrières fixes, on peut évoquer la présence de « barrières humaine » qui exercent un contrôle sur les activités et la circulation dans ces espaces. Selon Nsemba, les patrouilles protègent la forêt contre des activités identifiées comme « illégales » : la culture, le pâturage et la coupe d'arbres.

HD: “What measures do you take to protect the forest?”

“We basically have forest patrols, through out. These are vigorous, they are out on forest patrols, and sometimes when we think we need the help of the police, we call them in to help us out in those patrols.”

(Teddy Nsamba, *Senior Plantation Manager BFC*, au bureau de BFC à l'intérieur de la CFR de Bukaleba, 13. février 2013)

Ces patrouilles incarnent la mesure de sécurité la plus importante mise en place par Green Resources. J'ai pu parler avec un de ces gardiens de sécurité dans la plantation de Bukaleba ; Bumali Kafumo. D'après Kafumo, son travail consiste à « arrêter toute personne qui entre dans la forêt, soit pour ramasser du bois à brûler, soit pour couper des arbres ou faire de la culture »⁶². On compte environ 50 gardiens de sécurité dans la plantation de Bukaleba. Selon Kafumo, les gardiens ne portent pas d'uniforme. Ils ne sont pas fournis en armes par l'entreprise, mais ils utilisent des bâtons et des machettes personnelles dans leur travail. Pendant notre entretien, Kafumo met l'accent sur le danger de son travail, du fait de l'importance des pratiques d'*encroachment* et regrette de ne pas obtenir de compensation financière – salaire plus élevé – par rapport aux autres travailleurs. Ce témoignage donne une autre perspective que celle de Teddy Nsamba et de son discours sur

⁶² Bumali Kafumo, gardien du nuit BFC, ancien soldat, au village de Bukaleba, le 12 février 2013, et Nampogo Wiberforce, *headman BFC et général secrétaire de sub-county*, au village de Bukaleba, le 12 février 2013.

l' «accessibilité de la forêt». Kafumo, lui, met l'accent sur l'existence du contrôle sur l'entrée dans la forêt ainsi que sur les activités qui se font à l'intérieur de la plantation. En soulignant que son travail comporte un risque important, Kafumo montre également que les activités illégales sont d'une intensité importante. Du fait de la présence de patrouilles, le discours de « l'accessibilité de la forêt » doit être nuancé : si aucune barrière physique ne contraint l'accès à la plantation, les gardiens de sécurité incarnent une forme effective de pouvoir de l'entreprise sur la circulation et les activités des hommes aux limites et à l'intérieur de la plantation.

Portrait Bumali Kafumo

Nouvel arrivant

Kafumo est né en 1961 à Bukatube (20 km à l'extérieur de la forêt de Bukaleba). Il travaille depuis deux ans comme gardien de sécurité pour BFC dans la plantation de Bukaleba, et gagne 130 000 ush par mois (environ 40 euro). Avant de travailler pour l'entreprise, Kafumo a travaillé comme soldat. Il revendique d'être venu à Bukaleba pour chercher du travail.

Il est le père de dix enfants et la famille loue une maison au village de Bukaleba depuis 5 ans.

(Source : Entretien avec Bumali Kafumo, au village de Bukaleba, le 12 février 2013.)

Comment faut-il alors penser les mesures de sécurité et l'organisation de l'espace mises en place par Green Ressources dans ces plantations ? La mise en place de mesures de sécurité peut être comprise comme un processus où différents espaces de la plantation sont mis sous le contrôle de l'entreprise. Pour comprendre l'organisation de l'espace par l'entreprise aujourd'hui, la *plantation « patchwork »* nous semble être une image pertinente afin de mettre en relief l'idée de différence dans les modes d'accès à la plantation.

Le développement progressif de l'étendue de la plantation, accompagné des mesures de sécurité mises en place par GR, a dessinée une plantation « patchwork », comprenant des espaces avec différentes caractéristiques et possibilités d'accès pour les villageois. Un des processus qui détermine la possibilité d'accès des villageois et qui est alors central dans notre idée de plantation « patchwork » est le développement progressif de l'entendue de la plantation. Le premier arbre planté par Green Resources en Ouganda a été en 1998 dans la plantation de Bukaleba. Huit ans plus

tard, en 2006, l'entreprise a également commencé la plantation de Kachung. Dans les années suivantes, l'expansion de l'espace planté par l'entreprise a été graduelle dans les deux plantations. Au fur et à mesure du développement des plantations de Green Resources, les populations locales vivant à l'intérieur et autour de la plantation ont vu l'espace destiné aux cultures et à l'exploitation, comme la pâture, se réduire. En conséquence, les populations ont migré à l'intérieur de la plantation en cherchant des terres à cultiver en fonction de l'expansion des surfaces plantées⁶³. Par exemple, Ejuku Nickson⁶⁴ a expliqué qu'en 1998 de nombreuses personnes sont venues s'installer au village de Bukaleba après avoir été chassées par l'entreprise d'autres petits villages situés à l'intérieur de la CFR. Ensuite, en 2000, Green Resources a également commencé à planter sur les terres autour de Bukaleba, supprimant ainsi les possibilités de culture autour du village⁶⁵.

Un exemple récent de migration pour des raisons agricoles nous a été raconté par Ejuku Nickson⁶⁶. Nickson fait partie du groupe des *leaders locaux* identifiés dans notre introduction et son discours a été caractérisé par des revendications relevant du droit coutumier des populations. Selon Nickson, il a jusqu'à très récemment été possible pour un petit groupe de villageois de cultiver au village de Kisumu au nord de la CFR. C'était quand j'ai demandé à Nickson de dessiner un plan de la plantation, qu'il a évoqué le village de Kisumu. C'est donc grâce à une carte dessinée par notre enquêteur que nous prenons connaissance de migrations, voire de déplacements de populations pour des raisons agricoles, ainsi que des pratiques de cultivation récentes.

"This road goes to Kisumu"

HD: And there are people living there?

"Very few. They go there to cultivate."

HD: O.K. What do they cultivate?

"Just maize, and what they want to grow there."

HD: But is it allowed to cultivate there?

"Now they have refused anybody now to cultivate there. Now they are going to move back to Walumbe."

(Ejuku Nickson, secrétaire général du LC du village de Bukaleba, entretien réalisé le 18. mars 2013)

Les terres autour de Kisumu ont donc été utilisées jusqu'à nos jours par les villageois

63 Une autre caractéristique importante de l'expansion graduelle de la plantation de Green Resources dans le forêt de Bukaleba est que la CFR de Bukaleba au début a été partagée entre l'entreprise norvégienne et une entreprise allemande : Deutch Forest Consult. L'autorisation donné à Deutche Forest Consult par la NFA également en 1996 a été acquise par Green Resources au début des années 2000. Il ne nous a pas été possible de trouver l'année précise de l'acquisition de l'autorisation. (New Vison (2001) *Uganda : Germans may pull out of sh700 million deal*, trouvé le 27. juillet sur <http://allafrica.com/stories/200108130149.html>.)

64 Secrétaire générale du *local council* à Bukaleba.

65 Ejuku Nickson, secrétaire general du LC1 du village de Bukaleba, devant sa maison au centre du village de Bukaleba, entretien réalisé le 18. mars 2013,

66 Secrétaire général du LC au village de Bukaleba.

pour la culture. L'histoire racontée par Nickson a été confirmée par Nampogo Wiberforce⁶⁷. Ce dernier nous a expliqué que l'entreprise a très récemment « chassé » les agriculteurs des espaces autour de Kisumu⁶⁸. Cet exemple nuance l'idée selon laquelle la privatisation crée un meilleur contrôle des ressources et que les investisseurs étrangers dominent les espaces de leurs investissements. En effet, certaines parties de la CFR ont été « négligées » par l'entreprise et « abandonnées » aux villageois durant des années alors même que l'entreprise possédait ces terres. Ce n'est qu'avec l'expansion de la plantation que ces terres sont peu à peu mises sous le contrôle de l'entreprise, rendant alors les pratiques agricoles plus difficiles à mettre en œuvre. Il faut donc penser les plantations non pas comme un espace homogène contrôlé intégralement par l'entreprise, mais comme un « patchwork » d'espaces plus ou moins contrôlés. La possibilité de mise en culture et d'exploitation des terres n'est alors pas la même partout, mais elles varient selon le temps et le lieu. L'homogénéité et la continuité de l'espace doivent être appréhendées en même temps que l'hétérogénéité et la spécificité de ses parties⁶⁹.

Le développement progressif de la plantation est l'un des processus qui déterminent l'accès des villageois aux différentes activités comme la culture ou aux zones géographiques de la plantation. Les flux migratoires à l'intérieur de la plantation sont donc bien des manifestations de ce développement. Avant d'analyser d'autres types de processus sociaux donnant accès aux terres (chapitre 5), un autre type de contrôle exercé par l'entreprise doit être étudié : celui des frontières de la plantation.

Le contrôle des frontières : la libre circulation dans l'espace et son attraction économique

La privatisation de la gestion des CFR a été pensée comme une mesure pour renforcer le contrôle sur leurs frontières et le nombre d'*encroachers*⁷⁰. Pourtant, notre enquête de terrain nous a permis de constater que les habitants ne sont pas seulement restés à l'intérieur de la CFR de

67 Headman de Busoga Forest Company et secrétaire général du sub-county de Bukaleba.

68 Après la conversation avec Nickson j'ai eu envie de partir visiter Kisumu, mais Nickson m'a expliqué qu'il ne s'agit que de deux foyers et que la route pour y aller est très mauvaise, par conséquent mon chauffeur ne souhaitait pas tenter le trajet. Nous avons donc choisi de rester au village de Bukaleba. La carte de la plantation de Bukaleba fournie par Green Resources montre que les plantations autour de Kisumu ont débuté en 2011, et qu'il s'agit de l'une des dernières zones investies à ce jour. En utilisant les images satellites de Google Earth, je me suis également aperçue qu'il y avait une dizaine de constructions en 2010 autour de Kisumu. Si le discours de Nickson est correcte, et qu'il n'y a que deux foyers qui restent à Kisumu, nous avons alors eu un départ des villageois importante de cet espace les derniers trois années. La plantation de l'espace par l'entreprise nous semble la raison derrière cette migration.

69 J.J Bavoux, *Initiation à l'analyse spatiale*, Paris, Armand Colin, p. 11.

70 F. E. Muhereza, « Traditional authorities in Uganda and the management of legislatively decentralised forest resources » in Sandra Evers, Marja Spierernburg, Harry Wels (dir) *Competing jurisdictions, settling land claims in Africa*, chapitre 11, Boston, Brill Leiden, 2005 p. 282.

Bukaleba, mais que leur nombre a également augmenté après l'arrivée de l'entreprise. La plantation a donc un effet d'attraction sur des migrants-travailleurs qui cherchent du travail, ce qui peut expliquer l'augmentation du nombre des populations. L'arrivée de migrants-travailleurs va à l'encontre de l'idée selon laquelle une privatisation des terres renforce aussi bien le contrôle des frontières de la plantation que la lutte contre des « *encroachers*. »

A travers l'un de nos enquêtés à la NFA, j'ai eu accès aux photos satellites de la plantation de Bukaleba sur une période de 10 ans, allant de 2002 à 2012. J'ai ainsi pu observer l'évolution de la plantation depuis 2002. L'idée de notre enquêté à la NFA était de nous montrer le développement de la surface boisée de la plantation, et donc prouver la bonne performance de Green Resources. Pourtant, les cartes nous ont servi d'une autre façon : observer l'accroissement démographique des villages à l'intérieur de la plantation. Les cartes montrent clairement qu'en seulement 10 ans, les deux villages de Bukaleba et Nakalanga se sont agrandis. Par une estimation basée sur les photographies, il semble y avoir presque deux fois plus de maison en 2012 qu'en 2002. Les photos montrent ainsi que, malgré la forte présence de l'entreprise sur place, la population de l'espace n'a pas diminuée. Le nombre de personnes vivant à l'intérieur de la CFR s'est donc presque doublé durant les dernières années. Face à ces observations, il semble pertinent de s'interroger sur les raisons d'un tel accroissement démographique : d'où viennent ces flux et qui sont ces « nouveaux arrivants » ?

Les « nouveaux arrivants » ne forment pas un groupe homogène, mais est composé de personnes aux trajectoires différentes. Une première hypothèse pouvant expliquer la multiplication de villages est une croissance démographique naturelle : les populations ont de nombreux enfants qui vont à leur tour s'installer dans les villages et construire leurs propres maisons. Une deuxième hypothèse est que la progressive prise de contrôle de l'entreprise contraint les populations à vivre dans des espaces de plus en plus concentrés : ainsi, des rassemblements se font au sein de quelques villages qui connaissent alors un fort développement spatial. Selon cette hypothèse, les nouveaux arrivants sont des personnes qui habitaient déjà à l'intérieur de la forêt, mais qui ont migré vers les villages moins touchés par l'expansion de la plantation.

Nous faisons une troisième hypothèse qui n'annule pas pour autant les deux précédentes : les « nouveaux arrivants » sont des travailleurs-migrants attirés par les possibilités économiques créées par l'entreprise. Sur la base de nos entretiens et observations de terrain, nous avons constaté qu'une partie de la population récente est venue s'installer dans la plantation avec pour objectif de trouver du travail au sein de l'entreprise Green Resources. Ainsi, contrairement à la politique officielle de la NFA de lutte contre les l'empiètement des terres de la plantation par les villageois,

l'investissement des CFR par Green Resources a un effet inverse : celle-ci attire les travailleurs qui vont s'installer autour ou bien à l'intérieur de la plantation.

L'arrivée des migrants-travailleurs

Dans les deux plantations, le nombre de travailleurs des champs est entre 500 et 600, mais le nombre fluctue en fonction de la saison. Ensuite, la plupart des travailleurs sont des journaliers⁷¹. Étant donné le nombre important de postes et le fait qu'ils ne sont pas permanents, les plantations présentent une potentielle source de travail pour un grand nombre de personnes, surtout dans les périodes de l'année où l'activité est la plus forte au sein de la plantation et nécessite un plus grand nombre d'ouvriers agricoles. Pendant ces périodes les plantations attirent des groupes de migrants-travailleurs. Fred Okori est l'un des employés du LFC à Kachung, qui a choisi de déménager et de s'installer autour de la plantation afin de travailler pour Green Resources.

Portrait Fred Okori

Plantation supervisor

Fred Okori, né en 1953, travaille aujourd'hui comme plantation *supervisor* pour LFC dans la plantation de Kachung. Avant de travailler pour LFC en 2006, Okori était employé par le *Forest Department* (institution de l'Etat responsable de la gestion des réserves forestières avant 2003 et la création de la NFA).

Okori habite avec sa femme au village de Booster Agengi qui est situé le long de la route principale menant à l'entrée à la plantation. Pour travailler à l'entreprise, il a choisi d'acheter une maison au village. Il a 6 enfants.

(Source : Entretien avec Fred Okori, réalisé le 16 février 2013)

Durant notre conversation devant sa maison à Booster Agengi (juste à l'extérieur de la plantation de Kachung), Okori me confirme que beaucoup de personnes sont venues s'installer dans les villages environnants pour chercher du travail au sein de l'entreprise⁷². Comme l'activité varie en fonction des saisons, les journaliers retournent sur les terres de leurs familles dans les périodes sans travail.

71 GREEN RESOURCES (2013) *Bukaleba Forest Project, Uganda*, Trouvé sur <http://greenresources.no/Portals/0/PressArticles/Bukaleba%20Carbon%20130110%20nk%2015042013.pdf> le 24. juin 2013. ET Entretien personnel avec Stella Maris Amili, *Assistant plantation manager LFC*, au bureau de LFC à Lira, 15. février 2013.

72 Il faut spécifier que les migrations dont nous parlons font partie d'une histoire plus longue de migrations et de circulation des gens dans la région. Par exemple, les terres fertiles de la région de Mauyege attirent des populations. Pour la région de Lira, au nord de l'Ouganda les violences liées à la rébellion de la *LRA* ont provoqué d'importants mouvements des populations.

“There are many people who are coming. But when it's raining, there are many people who are moving back to their fields for digging (culture). So there are fluctuations. So there are periods where they come in very many, but now it is dry season at the moment, so many are now working.”

(Fred Okell Okori, *field supervisor LFC*, entretien réalisé le 16 février 2013)

Les migrations des travailleurs qui loue des maisons dans le village, ont crée un accroissement démographique rapide du village.

“Well, you know, being so close to the forest, and they are developing the villages which are near to the forest, they are developing faster, cause they are nearer. Even those people far away have started coming to get employment. They are renting houses here to find employment form the forest.”

(Fred Okell Okori, *field supervisor LFC*, au village de Booster Agengi, le 16. février 2013, 60 ans.)

La plantation de Kachung attire donc des personnes à la recherche d'opportunités économiques et venant s'installer dans les villages à l'extérieur de la forêt pour des périodes plus ou moins longues. A Bukaleba, on observe le même phénomène. La différence entre les deux plantations est que, dans le cas de Bukaleba, les personnes vont aussi s'installer dans les villages établis à l'intérieur de la plantation. C'est le cas de Bumali Kafumo, un ancien soldat qui travaille maintenant comme gardien de sécurité pour BFC. Kafumo est né à Bukaltube, un village situé à environ 20 km de la plantation. Il y a 5 ans, il a choisi de s'installer au village de Bukaleba pour trouver du travail au sein de l'entreprise⁷³. Cette trajectoire illustre le mouvement migratoire des personnes ayant choisi de quitter des villages implantés à l'extérieur de la plantation pour gagner ceux situés à l'intérieur de celle-ci afin de trouver un emploi auprès de l'entreprise forestière. Ainsi, l'arrivée de ces migrants-travailleurs semble un facteur central pour expliquer l'accroissement des villages étudiés dans la plantation.

« Fertiliser » l'économie locale

En plus des travailleurs-migrants s'installant dans la plantation, un autre type de travailleurs peut être identifié : ceux qui habitent dans les villages autour de la plantation et s'y rendent chaque jour. Ils ont également un effet sur l'attraction économique des plantation. J'ai rencontré l'une de ces personnes : Peter Kalamya, né en 1982, travaille pour BFC depuis trois ans et habite au village de Kasali. Je n'ai malheureusement pas pu retrouver le village de Kasali sur les cartes, mais Kalamya m'explique que les travailleurs qui habitent aux villages de Lukindo, Luwero et Nkombe se retrouvent au village de Kasali pour être ensuite transporté à la plantation. Kasali serait donc un

⁷³ Bumali Kafumo, gardien du nuit BFC, ancien soldat, au village de Bukaleba, 52 ans, 10 enfants. Habite à la village de Bukaleba depuis 5 ans, entretien réalisé le 12 février 2013.

village proche de la plantation.

HD: "So do you live in this village? (Bukaleba village)"

"Me, I live near Kasali. It is some distance from my place to Kasali".

HD: "Ok. Your colleagues...you work with different people from different communities?"

"Yeah, yeah... They are from different areas. We have from Lukindo, Luwero, Nkombe...So we have to come and they collect us there at Kasali. Then we come with a bus."

(Peter Kalamya, travailleur BFC, au village de Bukaleba, le 12 février 2013, 31 ans, 5 enfants)

Le bus amène les travailleurs au village de Bukaleba, puis ces derniers entrent dans la forêt à pied ou en vélo. Par conséquent, le village de Bukaleba est traversé par les travailleurs de BFC à la fois le matin et l'après-midi après le travail. J'ai observé comment les travailleurs restent au village à la fin de la journée avant de rentrer chez eux et semblent constituer la base d'une petite économie locale à l'intérieur de la plantation. Pour illustrer ce point, nous allons prendre l'exemple de Juliet Nyanzi qui est venue s'installer au village de Bukaleba il y a cinq ans. Aujourd'hui propriétaire d'une petite kiosque au centre de Bukaleba, elle nous explique que ce sont les travailleurs de l'entreprise qui sont ses plus importants clients. J'ai pu parler avec Nyanzi pendant mon deuxième passage à Bukaleba Cette fois je suis partie avec Albert Mudhu Gambia comme guide-interprète.

« She came to operate her shop in order to earn a living (...) She is saying that if they (the company/the workers of the company) would not be here she would also not be here. Cause they are buying, they are the people making her business. And some of them come from distant places, they come here and they camp here to work for the company »

(Juliet Nyanzi, propriétaire du kiosque du village de Bukaleba depuis 5 ans, entre 45 et 50 ans, 6 enfants, habite au village de Bukaleba, interprétée par Albert Mudhu Gumbaya, entretien réalisé le 18 février 2013)

La présence des travailleurs de l'entreprise permettent donc à des petits commerces de prospérer à l'intérieur de la plantation. Afin de comparer ce phénomène avec d'autres investissements similaires, nous avons regardé une étude faite sur l'établissement de la production de la canne à sucre à la forêt de Mabira situé environ 60 km à l'est de la forêt de Bukaleba⁷⁴. Celle-ci a montré que l'investissement ne crée pas un développement économique global de la région, mais seulement dans certains foyers de travailleurs de l'entreprise nouvellement implantée. L'exemple de Juliet Nyanzi montre que Green Resources a également un effet sur les économies en dehors des foyers des travailleurs. Il nous semble alors que l'arrivée de l'entreprise apporte de l'argent à cette mini-économie locale à l'intérieur de la plantation.

Dans ce chapitre, nous avons voulu étudier les mesures de contrôle mises en place par Green

74 K. Child, Civil Society in Uganda : the struggle to save the Mabira Forest Reserve, in *Journal of Eastern African Studies*, vol 3, issue 2, 2009.

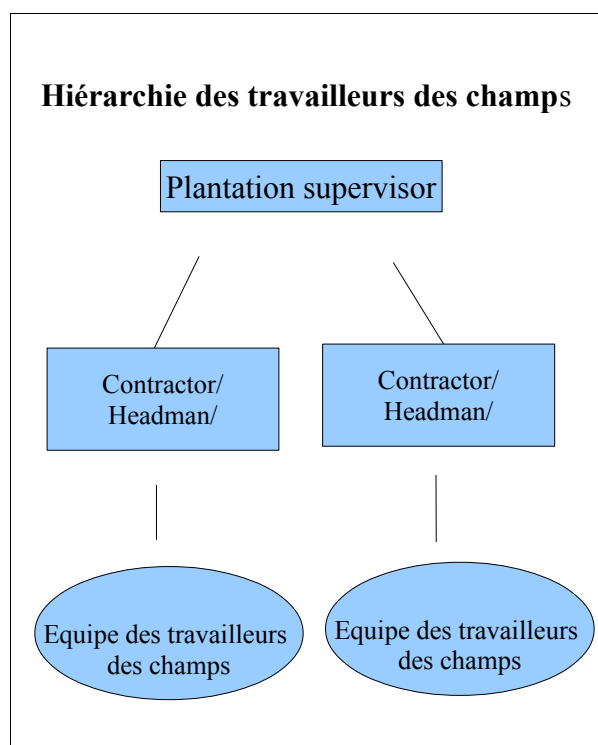
Resources, en portant une attention particulière au contrôle des frontières et des flux migratoires dans les plantations. Par cette étude, nous avons vu que l'arrivée de l'entreprise a un effet paradoxal : si, en devenant propriétaire des terres, elle est *a priori* un facteur d'exclusion des villageois exploitant ces espaces, l'arrivée de l'entreprise devient *in fine* un facteur d'attraction pour les populations de la région. D'abord, la mise en place des mesures de sécurité et le renforcement du contrôle des terres limitent très fortement l'accès à celles-ci des villageois. En même temps, l'espace des plantations attire des migrants-travailleurs en quête de possibilités économiques, qui vont s'installer à l'intérieur de la plantation. Ce dernier élément nuance l'idée du contrôle fortifié suite à la privatisation de la réserve. Dans le prochain chapitre nous allons encore développer cette idée en montrant que si le contrôle de l'entreprise sur la plantation n'est pas totale, c'est aussi parce que celui-ci se heurte à des pratiques transgressives, illégales, qu'il nous faut à présent étudier.

Chapitre 4: Les processus donnant accès aux terres aux villageois : le pouvoir des surveillants-contractors et la stratégie de laisser-faire de l'entreprise

Les villageois de Bukaleba, n'ont pas le droit d'accéder aux terres de la forêt qui les entoure, sauf pour quelques activités comme la récolte du combustible. Au-delà de ces activités autorisées, les villageois développent des pratiques d'exploitation « transgressives » de ces terres. L'accès aux terres aux villageois est défini par l'organisation du travail, où les surveillants de l'entreprise fonctionnent comme un *gatekeeper*, un portier donnant accès aux terres aux autres villageois à la fois par des pratiques légales (le travail) et illégales (exploitation transgressive). La stratégie de laisser-faire de l'entreprise, adoptée en face de ces exploitations transgressives, assure la continuité des ces actions ainsi que celles de l'entreprise.

La question de l'accès aux ressources naturelles est étroitement liée à la formation du pouvoir et de l'autorité - au niveau local comme national⁷⁵. L'étude des relations de pouvoir dans les villages ainsi que des rapports de force liés aux pratiques « transgressives » d'accès permet de mieux se saisir de cette question.

75 T. Sikor et C. Lund « Access and Property : A question of Power and Authority », *Development and change*, vol 40, n°1, 2009, p. 1-22.



La forte hiérarchisation des travailleurs et sa traduction dans l'espace de la plantation

Parmi les travailleurs de Green Ressources, une minorité sont des employés permanents ou semi-permanents ⁷⁶. Dans ce groupe, nous trouvons des *surveillants* de différents types : *plantation supervisor*, *headmen*, *contractors*. Tous les surveillants ont pour mission de diriger un ou plusieurs groupes de travailleurs des champs. Ces derniers représentent le groupe le plus important de l'ensemble des employés de l'entreprise. Dans la plantation de Kachung, on compte environ 525 travailleurs des champs, et 600 environ dans la plantation de Bukaleba. Aujourd'hui, ces travailleurs sont le plus souvent des journaliers qui travaillent sous la direction de *contractors*, c'est-à-dire qu'ils sont embauchés par une personne qui a passé un accord avec l'entreprise, et que les travailleurs vont être payés indirectement, à travers ce *contacteur*. Les journaliers n'ont alors pas de lien direct avec l'entreprise. De plus, les journaliers sont embauchés pour des périodes courtes, le plus souvent un mois. Et entre les périodes de travail, l'activité principale des travailleurs est l'agriculture de

⁷⁶ Dans la plantation de Kachung, la LFC emploie 15 travailleurs qui sont permanents et 58 travailleurs qui sont semi-permanents. Les travailleurs semi-permanents ont le statut d'employés, c'est à dire qu'ils sont recrutés et payés directement par l'entreprise. Pourtant, ils n'ont pas accès aux mêmes droits que les travailleurs permanents. (Entretien personnel avec Stella Maris Amili, *Assistant plantation manager LFC*, au bureau de LFC à Lira, 15. février 2013)

subsistance⁷⁷ Cette organisation du travail avec des *contractors* est récente, avant les travailleurs des champs ont été embauchés directement par l'entreprise. Nous pouvons alors parler de l'introduction d'un nouveau groupe professionnelle dans la hiérarchie du travail de Green Resources : les *contractors*.

Selon, Daniel Obua, *field supervisor* pour LFC dans la plantation de Kachung, l'organisation du travail sous des *contactors* devient de plus en plus courant. Obua est lui même diplômé en sylviculture de l'Université de Makerere et travaille pour LFC depuis un ans⁷⁸

HD: What are the different types of jobs?

“We have the supervisors who we call headmen, they are under the permanent supervisors. But currently, the company is planning to face of their work. We are now making them to be like contractors”

(Daniel Obua, *Plantation supervisor*, au bureau/centre de LFC à Kachung CFR, le 15. février 2013.)

Tout comme Obua, Stella Maris Amili, *l'assistant plantation manager* de la plantation de Kachung, confirme que le système des *contractors* va être plus important dans le futur : pour l'entreprise ; il est plus efficace de sous-traiter le recrutement des journaliers à des *contractors*.

“We give work to a contractor that looks for someone to do what? To work. But before we would do some adverts through the church, the LC's, calling people to come and work in the plantation. But we abolished that system, cause we now work with a contract system where we work with one person, or 2 or 5. And it's under them that people get hired. But the semi-permanent workers they are people we recruit”

(Stella Maris Amili, *Assistant plantation manager LFC*, au bureau de LFC à Lira, 15. février 2013.)

Ces pratiques de recrutement par *contractor* ce sont largement diffusées comme en témoigne ce villageois de Bukaleba.

HD: “Can you say a little bit about how people are being recruited to work for the company?”

« They write applications, they apply. Others they work in “contract.” In groups. Someone (a contractor), they go and apply and then I take my group, I become the supervisor for my group. That's how they recruit people. »

(Robert Ouma, habitant au village de Walumbe, entretien collectif réalisé le 11 février 2013)

Le travail sous la direction d'un *contractor* représente par conséquent une part importante de

77 Entretien avec Daniel Obua, *Plantation supervisor*, au bureau/centre de LFC à Kachung CFR, le 15. février 2013. Entre 30 et 35 ans. Diplômé en forestière de l'université de Makerere.

78 Par rapport de son propre embauche, Obua nous explique qu'il a d'abord travaillé 4 mois comme « volontaire » sans être payé avant d'être embauché par l'entreprise. Selon Obua, c'est normal que les embauchés se passent ainsi. (Entretien avec Daniel Obua, *Plantation supervisor*, au bureau de LFC à Kachung CFR, le 15. février 2013. Entre 30 et 35 ans)

l'emploi dans les plantations de Kachung et Bukaleba. La position de contractor gagne en importance dans l'organisation du travail au sein de l'entreprise, et cela se traduit de deux manières : d'une part, ils sont mieux payés que les headmen, et d'autre part ils occupent un rang supérieur à ces derniers dans la hiérarchie de l'entreprise.

“And the contractor that we have, is a retired teacher. He started as a casual worker, and then a headman, and then due to his outstanding performance he is a contractor. And that is better payed. You are payed on how much you work a month.”

(Daniel Obua, *Plantation supervisor* LFC à Kachung CFR, entretien réalisé le 15 février 2013)

Être *contractor*, c'est donc occuper un haut poste dans la hiérarchie des travailleurs. J'ai pu rencontré l'un des *headmen* de la plantation de Bukaleba : Nampogo Wiberforce. S'il se présente toujours comme *headman*, il reconnaît avoir un rôle de contractor, ce que confirment les autres travailleurs rencontrés. En effet, il participe au recrutement de travailleurs qu'il rémunère lui-même⁷⁹.

HD: “Do you have any saying in who gets a job in the company?”
“I have.”

HD: “And how do you choose?”

“We do collect people from here, or from the neighbouring counties, villages, because transport also matters. You can not bring people from far away to work here. We get workers from; Lukindu, Bugala, Wokatunga, Walumbe, Nakalanga. But those fishermen they don't want this type of work. Because they fish and sell. But for us (in Bukaleba) that are enclosed. (...) The other time I've recruited 15, then 12. So I've got a saying. That is 100 % sure.”

(Nampogo Wiberforce, headman BFC et général secrétaire de sub-county, entretien réalisé le 12 février 2013)

Wiberforce donne une liste de noms de villages d'où les travailleurs sont recrutés, villages qui, outre ceux de de Walumbe et Nakalanga situés à l'intérieur de la CFR, sont tous proches de la forêt. Ensuite, il souligne que les villageois de ces deux derniers villages ne seront pas priorités pour le travail de son point de vue, parce qu'ils ont des autres voies de revenue : la pêche. Pourtant, j'ai vu lors de mon terrain et entretien qu'également dans les villages de Nakalanga et Walumbe, les villageois cherchent à être employés par l'entreprise. Le pouvoir des *contractors* apparaît ainsi dans l'arbitraire du recrutement : le recruteur établit ses propres critères de priorité pour accéder à l'emploi. Ainsi, les propos de Wiberforce permettent de voir dans quel mesure un village peut être favorisé par rapport à d'autres.

Les *contractors* vivent dans les villages autour de la plantation ou à l'intérieur de la

79 Bumali Kafumo, gardien de sécurité BFC, ancien soldat, au village de Bukaleba, entretien réalisé le 12 février 2013.

plantation (comme Wiberforce) ; ils vivent donc dans les mêmes villages que les travailleurs qu'ils vont recruter⁸⁰. Par ces propos, on observe que Wiberforce favorise le recrutement de personnes du village de Bukaleba à cause d'une situation qu'il estime difficile, et même plus difficile que celle des villages de Nakalanga et Walumbe. D'une certaine façon, ce *contractor* peut contrôler l'accès au travail de ses voisins. En somme, existe une forte hiérarchisation des travailleurs au sein de laquelle un grand groupe de journaliers est dépendant d'un petit groupe de *contractors* pour accéder au travail. Cela crée un rapport de forces important et asymétrique entre ces deux groupes, où le *contractor* détient une position de pouvoir dans les villages.

Ces rapports de force asymétriques entre *contractors* et journaliers sont renforcés par une hiérarchie du travail très marquée dans l'espace des villages de la plantation. Dans le village de Bukaleba, les identités de *journalier*, *contractor* et *surveillant* sont repérables par les vêtements et les équipements des travailleurs. Très souvent, les journaliers ne portent pas d'uniformes, ou autres équipements de protection (casques, bottes de caoutchouc). Les travailleurs permanents et semi-permanents, eux, portent des uniformes aux couleurs différentes selon leur position dans hiérarchie et leur type de travail⁸¹. Pourtant, certains journaliers sont équipés d'uniformes bleus l'entreprise a en effet pour objectif de fournir des uniformes à tous les travailleurs, mais tous n'ont pas pu être équipés pour le moment. Les photos suivantes montrent des travailleurs dans les plantations de Green Resources. A gauche, un groupe des journaliers travaillant dans la forêt de Kachung : ils sont équipés de houes, mais ils n'ont pas d'uniformes, et travaillent sans aucune protection (soleil, pluie, ...). A droite, nous voyons une surveillante sur la même plantation : elle est équipée de bottes, d'un uniforme qui montre sa fonction (surveillance de feu) et d'un casque qui la protège du soleil.

80 Notes du terrain entretien avec Stella Maris Apili, *assistant plantation manager* LFC.

81 Vert signifie travail de plantation. Rouge signifie le surveillance de feu. Bleu est pour le travail général. (Entretien avec Nampogo Wiberforce, headman BFC et général secrétaire de sub-county, réalisé le 12 février 2013)



Un groupe des journaliers et une surveillante à la plantation de Kachung. Les journaliers viennent des villages autour de la plantation. La surveillante est de Jinja et elle est diplômée en sylviculture. Photos prises le 15 février 2013 par l'auteur

On observe donc de grandes différences dans l'équipement selon les types de travailleurs, différence qui traduit physiquement la hiérarchie entre les surveillantes et les journaliers. Le fait de porter un uniforme ou pas est un marqueur très fort de la position d'une personne dans la hiérarchie du travail. Par exemple, Nampogo Wiberforce⁸² m'explique qu'à cause de son « travail acharné » et ses responsabilités, il a quatre uniformes. Ses nombreuses uniformes sont des symboles de son poste haute dans la hiérarchie du travail.⁸³

Il existe alors une hiérarchisation importante des travailleurs de l'entreprise. Le rôle de surveillant-*contractor* tient, à cause de leur capacité de contrôler l'accès du travail des autres villageois, une position de pouvoir dans la localité.

Le surveillant – contractor : « gatekeeper » aux pratiques transgressives d'exploitation des terres ?

Le rôle des *surveillant-contractors* est devenu de plus en plus important dans les

82 Headman BFC et général secrétaire de sub-county

83 La différence entre les travailleurs est également marquée par le fait de donner des cartes d'identité et des contrats seulement aux travailleurs permanents et semi-permanents. Wiberforce m'a montré sa carte d'identité et ses uniformes en affichant une grande fierté. Les journaliers, eux, n'ont ni papiers ni carte qui montre qu'ils travaillent pour l'entreprise. Peter Kalamya, travailleur pour Green Resources dans la plantation de Bukaleba, nous a expliqué que les journaliers n'ont pas des papiers qui montre qu'ils travaillent pour l'entreprise. « *We don't even have an appointment letter. In case we ask for an ID to identify that we are workers. They don't want. Because they know that any time you maybe join a labor union and maybe you accuse them* ». (Peter Kalamya, travailleur BFC depuis 3 ans, au village de Bukaleba, le 12 février 2013, 33 ans, 5 enfants. Habite à l'extérieur de CFR).

plantations de Green Resources en Ouganda. A présent, nous voulons mettre en évidence leur rôle dans les pratiques transgressives des villageois sur ces mêmes plantations. Par des pratiques « transgressives » ou « illégales » nous pensons aux pratiques identifiées comme de l'empiètement et qui ne sont pas permises à l'intérieur de la plantation selon la législation forestière en Ouganda et la NFA.

Sur le terrain, j'ai pu observer certaines pratiques illégales d'exploitation des terres par la population locale⁸⁴. L'illégalité a rendu difficile le recueil de témoignages sur ces pratiques. D'une façon générale, la situation d'entretien a davantage été l'occasion pour nos enquêtés de mettre en avant leurs revendications concernant l'entreprise et souligner l'impossibilité de cultiver à l'intérieur de la plantation. Pourtant, par des observations de terrain et surtout le témoignage de notre guide Walukamba ainsi que certains de nos enquêtés, quelques exemples éloquents permettent de comprendre comment ces pratiques d'exploitation fonctionnent. Au centre de celles-ci existe un véritable système d'échanges entre surveillants et villageois.

L'exploitation illégale des terres n'est pas un phénomène récent dans la plantation de Bukaleba. Durant la période où l'administration a été partagée entre Green Resources et une entreprise allemande⁸⁵, il existait selon un de nos enquêtés à la BFC⁸⁶ des pratiques d'exploitation illégale des terres dans la partie contrôlée par cette dernière. Le système consistait en un échange entre les surveillants de l'entreprise allemande et les villageois qui souhaitent cultiver à l'intérieur de la CFR. En échange du silence des surveillants, les agriculteurs donnaient une partie de la récolte aux surveillants. Selon le même enquêté, lorsque Green Resources est devenu le seul administrateur de la plantation au début des années 2000, l'entreprise a mis fin à ces pratiques en renforçant le contrôle des terres, par exemple par l'augmentation du nombre des gardiens de sécurité. Pourtant, notre enquête de terrain a montré que ces pratiques d'échanges entre villageois et surveillants demeurent encore aujourd'hui dans la plantation de Bukaleba. Ces pratiques corruptives concernent également d'autres activités que la seule culture des terres.

Notre « guide » Aldon Walukamba, à plusieurs reprises, a évoqué des pratiques d'échanges entre les travailleurs de Green Resources et les villageois, ce qui laisse à penser que celles-ci sont généralisées et ses rouages connus de tous. Une anecdote de terrain nous permet de confirmer cette

84 Nous aimerions souligner que la culture et l'exploitation des terres sont marginales. Il nous semble pourtant pertinent d'étudier comment et par quels processus les villageois ont la possibilité de l'exploitation des terres malgré l'interdiction de ces activités.

85 De 1996 jusqu'au début des années 2000, la gestion de la CFR de Bukaleba a été partagée entre Green Resources et une entreprise forestière allemande, Deutch Forest Consult. Les deux entreprises administraient chacune une partie de la CFR quand Green Resources a acquis également l'autorisation de *Deutch Forest Consult* accordée par la NFA. A partir du début des années 2000, Green Resources est alors le seul administrateur de la CFR de Bukaleba.

86 Un employé au bureau de BFC à Jinja, interviewé le 19.03.2013, notre enquêté a exprimé le souhait d'être anonyme et de ne pas être cité.

hypothèse. Le 12 février 2013 dans la plantation de Bukaleba, nous avons croisé une femme qui laissaient paître ses animaux à l'intérieur de la CFR, non loin d'une équipe de travailleurs de l'entreprise. Étant donné que le pâturage est interdit à l'intérieur de la plantation, j'ai demandé à Walukamba comment il était possible que cette femme transgresse cet interdit à la vue d'une équipe de travailleurs. Il m'explique alors qu'en donnant une petite somme d'argent aux surveillants, ces derniers ne vont pas signaler l'activité à l'entreprise. Quelques heures plus tard, nous avons dépassé une autre femme qui traverse la plantation avec ses chèvres: Comme la photo au-dessous montre, la femme laisse paître ces animaux non loin d'un panneau qui interdit le pâturage (à gauche dans la photographie). Ce document illustre alors le non-respect de l'interdiction par les villageois.



Femme faisant paître ces animaux dans la plantation de Bukaleba. Sur la gauche, un panneau qui interdit le pâturage. Photographie prise par l'auteure le 12 février 2013.

Un deuxième exemple d'activités illégales sur les terres par les villageois est celui de l'exploitation des arbres. Selon Enjuku Nickson⁸⁷, les villageois qui souhaitent prendre du bois de la CFR pour « brûler du charbon du bois » payent les travailleurs de la BFC. Nickson fait partie du groupe que nous avons identifié dans notre introduction comme un « *leader local* » et ne travaille donc pas pour l'entreprise. De ce fait, il semble alors qu'il est plus facile pour lui de dévoiler des

⁸⁷ Le secrétaire général du *local council* du village de Bukaleba

pratiques « non-officielles » concernant l'entreprise, car il n'est pas lié avec elle par une relation de loyauté.

"Say if you want to burn charcoal, you just pay something to them. Just like that, that is Uganda. You just pay something."

HD: *"You pay to whom?"*

"Anybody can come and do that. A field assistant, anybody they can send."

HD: *"So you pay a little bit to the workers, and then you get to burn charcoal?"*

"Yes, just like that. That's our forest standing."

(Ejuku Nickson, secrétaire général du LC1 du village de Bukaleba, entretien réalisé le 18 mars 2013)

En somme, les pratiques d'exploitation illégale de la période de l'entreprise allemande, décrites par notre enquêté à la BFC, semblent encore exister aujourd'hui dans la plantation de Bukaleba. Le contrôle renforcé par Green Resources a sûrement transformé ces pratiques, mais l'échange entre surveillants et villageois pour l'accès aux terres demeure. Il est également possible de s'imaginer que le contrôle renforcé par Green Resources qui suit l'expansion récente de la plantation, va accroître l'importance et la fréquence de ces pratiques d'échange et alors la position du pouvoir des surveillantes.

Comment analyser la participation des villageois et les surveillants dans ces pratiques illégales ? Une hypothèse est que la participation dans ces pratiques de transgression est le résultat d'une nécessité : les villageois doivent brûler du charbon et cultiver les terres de la plantation pour survivre parce qu'ils n'ont pas de terres ailleurs. Vu ainsi, il n'y a pas de motif de protestation derrière. Pour les surveillants et les travailleurs, l'échange avec les travailleurs représente une source de revenus supplémentaire. Par contre, une deuxième hypothèse possible est que la transgression est une expression d'opposition politique à l'entreprise. Une façon de résister à sa domination. La résistance des populations locales aux interdits de l'entreprise trouvent alors leur expression dans des pratiques « ordinaires »⁸⁸ comme la culture illégale, plutôt que par des mobilisations plus frontales comme une manifestation. De la même façon, au lieu de protester ouvertement contre les conditions de travail par une grève, les travailleurs laissent les villageois accéder aux terres.

Après avoir vu quelques caractéristiques des pratiques d'exploitation cachée, nous allons avancer quelques hypothèses pour penser les rapports de force liés à ces pratiques et au rôle des surveillants. Premièrement, certains surveillants sont des migrants-travailleurs qui habitent dans les villages de la plantation de Bukaleba. Ils font alors partie du groupe que nous avons identifié

88 Voir l'exemple page 36 dans A. Isaacman, « Peasants and rural social protest in Africa », in *African Studies Review*, vol. 33, n° 2, 1990, p. 1-120, ainsi que R. Cohen, « Les formes cachées de la résistance et de la conscience ouvrières », in M. Agier, Jean Copans et Alain Morice (eds) *Classes ouvrières d'Afrique noire*, 1987, Paris, Karthala, p. 113 – 136.

comme des *nouveaux arrivants* (dans l'introduction) Selon notre typologie des villageois, les *outsiders* sont perçus comme moins légitimes dans le village par les villageois avec une présence historique plus importante dans la plantation. Notre première hypothèse se centre sur ce groupe ; les *outsiders-surveillants*. Si on suit notre argument des surveillants comme des portiers des terres, les *outsiders-surveillants* peuvent contrôler l'accès aux terres des personnes qui ne travaillent pas pour l'entreprise, mais qui revendiquent un droit coutumier sur la terre. Ce dernier groupe est identifié comme des *leaders locaux*. Il nous semble que cela peut créer des rapports de force assez « violents » et des conflits entre les deux groupes : alors entre les *leaders locaux* et les *surveillants-outsiders* parce que ces premiers sont dépendants aux deuxièmes pour l'accès aux terres. En même temps que les *leaders locaux* se voient comme plus légitimes que les *nouveaux arrivants* d'avoir accès à ces mêmes terres.

Le cas d'un autre enquêté, Wiberforce, informe sur les effets de chevauchement de différentes position de pouvoir : il est élu au niveau du sub-county et également *headman* avec un rôle de *contractor* pour Green Resources à Bukaleba. Le fait que notre guide Aldon Walukamba ait choisi de nous amener voir Wiberforce témoigne également de la reconnaissance dont il jouit dans la société. D'après le guide, il est un *opinion leader* dans la communauté. Wiberforce a vécu au village depuis 1973 et travaillé pour la ferme de gouvernement. Il a ainsi accumulé des identités « positives », en termes de capital social, capital politique (élu) et économique (*contractor*). Il fonctionne également comme un porte-parole de l'entreprise⁸⁹ L'accumulation de ces positions de pouvoir est d'ailleurs marquée symboliquement par l'enquêté lorsqu'il exhibe avec fierté ses quatre uniformes et ses cartes d'identités lors de notre entretien. Il faudra alors se demander dans quel mesure les différents positions se influencent. Nous nous connaissons pas la succession de ces postes, mais il faut se demander si la position comme élu au niveau du sub-county a facilité son embauche à Green Ressources ou, à l'inverse, si sa position à Green Ressources a été un facteur favorisant son élection au sub-county.

Les pratiques d'exploitation illégale des terres que nous avons étudiées ne sont pas *officiellement* reconnues par Green Ressources. Pourtant, nous nous demandons à quel niveau ces pratiques sont connues et/ou tolérées par l'administration de filiale de Green Ressources ?

89 Selon Wiberforce : « I have been in good contact with them (Green Resources), and I bring most of the information to the communities. And most of the community here, is ok with the company. Because most of the people are employed here » (Nampogo Wiberforce, *headman BFC et général secrétaire de parish*, entretien au village de Bukaleba le 12 février 2013.)

La stratégie du laisser-faire : quand l'illégalité devient une condition de réussite économique ?

BFC apparaît comme un acteur conscient, mais passif en face de ces pratiques illégales d'exploitation forestière. La plantation étant très vulnérable aux feux allumés par les villageois, l'entreprise Green Resources est dépendante de bonnes relations avec ces derniers. C'est dans cette perspective que l'entreprise a autorisé une exploitation des terres par les villageois qui n'est pas permis par la NFA. Elle favorise un système de coexistence de l'agriculture et des arbres sur les mêmes terres (en anglais, *intercropping*), qui porte le nom *Taungya*. Ce système est utilisé dans beaucoup de plantations dans le monde. Une telle combinaison n'est seulement possible que lorsque les arbres sont jeunes. Quand les arbres sont plus haut et plus feuillus, ils font davantage d'ombre et privent le sol de lumière, le rendant infertile. Il est donc seulement possible de cultiver en suivant des cycles, après chaque récolte d'arbres. Le système de Taungya a été très important pour la coexistence des villages et l'entreprise dans les premières années de la plantation. Cela a permis aux villageois de continuer à cultiver les terres de la plantation. Les propos de Sajjabi Aggrey, parish chief du parish voisin illustrent cette recherche de bonne entente entre Green Resources et les villageois

“They allowed people to use this place to grow, and cultivate things like maize as their trees were also growing, so there was some sort of intercropping. So that's how we have managed to convince them. Otherwise, to chase them at once would not have been easy. But now people have accepted, but some still grow crops in the forest.”

HD: But that is not allowed?

“We the local leaders, we told them “don't chase these people out completely at once, they will go slowly”. So they are growing their crops, when the trees grow automatically, maize can not grow where trees are. They just go out themselves.”

(Sajjabi Aggrey, Parish chief du parish voisin de Bukaleba, conversation à Bukaleba le 11 février 2013)

Par conséquent le système Taungya a été autorisé par BFC jusqu'à 2011, puis l'entreprise n'a plus autorisé ce système sur les espaces récemment plantés⁹⁰. Pourtant, celui-ci a été interdit par la NFA dans ces CFR depuis 2004, car il a été considéré comme nuisible pour les arbres⁹¹. Entre 2004 et 2011, la BFC a ainsi autorisé une pratique qui est illégale selon la législation ougandaise. Notre hypothèse est que la raison de ce « laisser-faire » est l'intérêt d'assurer une bonne relation avec les villageois. La transgression des villageois est alors tolérée parce qu'elle devient une condition

⁹⁰ Ejuku Nickson, secrétaire general du LC du village de Bukaleba, entretien réalisé le 18 mars 2013.

⁹¹ La raison pour cette interdiction est que les arbres ne peuvent pas pousser droit. De plus, le risque des feux est vu comme plus élevé dans les cas où les agriculteurs utilisent la terre.

pour Green Resources de continuer ses activités.

En 2011 Green Resources a eu la certification du Forest Stewardship Council (FSC) pour la plantation de Bukaleba. La FSC déconseille, comme la NFA, la culture Tayngya. Or, les villageois racontent que la culture Tayngya n'est plus autorisée dans la plantation depuis cette même année. Pourtant, certains villageois cultivent toujours dans la forêt. Il nous semble alors que l'entreprise a un intérêt de (d'un certain degré) « fermer les yeux » face aux certaines pratiques de culture illégale pour assurer une meilleure relation avec les villageois tout en respectant officiellement les consignes des certifications internationales. Cette hypothèse peut expliquer pourquoi certaines pratiques illégales ne sont pas mieux contrôlés ou arrêtés par l'entreprise.

La stratégie de retrait au lieu de contrôle fort la plantation est, dans certains cas choisi par l'entreprise. « L'accessibilité de la forêt » aux villageois est un point central mobilisé dans le discours de « responsabilité sociale de l'entreprise » et dans la construction de l'image de « vivre ensemble avec les villageois ». De plus, l'ouverture des frontières assure un accès à la main-d'œuvre que représentent les migrants-travailleurs.

Finalement, le « laisser-faire » permet à l'entreprise d'avoir une meilleure relation avec les villageois tout en respectant officiellement les consignes des certifications internationales et les règles de la NFA. Dans le cas étudié, c'est donc l'illégalité qui semble permettre à BFC de se positionner à l'intersection de deux démarches pourtant opposées : d'un côté, condamner en théorie des pratiques illégales afin de permettre une production forestière respectant les critères de normes internationales ; de l'autre, fermer les yeux dans la pratique sur ces mêmes activités afin de permettre la sylviculture par l'entreprise. Ainsi, le registre du légal tout comme celui de l'illégal semble participer du fonctionnement de l'entreprise pour mener à bien ses activités.

Cette stratégie de laisser-faire combiné avec le rôle de *surveillants-contracteurs* définit l'accès aux terres aux villageois dans cette plantation « patchwork ». Ces rapports de force liés à *l'accès* aux terres peut également être étudié sous le prisme des discours identitaires.

TROISIEME PARTIE : ***Le foncier, facteur de discours identitaires***

Quel est le lien entre « être » (identité sociale⁹²) et « avoir » (propriété foncière) ? Cette approche permet de comprendre la façon dont la revendication d'une identité sociale facilite l'accès aux ressources foncières⁹³. Parmi les populations de Bukaleba, revendiquer appartenir (“*to belong*”) à la « communauté locale » est une façon d'entrer dans la lutte pour l'accès aux ressources foncières⁹⁴. L'imaginaire de la « communauté locale » renvoie à un espace constitué de rapports de force, et mobilisé par différents acteurs aux intérêts divers. Ainsi ces frontières sont fluctuantes, la « communauté locale » prend des sens variés en fonction des intérêts de l'acteur qui y fait référence.

92 Le mot *identité* désigne « ce dans quoi je me reconnais et dans quoi les autres me reconnaissent » Par des signes d'affirmation de ressemblance au groupe identitaire (ou bien par des signes d'affirmation de *dissemblance* à un autre groupe) l'individu se voit – et est reconnu par les autres – comme membre d'un groupe identitaire. Les signes de ressemblance peuvent être basés sur des critères comme le partage d'une « ethnie », le genre ou la religion. La même personne a alors une pluralité d'identités qui sont dépendantes des contextes et de la reconnaissance des autres. Les identités sont alors des constructions sociales. A. Akoun et P. Ansart (dir), *Dictionnaire de Sociologie*, Le Robert/Seuil, 1999. p. 264.

93 C. Lund , « Property and citizenship in Urban Africa », premier version de l'introduction pour un numéro à paraître en 2014 de *Politique Africaine* sur « Property and Citizenship in Urbanizing Africa ».

94 M. Mamdani « Citizenship and African States » in *International Affaires* 78, no 2. p. 439-506.

Chapitre 5 : La production de l'imaginaire de la « communauté locale »

Sur le terrain, la mobilisation de discours sur la « communauté locale » est observable à travers deux axes : par l'accent que la législation de droit foncier met sur la « communauté » comme groupe ayant des droits coutumiers sur les terres, et par le discours de projets de « développement communautaire » mis en place par Green Resources. Vide de contenu, cette idée de « communauté locale » permet son instrumentalisation par les acteurs.

La « communauté » : une construction nécessaire pour la revendication de droits fonciers

Le régime coutumier est l'un des quatre régimes fonciers reconnus par la Constitution de l'Ouganda de 1995. Pour comprendre les revendications des droits fonciers coutumiers sur la terre des populations de la plantations de Bukaleba, nous allons brièvement rappeler au lecteur l'histoire des populations sur place. La présence des populations dans la CFR de Bukaleba date d'avant sa désignation comme réserve forestière en 1932. Depuis cette date, on a observé de fortes fluctuations concernant les individus peuplant cet l'espace ; les épidémies tsé-tsé et des évictions par le gouvernement ont créé des flux de personnes repoussées en dehors de la réserve. D'un autre coté, des terres fertiles et considérées comme « libres » – du fait du faible contrôle de l'État –, ont attiré des populations qui se sont installées à l'intérieur de la réserve. De même, la « ferme du gouvernement » qui était en fonction à l'intérieur de la la réserve forestière de Bukaleba a attiré un nombre important de personnes. La « ferme du gouvernement » a été une structure mise en place par le régime d'Idi Amin dans les années 1970. Après la fermeture de la ferme, les travailleurs et leurs familles sont restés à l'intérieur de la CFR. Par conséquent, en 1996 lorsque Green Resources a reçue l'autorisation pour commencer une plantation commerciale à l'intérieur de la CFR, il y avait déjà des populations importantes à l'intérieur de la réserve, cultivant les terres nouvellement attribuées à Green Resources. Une partie de ces populations revendique un droit coutumier sur ces terres.

« For most of the people in the villages, before the forest where put up, they where digging here, and most of them claim ownership of that land, where the trees where planted. Ancestral ownership yeah? So, by that fact they have to continue digging in what they call their land. Customary land. »

(Aldon Walukamba, entretien réalisé le 12 février 2013)

La poursuite des pratiques de culture dans la CFR doit alors également être pensée comme liée aux revendications de droit coutumier sur les terres. Ces pratiques transgressives, en plus d'être des moyens de subsistance, sont également manière pour les populations de manifester leurs revendications foncières.

Pour accéder à un titre de propriété foncière il faut prouver qu'on a cultivé des terres publiques sous un régime coutumier. Selon l'article 237 (4) (a) de la Constitution ougandaise, « toute personne, famille ou communauté détenant sous le régime coutumier d'anciennes terres publiques, peut obtenir un titre de propriété coutumière pour ces terres ». Pour les populations de Bukaleba, il s'agit de démontrer qu'on a cultivé les terres en tant que « communauté ». De plus, la revendication du droit coutumier doit être soutenue par d'autres habitants de la zone non inclus dans cette « communauté » mais alors vivant au même endroit. La revendication des droits coutumiers implique donc la construction de cette identité de « communauté ».

L'accès au titre de propriété foncière coutumière doivent alors être pensé selon les rapports de forces mobilisés au niveau de la localité. L'accès aux ressources foncières est étroitement lié au statut du demandeur au sein du village⁹⁵. Le fait d'être vu comme un « étranger local », de ne pas *vraiment* appartenir à la terre⁹⁶, rend l'accès aux terres plus difficile. Le processus de revendications d'un titre foncier coutumier devant les autorités ougandaises implique ainsi des discours identitaires par la construction et la mise en avant d'une « communauté ». Avec elle, c'est aussi la construction du groupe de l' « autre » qui se dessine, celui qui ne fait pas partie de la « communauté ».

Le « développement communautaire » comme discours de domination

L'expression « développement communautaire » émerge dans les années 1960 et devient un véritable « buzz-word » dans le monde du développement. Gilbert Rist⁹⁷ définit le « développement » comme un système de production garantissant la croissance économique, mais également un discours de la nécessité de ce système pour les conditions de bien être des individus. Ce discours est promu et diffusé par les pays du « Nord » et les institutions internationales aux pays du « Sud », en leur imposant un chemin à suivre pour atteindre un « bon développement ». Repris par les pays du « Sud », ce discours de développement assure la domination du « Nord », en conservant la relation asymétrique entre les deux. Les projets de « développement communautaire »

95 C. Lund, « Property and citizenship in Urban Africa », première version de l'introduction pour un numéro à paraître en 2014 de *Politique Africaine* sur « Property and Citizenship in Urbanizing Africa », p- 7.

96 F. von Benda-Beckmann, 'Citizens, strangers and indigenous peoples: Conceptual politics and legal pluralism.' *Law & Anthropology. International Yearbook for Legal Anthropology* vol. 9, 1997, p. 1-42

97 G. Rist, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses des Sciences Po, 2007 (1ère éd. 1996), p. 483.

s'inscrit comme une forme de projets de « développement », et une expression de ces mêmes logiques de domination.

L'idée de promouvoir la croissance économique et le bien-être à travers des projets au niveau de la localité est central dans l'idée de la « communauté locale ». Dans ce discours, la « communauté locale » est pensée comme une « société traditionnelle idéalisée », où les habitants partagent ressources et valeurs morales⁹⁸. A cause du caractère « homogène de la localité », des projets au niveau local sont perçus comme plus efficaces. Plusieurs institutions et initiatives soulignent l'importance du « développement communautaire » comme *l'Initiative pays pauvres très endettés* et le *Millénaire pour le développement*.

Cette idée trouve également son expression dans le monde des entreprises privées. Green Resources revendique une « responsabilité sociétale de l'entreprise » par la mise en place de projets de « développement communautaire » pour les « communautés » vivant près de ses plantations. Dans la plantation de Bukaleba, ces projets prennent la forme de soutiens financiers au centre de santé local, de moyens de protection des sources d'eau potable ainsi que des bourses d'éducation. De plus, une partie importante de ces projets est destinée à « éduquer » les villageois de la sylviculture.

« Community development - Bukaleba plantation »

« The company has provided medical equipment for health centres, expanded a dispensary, drilled two bore holes to provide drinking water, and supports female education by sponsoring girls through secondary education. Seedlings are given away to local communities along with basic training in tree establishment »

(Site web de Green Resources)

D'abord, ce discours construit une idée de la « communauté locale » comme « aseptisée » : vide de continu et d'historicité. Elle est ainsi ouverte à plusieurs significations en fonction des intérêts en jeu. Par son articulation avec le capitalisme global, elle devient un espace imaginaire recréé au profit d'une audience internationale⁹⁹. Ainsi il est possible pour les porte-paroles de l'entreprise, dans les situations où ils sont confrontés à des critiques, de revendiquer que « la communauté locale » est d'accord avec les investissements de l'entreprise. Olav Bjella est « ressource director » de Green Resources et une des porte-paroles principales de l'entreprise dans les médias. La citation au-dessous est de Bjella, à propos des plantations de Green Resources en

98 F. S. Mfaniseni, « Community Development » as a Buzz-Word » in *Development in Practice*, 2009, Vol. 19.

99 José- Maria Munoz, « Au nom du développement: ethnicisé, autochtone et promotion du secteur privé au Nord Cameroun » *Politique africaine*, 2008, p. 67

général, et non du seul cas de Bukaleba en particulier.

« La terre nous a été donnée avec l'approbation de la communauté locale, il est alors prévu que nous allons accomplir plusieurs programmes de développement dans les villages. »

(Olav Bjella, entretien publié en *Bistandsaktuelt* le 25 octobre 2010)

Ce discours de « développement communautaire » supprime ainsi l'historicité et les rapports de force qui existent dans les populations. Par contre, nous avons vu que les questions foncières soulèvent des conflits à la fois à l'intérieur de village (méfiance vers les membres du *local council*) ainsi qu'entre les villages (violences causées par le conflit des 500 hectares). Finalement, le discours de « développement communautaire » de Green Resources est d'abord un discours permettant à l'entreprise de légitimer ses activités en affirmant que les « communautés locales » sont d'accord car elles vont en tirer des bénéfices sociales et économiques.

La mise en place de ces projets sont également des pratiques au travers desquelles l'entreprise peut diffuser sa domination dans une pluralité d'espaces sociaux comme l'éducation, la santé et le travail. En employant des personnes vivant dans la plantation, l'entreprise crée un lien de dépendance entre l'entreprise et la personne embauchée. La bonne gestion de la plantation devient ainsi un enjeu également pour les populations qui dépendent de l'entreprise pour obtenir leur salaire. Le recrutement des populations locales permet à l'entreprise d'avoir une emprise sur celles-ci au travers du travail. De la même façon, la construction des sources protégées d'eau potable peut être pensée comme un outil de pouvoir de l'entreprise. En construisant ces sources dans certains lieux et pas d'autres, l'accès à l'eau est contrôlé par l'entreprise. D'une certaine manière, l'entreprise contrôle donc également la façon dont les villageois circulent dans l'espace des plantations.

Pourtant, ces formes d'exercice du pouvoir exercé par l'entreprise donnent également lieu à des actes de résistance à cette domination par les populations. Par exemple, les sources protégées d'eau potable sont devenues une cible pour des villageois souhaitant critiquer l'entreprise. Thomas Lojep est l'un des mobilisateurs des plus fortes critiques envers l'entreprise au village de Bukaleba.

Portrait Thomas Lojep

« *Leader local* »

Environ 40 ans d'âge, il a habité au village de Bukaleba depuis 1978.

En 1978, il est venu pour travailler à la ferme du gouvernement. Après la fermeture celle-ci, il a commencé à travailler pour BFC. Après quelques années au service de BFC, il a décidé de quitter son poste par désaccord sur la façon dont les travailleurs sont payés (en fonction des hectares au lieu d'un salaire fixe). Depuis, il travaille comme journalier pour des personnes privées. Il a également 30 chèvres.

Lojep a une grande cicatrice sur le cou. Selon Walekumba, il a eu cette cicatrice quand il a été attaqué par des villageois de Nakalanga. La raison de cette 'attaque a été la position forte que Lojep a occupée par rapport à la question des 500 hectares des « terres communautaires ». Lojep a revendiqué le droit des habitants de Bukaleba sur ces terres.

(Source : plusieurs entretiens avec Lojep le 13 février et le 19 mars 2013 ainsi que notes de terrain de la même période)

Lors de mes enquêtes de terrain au village de Bukaleba, Lojep a souhaité me montrer les sources d'eau potable de la forêt qui sont situées à environ 500 mètres au sud du village. Une de ces sources a été ré-protégée par l'entreprise. On peut y voir une plaque portant le nom de la BFC : les sources deviennent ainsi un symbole de la présence de l'entreprise. En m'emmener à cet endroit, Lojep a voulu me montrer que les villageois ne prennent pas l'eau de cette source. Il m'a expliqué que les villageois ont peur de la source de l'entreprise car des personnes sont tombées malades après avoir bu de l'eau de celle-ci.

« What Busoga Forestry Company did is that they just put stones. But where the water comes from is contaminated by human activities and cattle. Right from the source. People fear drinking from this because it is not really protected.. You can see most people collect water from the other source” “Busoga Forestry Company does not cooperate, because they believe that if people get water, they will stay.”

(Thomas Lojep, entretien réalisé le 11 février 2013).

Au travers du discours de Lojep, la source de l'eau n'est plus un élément de domination de l'entreprise mais devient un lieu de résistance à cette dernière. Par la dénonciation de la mauvaise qualité de la source de l'entreprise, et en faisant le choix de prendre de l'eau d'une autre source, elle est devenue un lieu matérialisant les discours critiques et actes de résistance contre Green Ressources.

En somme, « La communauté locale » est une imaginaire identitaire créée par le discours de « développement communautaire » et de droit coutumier.

Chapitre 6 : Les multiples facettes de la « communauté » au service de stratégies différents

La mise en avant de l'adhésion à « la communauté » par la législation ougandaise et Green Resources, s'est traduit en discours identitaires divers sur le terrain. Les conflits en termes de distribution de la propriété sont articulés dans différentes représentations de la communauté : la façon dont les acteurs parlent de cette « communauté » se définit selon leurs intérêts et stratégies.

La ferme du gouvernement : « la communauté » présentée aux autorités

Pour arriver à obtenir un titre de propriété foncière sur la base du droit coutumier, il faut montrer qu'une « communauté » a cultivé les terres. Cela soulève la question des frontières de ce groupe ; qui est fait partie et qui en est exclu ? Ce sont des acteurs puissants qui peuvent exercer un pouvoir de définition des frontières du groupe. L'idée soutenue ici est que ces personnes sont des membres du LC qui vont représenter les populations en face de l'Etat.

Les membres du *local council* sont les représentants du village dans le processus de revendication du droit sur les terres face aux autorités. Leur représentation de la « communauté » (qui en fait partie et selon quels critères) est ainsi la version présentée aux autorisés, ce qui pousse à s'interroger sur les représentations que les membres du conseil ont de ce groupe imaginé. La façon dont le président du conseil parle de « la communauté » est défini par le contexte dont il s'exprime.

Une première observation de terrain, qui montre que les membres du LC procèdent à des regroupements de villageois par catégories, est l'enjeu du nombre des habitants au village. Selon notre « guide » Aldon Walukamba, la population du village de Bukaleba est de 2000 personnes. Pourtant, le président du LC a dit que, selon les registres dont il dispose, la population du village n'est que de 550 personnes. Il nous semble alors que les personnes enregistrées dans ce registre officiel sont celles qui vont être présentées devant les autorités comme « la communauté » revendiquant un droit coutumier. Il y a alors un « tri » des habitants effectué par le président du conseil local de Bukaleba. L'hypothèse soutenue ici est que ce « tri » est fondé sur l'ancienneté des individus dans la zone, ancienneté dont le critère principal est leur lien avec la ferme du

gouvernement. Plusieurs de mes enquêtés ont ainsi mis l'accent sur la ferme du gouvernement dans leur revendication du droit coutumier.

“Here in this community, we are living here in a large number. The majority which is living here, they where born from here. But if they go deep, finding about their “grands” they where workers of this area. Because in the last times, this area was a beef company. A ranching scheme. So, our grand fathers, they where one of the workers in this area. But they where not given their pensions, and they where promised to be given the pension, so they stay here waiting for the pension.”

(Pasteur Emmanuel du village de Walumbe pendant un entretien collectif au villahge réalisé le 11 février 2013)

De plus, l'importance de l'histoire de la « ferme du gouvernement » est observable par la réponse de Ejuku Nickson lorsque je lui ai demandé de m'expliquer comment le conseil local avaient proposé que les 500 hectares des « terres communautaires » dans la plantation soient partagés entre les villageois. Nickson est lui-même un ancien travailleur de la ferme gouvernementale, il habite dans le forêt depuis 1982¹⁰⁰. Il m'a expliqué que les terres allaient être données « aux anciens travailleurs de la ferme du gouvernement parce qu'ils n'ont pas des terres ailleurs. » Selon lui, le reste de la population possède des terres ailleurs, et n'est venu que pour cultiver pendant des périodes courtes¹⁰¹.

Cette division des villageois est trop simple. Plusieurs personnes subdivisent ces deux catégories. L'une d'entre-elles est Juliet Nanyazi qui est venue s'installer au village de Bukaleba il y a 5 ans. Nanyazi est venue d'un autre petit village, situé à la lisière de la forêt, suite à l'investissement des terres autour de son village d'origine par l'entreprise de plantation. Elle revendique alors elle aussi un droit coutumier sur la terre sans pour autant être liée à la ferme du gouvernement¹⁰². De même, Nampogo Wiberforce un exemple de trajectoire qui nuance cette division faite par Nickson. Wiberforce est ancien travailleur de « la ferme du gouvernement ». Pendant notre entretien, il a dit qu'il utilisait les semis qu'il reçoit de l'entreprise pour cultiver des terres dans son village d'origine.

“Even me, I usually get their trees and I take it to my village in another district. I've planted about 2 hectares, and I'm hoping to get about 4 hectares eucalyptus”.

(Nampogo Wiberforce, headman BFC et général secrétaire de sub-county, entretien réalisé le 12 février 2013)

Il nous semble que la valorisation de la narration de la « ferme du gouvernement » pour les

100Entretien avec Ejuku Nickson, secrétaire du LC1 du village de Bukaleba, devant sa maison au centre de Bukaleba, le 18. mars 2013

101Notes de terrain, 18 mars 2013.

102Entretien avec Juliet Nyanzi, propriétaire du kiosque du village de Bukaleba depuis 5 ans, entre 45 et 50 ans, 6 enfants, habite au village de Bukaleba, le 18. février 2013.

revendications du droit coutumier viennent du fait que les porteurs des revendications devant les autorités (les membres de *local counsel*) sont en général d'anciens travailleurs de cette ferme. Ils mettent en avant une version de « la communauté » dans laquelle ils s'incluent. Ainsi, la construction de la « communauté » pour accéder à un titre de propriété foncière implique une « invention de la tradition »¹⁰³. Les caractéristiques des pratiques de la culture « traditionnelle » du village sont reconstruites pour produire une histoire qui sert les intérêts des acteurs dominants d'aujourd'hui.

Pourtant, dans des autres contextes, les membres du LC vont mettre en avant d'autres versions de la « communauté ».

Le « flou » de la « communauté » comme stratégie de légitimation politique

Le plupart de mes entretiens avec les membres du LC ont été des entretiens collectifs avec un aspect important de mise en scène des capacités du président comme leader dans les luttes foncières. Dans ma grille d'entretien, j'avais prévu de commencer par l'histoire des populations. Cette question me semblait être un bon début, car ouverte, et permettant à la personne de parler librement de l'histoire de son village et de sa famille. Il m'a semblé ensuite que cette question pourrait me donner des informations sur la position de mon enquêté dans la « communauté », et que cela pourrait ensuite me servir dans la suite de l'entretien. Pourtant, une fois sur le terrain, j'ai compris que se prononcer sur l'histoire du village dans un entretien collectif introduisait des enjeux importants pour les membres du LC. Parler de l'histoire du village impliquait en même temps de parler des différents groupes du village et de leurs droits coutumiers sur les terres.

Par exemple, pendant mon entretien collectif avec le LC au village de Nakalanga, ma question sur l'histoire de la communauté a provoqué une réaction négative chez le président du conseil. Celui-ci a refusé de répondre en me disant que l'histoire du village est très « longue » et m'a demandé de poser une question plus spécifique et concernant les conditions du village d'aujourd'hui¹⁰⁴. Cet entretien a eu lieu le premier jour de mon terrain, et fut le premier en présence d'un grand nombre d'habitants du village. La réaction négative du président du conseil m'a découragée pour insister sur cette question, et j'ai donc pas pu avoir de données sur l'histoire du village. Au contraire, la conversation s'est tournée vers la relation entre le village et l'entreprise, ce qui était un sujet que le président voulait aborder. Lors d'autres entretiens collectifs avec les leaders locaux, l'histoire du village a été traitée brièvement, sans donner de détails. Les trois leaders locaux

103 T. Ranger, « L'invention de la tradition en Afrique » in E. Hobsbawm et T. Ranger *L'invention de la tradition*, Paris, Eds Amsterdam, 2006, p. 225 -278.

104 Notes de terrain, entretien collectif au village de Nakalanga le 11 février 2013.

ont mis l'accent sur l'histoire « très, très longue » du village et sur le fait que les pratiques de culture existaient avant l'arrivée de Green Resources.

Ce qui peut expliquer pourquoi les membres du conseil ont évité de se prononcer sur la question de l'histoire du village dans un contexte avec beaucoup d'auditeurs du village est qu'en se prononçant sur l'histoire du village dans un contexte public, le leader est également obligé de s'exprimer à propos des droits sur la terre des différents groupes composant la population. En évitant de parler de cette histoire dans des termes concrets, le flou demeure sur le moment d'arrivée des populations. C'est donc l'image d'une « communauté » homogène qui inclut toutes les personnes du village qui est ainsi mise en avant par le président. Ce flou permet au président d'inclure tous les habitants du village dans les revendications foncières – tous doivent être bénéficiaires – et ainsi d'assurer sa légitimité politique à leurs yeux.). Ainsi le président assure sa légitimité parmi les différentes populations de la population.

Green Resources comme mobilisateur des langages identitaires

Penser une identité de groupe implique également de penser ses frontières ; qui sont ceux qui ne font pas partie du groupe ? Qui sont les « autres » ? Par la désignation de l'autre comme quelqu'un qui n'appartient pas *vraiment* à la terre, le locuteur souligne sa propre appartenance aux terres et à la « communauté ». La stratégie d'exclusion des autres est ainsi une stratégie « efficace » de revendication de appartenance à la terre.¹⁰⁵

L'utilisation des registres d'exclusion est d'avantage observable dans la revendication du droit à l'accès aux postes de l'entreprise. Un des éléments centraux du discours de « développement communautaire »¹⁰⁶ tenu par Green Resources est la préférence donnée à des travailleurs issus de la « communauté locale ».

“The communities, they are our source of labour. So unless I really need a particular skill, I don't move out of here to find workers. I have about 600 people working now”

105M. Mamdani « Citizenship and African States » in *International Affairs* 78, no 2. p. 439-506.

106A propos de la mobilisation des discours identitaires par des projets de développement communautaire. Peter Geschiere a montré comment l'établissement d'une « forêt communautaire » au Cameroun a créé des conflits entre les habitants de la zone. Geschiere explique comment l'importance donnée au rôle des « communautés locales » par la Banque Mondiale et la FMI, a poussé le Cameroun vers une nouvelle législation forestière qui attribue une partie des revenus de la forêt aux communautés autour. Pourtant, la « communauté » qui va bénéficier de la forêt en question n'est pas clairement définie, par conséquent, cela crée des conflits autour de la question suivante : qui appartient *vraiment* à la communauté/zone ? Les accusations de « ne pas vraiment appartenir » sont dirigées vers différentes personnes et groupes, où toute personne peut à un moment donné être caractérisée comme un « étranger ». Le groupe d'« outsiders » est alors en reconstruction permanente. (P. Geschiere, « Ecology, belonging and xenophobia : The 1994 Forest Law in Cameroon and the issue of « community », in H. Englund, F. Nyamnjoh (dir) *Rights and the politics of belonging in Africa*, London, Zed Books, 2004, p. 1 – 283)

(Teddy Nsamba, *Senior Plantation Manager BFC*, entretien réalisé le 13. février 2013)

Dans le contexte de forte concurrence pour les postes au sein de l'entreprise, ce discours fonctionne comme un mobilisateur de langages identitaires. Dans leur quête pour accéder aux postes de l'entreprise, les villageois vont souligner leur appartenance à la terre et s'opposer à la revendication identique « des autres ». Ce discours établit alors un lien entre le fait d'*être* de la zone et un « droit » de travailler pour l'entreprise. Par exemple, un ancien travailleur pour Green Resources de 50 ans, maintenant retraité, a affiché une attitude négative envers les *nouveaux arrivants* qui viennent à la plantation en cherchant du travail. Il habite au village d'Abenyonya'B qui est situé juste à l'extérieur de la forêt de Kachung. Après avoir expliqué que les jeunes de son village ne trouvent pas de travail pour l'entreprise, il nous explique que ce sont les gens de l'extérieur qui signent les contrats de travail.

« I don't know where they come from those who come and take the contract work here »

(Ancien travailleur Green Resources pendant un entretien collectif au village de Abenyonya'B, le 16 février 2013.)

L'idée selon laquelle il faut d'abord donner du travail aux membres du village plutôt qu'aux « gens de l'extérieur » est également mise en avant par Batambuze Wilbroa Shaina. Shaina est le président du LC de Masaka'B, qui est un village situé entre la terre autorisée à Green Resources et Arise Africa dans la CFR de Bukaleba.

“Now. What I would like to request, is that the company, they have not really considered our people for the employment.”

(...)

“Most of the workers come from other places, so we as a community we are not benefiting. And even for casual workers, we have many here that can manage. But they don't consider our people. So when you go there, you tell them about that. Cause here there are only two working there. A company like that one.”

(Batambuze Wilbroa Shaina, président LC village de Masaka'B, entretien réalisé 19. Mars 2013)

Pour revendiquer un « droit » d'être embauché par l'entreprise, le président mobilise un discours aux expressions identitaire comme « *our people* » et « communauté ». Ceux qui prennent le travail viennent de l'extérieur, « *from other places* ».

Un deuxième exemple qui lie l'entreprise à la mobilisation de langages identitaires est son projet d'accorder 10% des revenus issus de la vente de crédits-carbone aux « projets de développement communautaire » concernant les « communautés locales » autour de la plantation d'où les crédits sont vendus.

“All of Green Resources' forestry-derived carbon offset revenues will be reinvested in the countries where they were generated and 10% will be used for community developments, making the credits some of the most attractive in the world.”

(Company report Green Resources 2012)

Selon l'entreprise, « les communautés vont elles-mêmes décider des façons d'utiliser cet argent »¹⁰⁷. Cet objectif nous semble renforcer les enjeux de l'adhésion à l'imaginaire de la « communauté ». Les actions de l'entreprise seront ainsi des mobilisations des langages identitaires¹⁰⁸.

A l'intérieur de la localité, les rapports de force entre les acteurs liés au foncier s'expriment ainsi au travers de constructions identitaires. L'étude du foncier comme élément mobilisateur de discours identitaires nous a ainsi permis de dépasser le mythe d'« homogénéité » de la localité mise en avant par les discours du développement communautaire, ainsi que par le discours « d'accaparement foncier ».

107GREEN RESOURCES (2013) *Bukaleba Forest Project, Uganda*, Trouvé sur <http://greenresources.no/Portals/0/PressArticles/Bukaleba%20Carbon%20130110%20nk%2015042013.pdf> le 24. juin 2013.

108José- Maria Munoz, « Au nom du développement: ethnicié, autochtone et promotion du secteur privé au Nord Cameroun » *Politique africaine*, 2008, p. 67

CONCLUSION

Notre terrain, articulé à la réflexion du foncier (comme enjeux social et politique) nous a permis de dépasser l'idée du discours militant « d'accaparements fonciers » d'une domination à sens unique du « Nord » sur le « Sud ». Les enjeux relatifs au foncier implique un questionnement beaucoup plus vaste et des dominations plus subtiles. La « plantation de Bukaleba » est un espace délimité, dans lequel interagissent plusieurs acteurs: l'État, la localité et l'entreprise. C'est n'est donc pas un espace défini par l'action d'un seul acteur (l'entreprise) puisque s'y déroule des rapports de forces, où à la fois les acteurs de la localité, l'Etat et l'entreprise exercent leur pouvoir et développent des discours et des stratégies.

La « plantation de Bukaleba » est ainsi un lieu d'intersection des rapports de force et où le foncier devient un « outil » politique. Il ne permet pas seulement au « Nord » de renforcer une situation asymétrique sur le « Sud », mais également au pouvoir étatique central de se construire en tant qu'autorité politique. Celle-ci se construit à travers des conflits fonciers où la *reconnaissance* progressive de l'autorité de l'Etat par les populations de la plantation est l'élément central.

La localité, pensé comme un espace homogène « aseptisé » par les discours « d'accaparements fonciers » et du « développement communautaire », doit d'avantage être analysé en fonction de ses rapports de force « internes ». Par exemple, le rôle de surveillant suppose de cumuler différentes positions qui lui permette à la fois d'élaborer des stratégies de « coopération » avec l'entreprise (travailler pour l'entreprise) et d'effectuer des actes de résistances (l'exploitation par la transgression). Ce cumul de positions permet aux surveillants d'acquérir une position de pouvoir qui a pour effet la transformation des hiérarchies sociales dans la localité. Il existe alors un rapport de force fort entre les dominants « traditionnels » – les membres du LC – et les « nouveaux » dominants: les surveillants. Au sein de la localité, ces rapports de forces s'expriment également à travers des constructions et des discours identitaires afin de revendiquer le droit foncier coutumier.

Finalement, l'entreprise ne doit pas être pensée seulement en fonction de son implantation et de la domination qu'elle exerce sur l'espace, mais également par ses stratégies de « retrait » et de « laisser-faire ». En effet, l'entreprise ferme les yeux sur les activités transgressives des villageois ce qui lui permet d'assurer la continuité de ses activités tout en respectant officiellement la législation ougandaise et les normes internationales des certifications forestières.

Penser le foncier dans le cas de Bukaleba soulève ainsi des relations du pouvoir beaucoup plus subtiles que le simple domination du « Nord » sur le « Sud ». La notion d'extraversion¹⁰⁹, pourra encore nuancer cette idée de la domination à sens unique. La notion de l'extraversion permet de penser le part active jouée par les élites africaines dans le renforcement d'une situation asymétrique entre les puissances occidentales et les pays africains. Par le recours à l'international, les élites africaines arrivent à renforcer leur propre pouvoir au niveau national. Une étude du personnel au siège de la NFA et de Green Resources en Ouganda, et de leurs trajectoires sociales pourrait être une piste de recherche pour penser l'extraversion à travers ces élites internationalisées.

109 J. F. Bayart, « L'Afrique dans le monde : une histoire de d'extraversion », *Critique internationale*, n 5, 1999. p 97 - 120

Annexes

Annexe 1. Liste des entretiens¹¹⁰

Entretiens informels avec Aldon Walukamba, journaliste Uganda Radio Network, février/mars 2013

Entretiens effectués au village de Bukaleba (11 février- 13 février et 18 mars 2013)

- Bumali Kafumo, gardien du nuit BFC.
- Ejuku Nickson, secrétaire du LC1 du village de Bukaleba.
- Juliet Nyanzi, propriétaire du kiosque du village de Bukaleba depuis 3ans, entre 45 et 50 ans, 6 enfants, habite au village de Bukaleba depuis 2008.
- Mary Nafuna, *head mistres à Bukaleba primary school*, elle habite au village depuis 5ans, entre 45 et 50ans.
- Nampogo Wiberforce, forman BFC et général secretary de sub-county.
- Peter Kalamya, travailleur des champs BFC, 33 ans, 5 enfants. Habite à l'extérieur de CFR.
- Président du *local council* du village de Bukaleba, entre 45 et 50 ans.
- Thomas Lojep, ancien travailleur pour BFC.

Entretiens effectués au village de Nakalanga (11 février 2013)

- Entretien collectif, Nakalanga village. Avec président du LC, opinion leader, secrétaire du LC1, plusieurs auditeurs. Dans le bâtiment «local counsel».

Entretiens effectués au village de Walumbe (11 février 2013)

- Entretien collectif, Walumbe village, avec président du *local counsel*, vice président, Pastor, Beach management unit chairperson comme interprète, 20 auditeurs, dans le bâtiment du local counsel.

Entretiens effectués au village de Masaka'B (18 février 2013)

- Entretien collectif. Batambuze Wilbroa Shaina, président *local counsel* 20 villageois.

110 Pour les personnes présentés avec un portrait au corps du texte, les données biographiques ne sont pas redonnés ici.

Liste des entretiens effectués avec l'administration locale de Mayuge (11 -12 février et 18 mars 2013)

- Sajjabi Aggry, Parish chief, plusieurs entretiens pendant la journée de 11 février 2013 car il nous a accompagné pendant toute la journée dans les villages du CFR de Bukaleba, entre 40 et 45 ans.
- Albert Mudhu Gumbaya, *Parish chief Bukaleba parish*, chef de l'administration du parish de Bukaleba, plusieurs entretiens pendant la journée du 11 février 2013 et du 18 mars 2013. Entre 35 et 40 ans.
- Ishaka Magameso, *chair person district land board*, dans un café à Iganga, entre 50 et 55 ans.
- Rebecka Isiko, secrétaire de «Mayuge district land board».
- Musa Lubanga, *District natural resources officer*. Mayuge district.

Liste des entretiens effectués avec les travailleurs de LFC au Kachung CFR (15 février 2013)

- Entretien collectif, Joel Diim (*Headman*, entre 30 et 35 ans), Geoffrey Obura (*Headman*, entre 30 et 35 ans), Fred Odala (*Store keeper*, entre 25 et 30 ans).
- Daniel Obua, *Plantation supervisor*, entre 30 et 35 ans. Diplômé en sylviculture de l'université de Makerere.
- Angela Tasmusume, *nursery manager*, entre 30 et 35 ans.
- Fred Okell Okori, *field supervisor LFC*, habite au village de Booster Agengi à l'extérieur de Kachung CFR, entre 55 et 60 ans.
- Entretien collectif, Betty Pwonya (journalier LFC depuis 6 ans, entre 40 et 45 ans), Golffa Ochen (journalier LFC depuis 3 ans, entre 35 et 40 ans), Adem Patrick (journalier LFC depuis 3 ans, entre 45 et 50 ans), habitent au village de Booster Agengi à l'extérieur de Kachung CFR.

Liste des entretiens effectués dans les villages autour de Kachung CFR (15 février 2013)

- Entretien collectif au village de Abenyonya'B, au village, environ 20 personnes présentes.
- Entretien collectif au village de Apeti'A, dans l'église du village, environ 30 personnes présentes. Richard Onguro (*vice LCI*), Olaf Vomson Thompao (interprète *ex-travailleur pour LFC*).

Liste des entretiens effectués avec l'administration locale de Dokolo (14 février 2013)

- Rajab Epilla, Natural resources officer Dokolo.

Liste des entretiens effectués avec Green Resources (11 – 13 février 2013)

- Teddy Nsamba, *Senior Plantation Manager BFC*, au bureau de BFC à l'intérieur de la CFR de Bukaleba, entre 30 et 35 ans.
- Stella Maris Amili, *Assistant plantation manager LFC*, au bureau de LFC à Lira.
- Isaac Kapalaga, *directeur administratif BCF*, au bureau de la BFC à Jinja.

Liste des entretiens effectués à National Forestry Authority

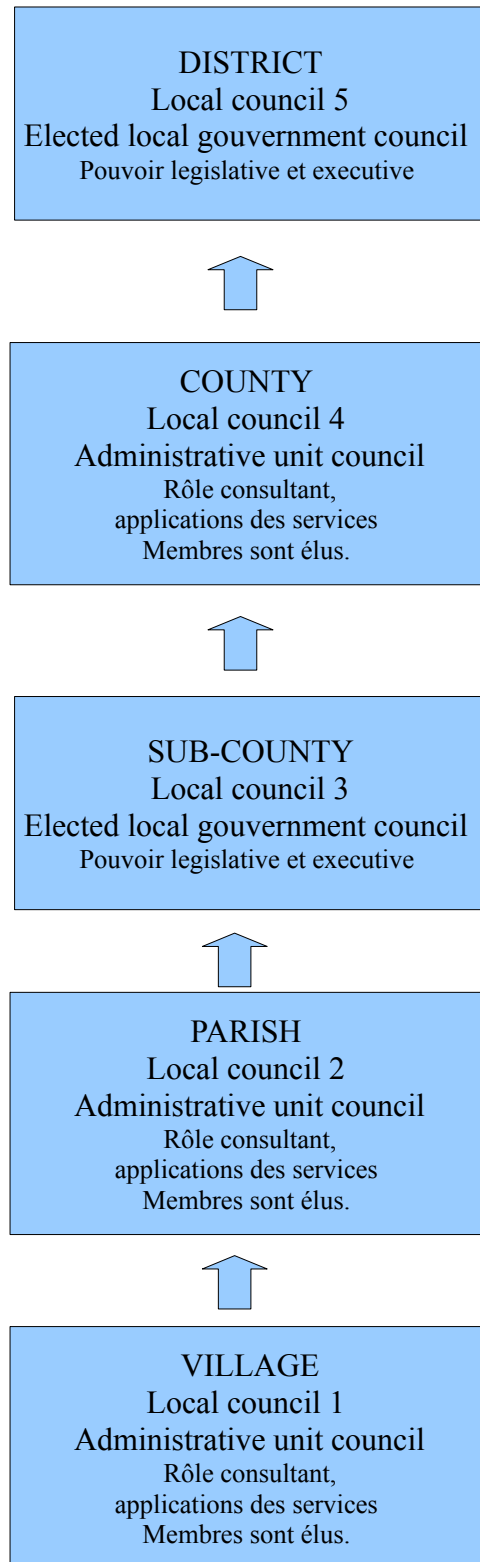
- Kabi Maxwell, *Forest utilisation specialist NFA*, au bureau de NFA à Kampala.
- Rashid Ssekitto, *Land management specialist NFA*, au bureau de NFA à Kampala.
- Jimmy Ouna, *encroachment specialist NFA*.
- Fiona F. Driciru, *collaborative forest management specialist* de NFA.

Liste des autres entretiens à Kampala

- Pathias Karekona, Journaliste à Uganda Broadcasting Association, au bureau de Uganda Broadcasting Association.
- Charles Odeke, *Senior Plantation Officer SPGS*, au bureau de SPGS à Kampala.
- Patrick Byakagaba, doctorant en sylviculture, dans son bureau à l'université.
- Vincent Wasiswa Bagiire, député de la région de Mayuge, représentant de NRM, à son bureau au parlement d'Ouganda à Kampala, le 15. mars 2013, entre 40 et 45 ans.

Annexe 2 : Gouvernement local en Ouganda (zones ruraux)

(Source: Republic of Uganda, Ministry of local government)



Bibliographie

- BARTH, Fredrik, « Les groupes ethniques et leurs frontières », in P. Poutignat, J- Streiff-Fenart et F. Barth (dir) *Théories de l'éthnicité*, p. 205-251.
- BAVOUX, Jean-Jaques, *Initiation à l'analyse spatiale*, Paris, Armand Colin, pages : 3-127.
- BAYART Jean- Francois, « L'Afrique dans le monde : une histoire de d'extraversion », *Critique internationale*, n 5, 1999. p 97 - 120
- BEAUD Stéphane et Florence Weber (2010) *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, pages : 5- 311
- BERRY, Sara, « Property, Authority and Citizenship: Land Claims, Politics and the Dynamics of Social Division in West Africa », *Development and Change*, vol 40, n° 1, 2009, p. 23-45.
- BØÅS Morten, DUNN Kevin C. (dir) *African guerillas : raging against the machine*, Boulder : Lynne Rienner Publishers, 2007. p. 31-32.
- BOONE, Catherine, « Land regimes and the structure of politics : patterns of land-related conflict », *Africa : the journal of the international african institute*, vol 83, n°1, 2013 p. 188-203.
- BOONE, Catherine, *Political Topographies of the African State. Territorial authority and institutional choice*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 1-352.
- BRISSET-FOUCAULT Florence, «Des émeutes pour sauver la forêt de Mabira », *Mouvements, des idées et des luttes*. 2007, Trouvé le 9. mai 2013 sur <http://www.mouvements.info/Des-emeutes-pour-sauver-la-foret.h3tml>.
- CEUPPENS, Bambi et Peter Geschiere, « Autochtony : Local or Global ? New Modes in the Struggle over Citizenship and Belonging in Africa and Europe », *Annual Review of Anthropology*, vol. 34, 2005, p. 385 – 407.

- CHILD, Keith, « Civil society in Uganda : the struggle to save the Mabira Forest Reserve », *Journal of Eastern African Studies*, vol. 3, n° 2, 2009, p. 240-258.
- COHEN, Robin, « Les formes cachées de la résistance et de la conscience ouvrières », in M. Agier, Jean Copans et Alain Morice (eds) *Classes ouvrières d'Afrique noire*, 1987, Paris, Karthala, p. 113 – 136
- COLDHAM, Simon, *Land Reform and Customary Rights : The Case of Uganda*, in *Journal of African Law*, vol 44, no 1, 2000, p. 65 – 77.
- GAY, Lauraine, « L'instrumentalisation politique des questions foncières en Ouganda », CERI juin, 2011 <http://www.ceri-sciences-po.org>
- GERMAN, Laura A, A.Karsenty et A. Tiani « Governing Africa's Forests in a Globalized World », Earthscan, Center for International Forestry Reserach, 2012.
- GESCHIERE, Peter, Francis B. Nyamnjoh, « Capitalism and Autochtony ; The Seesaw of Mobility and Belonging », *Public Culture*, vol 12 n° 2, 2000, p. 423-452.
- GESCHIERE, Peter, Steven Jackson, « Autochtony and the crisis of Citizenship : Democratization, Decentralization, and the politics of Belonging », *African Studies Review*, vol 49 n° 2, 2006, p. 1 – 7.
- GESCIERE, Peter, « Ecology, Belonging and Xenophobia : The 1994 Forest Law in Cameroon and the issue of Community », in Harri Englund et Francis B. Nyamnjoh (dir), *Rights and the politics of Recognition in Africa*, London, Zed, p. 237 -259.
- GOLOOBA-MUTEBI, Frederik, « Uganda in 2005 : Political, economic and social trends », in H. Charton et C. Médard (dir.), *L'Afrique orientale, annuaire 2005*, Paris, Edition L'Harmattan, 2007, p. 11-30.
- GREEN RESOURCES (2010) *Bukaleba Forest Project, Uganda, Project Idea Note*. Trouvé sur http://www.greenresources.no/Portals/0/Carbon/PIN%20Bukelaba_27_04_2010.pdf le 24. juin 2013.

- GREEN RESOURCES (2012) *Company report*. Trouvé sur http://www.greenresources.no/Portals/0/Reports/GR_Company_Report.pdf
- GREEN RESOURCES (2013) *Bukaleba Forest Project, Uganda*, Trouvé sur <http://greenresources.no/Portals/0/PressArticles/Bukaleba%20Carbon%20130110%20nk%2015042013.pdf> le 24. juin 2013.
- HIBOU, Béatrice, « De la privatisation des économies à la privatisation des Etats, une analyse de la formation continue de l'Etat », in B. Hibou (dir), *La privatisation des Etats*, Paris, Karthala, 1999, p. 11-67.
- HUNT, Diana, "Unintended Consequences of Land Rights Reform; The case of the 1998 Uganda Land Act", *Development Policy Review*, 2004,22 (2): 173-191.
- ISAACMAN, Allen, « Peasants and rural social protest in Africa », *African Studies Review*, vol 33, n°. 2 (septembre), 1990, p. 1-120.
- JACKSON, Stephen, « Sons of Which Soil ? The Language and Politics of Autochthony in Eastern D.R Congo », *African Studies Review* vol .49, n° 2, 2006, p. 95 – 123.
- KASFIR, Nelson, « Démocratie de « mouvement », légitimité et pouvoir en Ouganda », *Politique africaine* n° 75, octobre, 1999 p. 20-42.
- KHADIAGALA, Lynn S. « The failure of Popular Justice in Uganda ; Local Councils and Women's Property Rights » in *Development and Change* Vol. 32, 2001, p. 55-76.
- LENTZ, Carola « First-comers and late-comers : The role of narratives in land claims » in Sandra Evers, Marja Spierenburg, Harry Wels (dir) *Competing jurisdictions, settling land claims in Africa*, chapitre 11, Boston, Brill Leiden, 2005, p. 157 – 176.
- LUND, Christian, « Property and citizenship in Urban Africa », premier version de l'introduction pour un numéro à apparaître en 2014 de *Politique Africaine* sur « Property and Citizenship in Urbanizing Africa ».

MABDANI, Mahmood, « Citizenship and African States » in *International Affairs* 78, no 2. p. 439-506.

MAKARA, Sabiti, Lise Rakner et Lars Svåsand, « Turnaround : The National Resistance Movement and the Reintroduction of a Multiparty System in Uganda » in *International Political Science Review*, vol 30, no 2, 2009. p. 185-204.

MFANISENI F. S, « Community Development » as a Buzz-Word » in *Development in Practice*, 2009, Vol. 19.

Minoity rights group international « Land, livelihood and identities : Inter-community conflicts in East-Africa », 2011.

MUHEREZA, Frank Emmanuel « Traditional authorities in Uganda and the management of legislatively decentralised forest resources » in Sandra Evers, Marja Spierernburg, Harry Wels (dir) *Competing jurisdictions, settling land claims in Africa*, chapitre 11, Boston, Brill Leiden, 2005 p. 265 – 286.

NEMA (1998) *Lira district developingment programme*, National Environment Management Authority, Kampala, Uganda, consulté à la bibliothèque de NEMA.

NEMA (2004) District state of environment report for Mayuge, National Environment Management Authority, Kampala, Uganda, p. 19. Source consultée à la bibliothèque de NEMA.

NEMA (2009) *Uganda, Atlas of our changing environment*. National Environment Management Authority, Kampala, Uganda, consulté à la bibliothèque de NEMA.

NUIJTEN, Monique et David Lorenzo « Ruling by record: the meaning of rights, rules and registration in an Andean Comunidad » in *Development and Change* vol. 40 n° 1, 2009, p. 81-103.

PRUNIER, Gérard, Bernard Calas, *Ouganda contemporain*, Paris, Karthala, 1994, p. 303.

RANGER, Terrance, « L'invention de la tradition en Afrique » in E. Hobsbawn et T. Ranger *L'invention de la tradition*, Paris, Eds Amsterdam, 2006, p. 225 -278.

REPUBLIC OF UGANDA : Ministry of Water, Lands and Environment *The Uganda Forestry Policy*, 2001.

RIST. Gilbert *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses des Sciences Po, 2007 (1ère éd. 1996), p. 483.

SIKOR, Thomas et Christian Lund « Access and Property : A question of Power and Authority », *Development and change*, vol 40, n°1, 2009, p. 1-22.

SIMONE, Abdou Maliqi : On the worlding of African cities, *African Studies Review*, vol 44. n 2, 2001, p. 15-44.

SJÖGREN, Anders, *Between militarism and technocratic governance : State formation in contemporary Uganda*, Stockholm, Department of Political Science Stockholm University, 2007, p. 208.

SPGS « Tree planting guidelines for Uganda » téléchargé le 15. aout 2013 de <http://www.sawlog.ug/downloads/guidelines/Guidelines%20Low%20Res.pdf>

STRANGE Susan. *The Retreat of the State : the Diffusion of Power in the World Economy*, *Politique étrangère*, 1997, vol. 62, n° 2, pp. 387-392.

Uganda Forestry Resources and Institutions centre (UFRIC) (1999) *Bukaleba Forest Reserve*, L'université de Makerere, faculté de sylviculture et conservation de la nature. A trouver sur: <http://dspace.mak.ac.ug/bitstream/123456789/291/3/ufric-forestry-report.pdf> le 24. juin 2013.

VON BENDA-BECKMANN, Franz, 'Citizens, strangers and indigenous peoples: Conceptual politics and legal pluralism', *Law & Anthropology. International Yearbook for Legal Anthropology* vol. 9, 1997, p. 1-42

WEBER, Max, *Economie et Société, les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, 1971.